



HAL
open science

Le marché de la musique, 2003-2013 : de la numérisation à l'application

Aurélien Hubert

► **To cite this version:**

Aurélien Hubert. Le marché de la musique, 2003-2013 : de la numérisation à l'application. Science politique. 2013. dumas-00987277

HAL Id: dumas-00987277

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00987277v1>

Submitted on 5 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE MARCHÉ DE LA MUSIQUE 2003 – 2013

De la numérisation
à l'application

AURELIEN HUBERT

SOUS LA DIRECTION DE FREDERIQUE MATONTI

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE

MASTER 2 SCIENCES POLITIQUES, SOCIOLOGIE ET INSTITUTIONS DU POLITIQUE, 2012-2013

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
METHODE D'ENQUETE	16
I. LA NUMERISATION DES PRATIQUES MUSICALES.....	23
1. Des pratiques d'écoute diversifiées et individualisées	23
2. Des pratiques de création renouvelées et démocratisées	37
II. LE MARCHE DE LA MUSIQUE, UNE INDUSTRIE CULTURELLE CONTESTEE.....	44
1. Copie sonore et CD : des objets de tutelle caduques	47
2. Des codes culturels en échec	50
3. La concurrence de nouveaux acteurs industriels	59
III. DE LA NUMERISATION A L'APPLICATION : L'INDUSTRIE LOGICIELLE.....	61
1. Logiciélisation des pratiques musicales.....	61
2. Les enjeux d'un système virtuel réticulaire	65
3. L'industrie logicielle, une nouvelle forme d'industrie culturelle ?	67
CONCLUSION.....	73
BIBLIOGRAPHIE.....	74
SITOGRAFIE.....	77
ANNEXES.....	79

« Si personne ne peut plus véritablement parler, personne ne peut plus entendre. »

T.W. Adorno, *Du fétichisme en musique et de la régression de l'audition*



Capture du film *Nanouk L'esquimau*, réalisé par Robert Flaherty (1922)

INTRODUCTION

Nanouk l'Esquimau est un long-métrage documentaire sorti en 1922. Robert Flaherty y présente la vie de l'inuit Nanouk et de sa famille : tous vivent à l'est de la baie d'Hudson, en autarcie, chassant le phoque et construisant des igloos pour affronter les tempêtes de neige. Au cours du film, Nanouk se rend au port afin de vendre le butin de sa chasse. Là se trouve un gramophone ; Nanouk et sa famille sont stupéfaits : un son est émis par la machine, une musique jouée sans instruments. Rires, étonnements, Nanouk est émerveillé. Il mord le disque, mais le disque ne produit pas de son. Nanouk n'est pas un gramophone, ce que tente de lui expliquer le marchand européen auquel appartient l'appareil.

Bien sûr Nanouk ne s'appelle pas Nanouk mais Allariallak. Bien sûr, le pseudo documentaire ethnographique est en réalité intégralement mis en scène, et Allariallak avait probablement déjà été confronté à l'énigme de la musique enregistrée. Mais pour le spectateur découvrant le métrage, la scène est potentiellement cathartique. A peine trente ans se sont écoulés depuis l'invention du disque de cire, et les réactions mimées par Nanouk font écho à celles des spectateurs face à une révolution technique qui, un siècle plus tard, continue de modifier les pratiques musicales.

Edouard-Léon Scott de Martinville brevète en 1857 le phonographe, lequel permet de graver les vibrations acoustiques sur une feuille de papier enduite de noir de fumée ; mais pas de les restituer. En 2008, la numérisation permettra de lire ce qui est le premier enregistrement sonore connu, *Au clair de la lune*, datant de 1860. Thomas Edison invente le phonographe en 1877, lequel permet de diffuser les sons enregistrés. Quelques années plus tard, en 1889, le gramophone est inventé par Emile Berliner ; un dispositif qui présente l'avantage de recourir à un disque de cire, permettant la reproduction en masse du contenu enregistré.

A ces dispositifs mécaniques succède la reproduction sonore électrique : le disque microsillon envahit le quotidien des Français dans les années 50, et marque l'essor

commercial de la musique enregistrée. Puis, en 1979, l'introduction du lecteur optique avec l'invention du CD constitue une nouvelle étape dans l'évolution des supports matériels de diffusion. Parallèlement, la cassette audio et son procédé magnétique ouvre dès les années 60 l'enregistrement sonore au public. CD et cassette se partagent donc les pratiques musicales de lecture et d'enregistrement de contenu sonore, et ce jusqu'à la fin des années 90, avec la commercialisation de lecteurs enregistreurs numériques, et l'avènement de supports informatiques dématérialisés.

Autant d'innovations techniques qui ont rendu possible la diffusion d'une pratique culturelle encore nouvelle il y a un peu plus d'un siècle, l'écoute de musique enregistrée. Ludovic Tournès note toutefois que « l'histoire de la musique enregistrée est celle des inventions, mais aussi celle de leur acclimatation par les sociétés contemporaines »¹ ; l'auteur relève quatre facteurs décisifs ayant favorisé cette « mutation profonde dans le rapport à la musique » : les transformations de l'économie mondiale et l'introduction de modes de production de type capitaliste dans le secteur des biens culturels ; l'urbanisation et l'essor d'une classe moyenne, qui favorisent l'émergence de l'amateurisme musical ; un nouveau rapport au temps, structurant rationnellement les modes de vie entre travail et loisirs ; le besoin réflexif des sociétés de la fin du XIX^e siècle de construire un patrimoine culturel qui résisterait aux assauts de la modernité industrielle. L'objectif premier des recherches techniques sur l'enregistrement sonore dans les années 1880 n'était d'ailleurs pas de fixer la musique, mais la parole.

Le marché de la musique se structure au fil d'un siècle de mutations sociologiques et économiques. La diffusion des moyens techniques de restitution des enregistrements musicaux va de pair avec l'industrialisation des biens culturels, devenus progressivement objets de consommation dans des sociétés où la démocratisation des loisirs est un enjeu politique. D'écrite et érudite, la musique devient enregistrée et populaire ; une évolution qui s'inscrit dans un mouvement plus vaste de transformation du capitalisme, devenu « structurellement culturel » selon Bernard Stiegler, les innovations techniques permettant aux industries de biens culturels « de créer les processus d'identification aux modèles comportementaux sans cesse renouvelés qu'appel[en]t ce[s] innovation[s] »². Devenue bien marchand reproductible et standardisé, l'œuvre d'art se désacralise, perdant cette « aura », « la présence d'un non-présent », soit la singularité qui la définissait, selon Walter Benjamin.

Un marché de la musique dont on peut aujourd'hui délimiter trois pôles distincts : celui de la musique enregistrée (33,5 milliards de dollars à l'échelle mondiale en 2008 selon l'IDATE, Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe, think-tank créé en 1977 et spécialisé dans l'économie numérique, les médias, l'internet et les télécommunications), celui de l'édition musicale (8 milliards de dollars), et celui de la

¹ Tournès, Ludovic, Du phonographe au mp3, XIX^e–XXI^e siècle, Une histoire de la musique enregistrée, p.6

² Stiegler, Bernard, Mécréance et Discrédit, Galilée, 2004, p20

musique vivante – soit les concerts – (25,6 milliards de dollars). L'institut estimait que la croissance globale du marché de la musique serait de 4 % sur la période 2007-2011³.

Le premier de ces trois segments est celui de l'industrie musicale, qui désigne « les activités qui contribuent à l'offre de produits musicaux obtenus par un processus industriel de reproduction »⁴. Un processus de reproduction qui regroupe cinq principaux secteurs d'activité : la création tout d'abord, puis la production, soit l'enregistrement, le mixage, la réalisation ; puis l'édition, la distribution, et enfin la commercialisation du produit. Le nombre des acteurs industriels du marché de la musique enregistrée n'aura cessé de diminuer, conduisant à l'émergence de majors, lesquelles prennent en charge l'intégralité du processus de conception d'une œuvre musicale, à l'exception de la commercialisation qu'elles peuvent exercer seules, par l'intermédiaire de boutiques en ligne, mais qu'elles confient historiquement à des tiers.

On compte aujourd'hui trois majors, Sony Music, Universal Music, et Warner Music, lesquelles agrègent 71,7 % de part de marché sur le marché mondial des ventes de productions musicales.⁵ Le reste est assuré par des acteurs qualifiés « d'indépendants », et ne prenant en charge que partie du processus de création d'une œuvre : « *classiquement, seules les fonctions de production et d'édition sont combinées ; la chaîne reliant l'artiste au grand public est alors constituée de trois maillons : la maison de disque, le distributeur, et les détaillants.* »⁶ La crise du disque a renforcé le mouvement de concentration des unités de production, non seulement verticalement (rachat de labels indépendants par les majors) mais également horizontalement (rachat de majors entre elles, notamment EMI par Universal en novembre 2011).

Une crise violente ; toujours selon l'IDATE, « *la musique enregistrée (physique et numérique) devrait donc voir sa part de marché décliner, de 50 % en 2007 à 41 % en 2011. En valeur, elle devrait peser 28,5 milliards de dollars en 2011, soit une baisse de 15 % sur cinq ans. Le marché physique, quant à lui, est toujours promis à un sévère déclin (- 48 % en valeur, à 15,3 milliards de dollars).* »⁷ Sur la décennie, la chute est encore plus brutale : aux Etats-Unis, premier marché mondial en valeur, la musique enregistrée a rapporté 12 milliards de dollars en 2004, et n'en rapportait plus que 4,5 en 2012. Même constat en France, où les revenus

³ <http://www.zdnet.fr/actualites/marche-global-de-la-musique-un-reequilibrage-essentiellement-favorable-au-spectacle-vivant-39601897.htm>, publié le 10/09/2008, vérifié le 4/09/2010

⁴ http://fr.wikipedia.org/wiki/Industrie_musicale, vérifié le 4/09/2013

⁵ André Nicolas, « [Les marchés de la musique enregistrée](#) », sur *cite-musique.fr*, Cité de la musique, 2011, p. 13. Vérifié le 4/09/2013

⁶ Brulé, Denis, L'ADSL, Kazaa, l'iPod et la musique, la révolution numérique menace-t-elle la diversité musicale?, p15

⁷ <http://www.zdnet.fr/actualites/marche-global-de-la-musique-un-reequilibrage-essentiellement-favorable-au-spectacle-vivant-39601897.htm>, publié le 10 septembre 2008, vérifié le 4/09/2013

issus de la musique enregistrée sont passés de 2 milliards de dollars en 2004, à 900 millions en 2012⁸.

A l'inverse, le secteur de la musique vivante est en pleine expansion, avec une part de marché en hausse de 38 % en 2007 à 48 % en 2011 (soit le double de la musique enregistrée) et une progression en valeur de de 31 %⁹.

Toutefois il convient de nuancer cette crise de la musique enregistrée. Non seulement compte tenu de la croissance du marché de la musique pris dans sa globalité, mais également eut égard de la récente stabilisation des revenus de l'industrie musicale : une croissance de 0,3% a même été observée à l'échelle mondiale sur l'exercice 2012¹⁰ ; la première depuis 1999.

Au sein de la musique enregistrée, la croissance du numérique est rapide, et surtout mondiale : si début 2011 les principaux acteurs internationaux n'étaient présents que dans 23 pays, ils le sont sur plus de 100 territoires en 2013. Autant de nouveaux marchés et de futurs consommateurs de musique enregistrée, notamment dans les pays émergents d'Asie et d'Afrique, où l'offre physique est faible. Au total ce sont pas moins de 500 entreprises qui offrent accès à de la musique enregistrée numérique, soit plus de 30 millions de titres, et plus de 4 milliards de téléchargements en 2012.¹¹

L'autre pôle de croissance est le streaming, diffusion en direct et en ligne de contenu musical, sans téléchargement d'une copie numérique sur l'appareil de l'utilisateur. La Suède est l'un des pays pionniers de ce nouveau mode d'accès aux contenus musicaux, avec Spotify, logiciel lancé en 2007. Les ventes de musique enregistrée y ont progressé de 12% depuis début 2013, avec 57% du chiffre d'affaire apportés par le streaming¹².

Les revenus du streaming ne représentent que 42 % des revenus numériques en France, où le marché est dominé par Deezer, contre 50 % pour le téléchargement. Toutefois le streaming a progressé de 55% en 2012 au niveau mondial, soit 20 % du marché numérique mondial ; et si l'exemple Suédois préfigure de l'évolution du marché, les quelques 20 millions d'abonnés mondiaux à un service de streaming ne sont que les premiers.

⁸ http://en.wikipedia.org/wiki/Global_music_industry_market_share_data, vérifié le 4/09/2013, et <http://www.ifpi.org/content/library/dmr2013.pdf>, vérifié le 4/09/2013

⁹ <http://www.zdnet.fr/actualites/marche-global-de-la-musique-un-reequilibrage-essentiellement-favorable-au-spectacle-vivant-39601897.htm>, publié le 10 septembre 2008, vérifié le 4/09/2013

¹⁰ <http://www.actu.snepmusique.com/?p=1043>, publié le 26/02/2013, vérifié le 4/09/2013

¹¹ <http://www.ifpi.org/content/library/dmr2013.pdf>, vérifié le 4/09/2013

¹² Alain Beuve-Méry, Le streaming donne un peu d'air à l'industrie musicale, Le Monde, publié le 23/07/2013, http://www.lemonde.fr/technologies/article/2013/07/23/le-streaming-donne-un-peu-d-air-a-l-industrie-musicale_3451427_651865.html, vérifié le 4/09/2013

En France, les ventes de CD restent prépondérantes

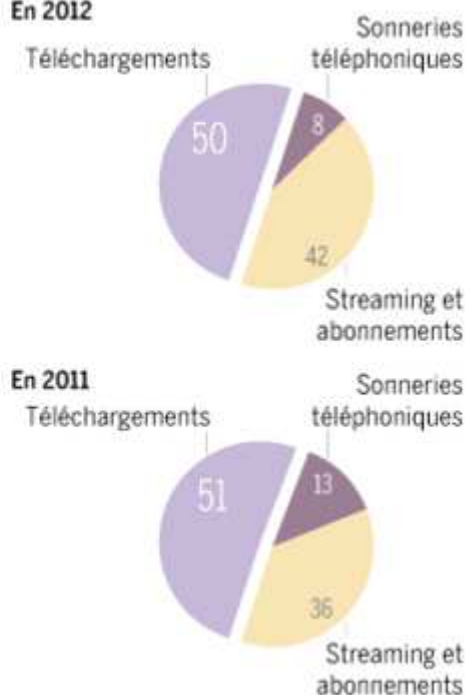
MARCHÉ DE LA MUSIQUE ENREGISTRÉE,
EN MILLIONS D'EUROS

■ en 2012 ■ en 2011



PART DU STREAMING DANS LES REVENUS
NUMÉRIQUES, EN %

En 2012



SOURCE : SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION PHONOGRAPHIQUE

Le marché du streaming attire donc de nouveaux acteurs : 2013 marque l'entrée sur le marché d'Apple, qui ouvre son service de streaming, iRadio, à l'automne ; de Google, qui a lancé en milieu d'année Google Play Music All Access ; mais également du réseau de micro-blogging Twitter, qui a ouvert son service Twitter #music à plusieurs pays en début d'année, faisant suite à des accords de diffusion du catalogue de Spotify et Rdio. A la clé, diffusion illimitée de contenus musicaux avec publicités, ou sans publicités moyennant un abonnement, et les possibilités de partage sur réseaux sociaux, de recommander des titres, et de publier des commentaires.

Du disque au numérique, puis du numérique au streaming, le marché de la musique a subi des transformations profondes au cours des dix dernières années. Selon Alain Darré, la musique est un « fait social total, [qui] entretient des rapports complexes avec l'univers social, l'entendu rivalisant plus que jamais avec le vu ou le lu »¹³. En outre, Fabien Granjon et Clément Combes rappellent que « *la musique est une des activités culturelles les plus prisées des Français. Citée par 25 % d'entre eux parmi leurs trois principaux centres d'intérêt, elle arrive au 4e rang des loisirs les plus appréciés, derrière le sport, la télévision et le cinéma. La*

¹³ Darré, Alain, Pratiques musicales et enjeux de pouvoir, in *Musique et politique : les répertoires de l'identité*, sous la direction d'Alain Darré

consommation musicale est en effet une pratique massive qui touche 92 % des Français, 39 % en écoutent quotidiennement et 36 % au moins une fois par semaine »¹⁴.

Quelle est l'incidence de ces transformations du marché de la musique sur les pratiques musicales, depuis la création de contenu jusqu'à l'expérience d'écoute ?

La sociologie s'est largement intéressée au phénomène musical, notamment à sa dimension symbolique. Jean Molino détaille ainsi : *« Ce qu'on appelle musique est en même temps production d'un « objet » sonore, objet sonore et enfin réception de ce même objet. Le phénomène musical, comme le phénomène linguistique ou le phénomène religieux, ne peut être correctement défini ou décrit sans que l'on tienne compte de son triple mode d'existence, comme objet arbitrairement isolé, comme objet produit et comme objet perçu. Ces trois dimensions fondent, pour une large part, la spécificité du symbolique »¹⁵. Ainsi qu'à sa construction : "la musique se caractérise par l'absence de signes arbitraires et par sa construction en unités de signifiants sans signifié"¹⁶ selon Denis Constant Martin.*

En revanche, le chercheur se heurte davantage à la question des pratiques musicales. L'expérience d'écoute est en effet d'autant plus difficile à cerner que par-delà la construction du message sonore, et par-delà l'investissement symbolique qui en est fait par l'auditeur, la question de l'émotion ainsi que celle des déterminants sociaux dans les pratiques d'écoute font débat.

Adorno a durablement marqué l'analyse sociologique de la musique avec sa théorie esthétique. Son analyse critique des phénomènes culturels enquiert le sociologue à interroger l'immanence de l'œuvre musicale, soit ce qu'est l'œuvre négativement, selon ce qu'elle n'est pas.

« Les concepts de négation, de négativité et de critique, qui sont des échos de la philosophie idéaliste de Hegel, comme de Kant dans la pensée d'Adorno, occupent une place centrale dans l'œuvre de ce dernier. Cela ne tient pas seulement au fait que, pour Adorno, peu de choses méritent d'être approuvées dans les rapports sociaux existants et qu'à peu près tout devait être critiqué. Plus précisément, cela tient aussi au fait qu'Adorno voyait, avec Kant, dans ce qui est tacitement accepté comme factuel ou comme socialement valable, LE grand obstacle à une rationalité potentielle, et, ainsi, simultanément, à une transformation possible de la société dans le sens d'une solidarité et d'une liberté accrues. De ce fait, les concepts de négation et de négativité ne sont pas seulement centraux en tant qu'idées dans la philosophie d'Adorno, mais également en tant que forme de pratique ».¹⁷

¹⁴ Granjon, Fabien, et Combes, Clément, La numérimorphose des pratiques de consommation musicale, Le cas de jeunes amateurs, pp 294-334, Réseaux n°145-146, p294

¹⁵ Cité par Denis-Constant Martin, Une sociologie des musiques populaires est-elle possible ?, in *Musique et politique : les répertoires de l'identité*, sous la direction d'Alain Darré, p.20

¹⁶ *L'Amérique de Mingus : musique et politique, les "Fables of Faubus" de Charles Mingus*, p.62

¹⁷ Wellmer, Albrecht, Autonomie et négativité de l'art, pp 29-70, Réseaux n166, 2011, p36

Adorno envisage l'art comme résultant d'une lutte au sein d'une société donnée, lutte pensée comme la dialectique sociale entre l'universel et l'individuel. Un universel sociétal par essence faux, puisque s'imposant à tous en vue de sa propre perpétuation et de celle des inégalités sociales qu'il sous-tend ; un individuel qui résiste à cette forme d'oppression illégitime et qui, en exprimant cette résistance, l'inscrit dans une démarche universelle afin que cesse cette oppression. Dès lors « l'esthétique a pour fonction d'amener à la conscience »¹⁸, soit de dégager cette dialectique de l'universel et du particulier qui se joue dans l'œuvre d'art, afin de mettre en lumière l'immanence de l'œuvre.

« Wellmer montre qu'Adorno développe une idée de l'art à la fois comme autonome et comme fait social. En tant que fait social, l'art témoigne, dans sa facture interne, ses matériaux et ses formes, d'une époque donnée, des rapports sociaux, du développement des rapports de production, etc. ; il incarne un moment historique et le restitue dans un langage esthétique singulier. En tant qu'autonome, l'art se fait contre les contraintes externes, d'ordre social, économique, politique, moral, religieux, etc., il s'affirme dans ses principes propres consistant à développer une forme adéquate. Adorno défend l'idée complexe selon laquelle plus une œuvre d'art est autonome et plus elle est à même de développer un langage approprié lui permettant d'incarner son époque ; à l'inverse, plus elle est hétéronome, comme c'est le cas des produits de l'industrie culturelle, et moins elle est à même de « parler » à sa manière singulière de la période historique dans laquelle elle opère. »¹⁹

Le concept d'industrie culturelle constitue l'un des apports théoriques déterminants d'Adorno à la sociologie de l'Art ; observant l'évolution capitaliste de ces « Mondes de l'Art » que décrit Becker, Adorno perçoit dans la musique standardisée qui en résulte une forme médiocre d'art musical, où la marchandisation de l'œuvre réduit celle-ci à l'état d'objet de consommation, pillant de leurs sens celles qui précèdent (« Plus la musique est réifiée, plus elle sonne de façon romantique aux oreilles aliénées ; l'homme qui siffle triomphalement dans le métro le thème du final de la première symphonie de Brahms n'a déjà plus à faire qu'aux débris du genre symphonique »²⁰), aliénant la création musicale à la reproduction de codes artistiques socio historiquement datés et donc inauthentiques (c'est ainsi qu'Adorno condamne Stravinsky, et le jazz), et opérant de facto une dissociation entre « culture officielle », « pervertie » et dont « la réification atteint la structure interne » et une avant-garde, la seule qui répondrait selon Adorno aux exigences de l'esthétique : permettre un retour réflexif de l'auditeur sur la société dans laquelle il vit, et opérer une fonction cathartique d'expression de la souffrance induite par sa propre aliénation au sein d'un faux universel.

Lui-même compositeur, la pensée d'Adorno s'inscrit en rejet d'un double modèle dont l'auteur est contemporain, celui des totalitarismes, et celui du capitalisme, lesquels ont en commun selon lui de réifier le social sous l'égide de « la raison comme mystification des masses ».²¹ Adorno apportait à l'inverse un soutien total à la Nouvelle Musique, dont Schönberg est une des figures de proue, et qui se proposait de dépasser les cadres formels de composition de musique écrite tels qu'ils étaient posés depuis Beethoven. Cette

¹⁸ Adorno, Théodore, Théorie Esthétique, p252

¹⁹ Olivier Voirol, Avant-Propos, Autonomie et négativité de l'art, Réseaux n166, 2011, p34

²⁰ Adorno, Théodore, Le caractère fétiche dans la musique, 1973

²¹ Wellmer, idem

opposition entre musique authentique et musique de consommation, réifiée, fétichisée, et surtout dont l'écoute serait régressive, puisque selon Adorno les musiques standardisées ne sont que la reproduction à l'infini de matériaux antérieurs – et donc de réalités socio historiques périmées – a focalisé les critiques portées au travail d'Adorno. Une telle dichotomie pose problème pour le sociologue dont le travail d'étude des phénomènes musicaux se retrouve réduit à identifier ce qui est musique authentique de celle qui ne l'est pas, puis de réduire l'étude de l'expérience d'écoute de celle qui ne serait pas authentique à une simple régression socio-culturelle.

*« Le comportement qui consiste à évaluer est devenu une fiction pour celui qui est assailli de tous côtés par les marchandises musicales standardisées. Il ne peut ni se dérober à leur supériorité, ni choisir parmi celles qui lui sont présentées : elles se ressemblent toutes si parfaitement qu'on ne peut finalement plus rendre raison d'une préférence qu'en invoquant une circonstance biographique personnelle ou en rappelant le contexte dans lequel on a entendu cette marchandise standardisée ».*²²

Dieter Diederichsen²³ a repris la critique d'Adorno à propos du Jazz, dont Adorno avait justement disqualifié la valeur esthétique, cette fois pour légitimer l'apport :

« La fuite du solo serait ensuite le langage musical entièrement différent qui commence à en parler, à la différence du thème, et est à comprendre comme une négation de la musique à partir de laquelle il se développe. »

Et de fait, émettre l'idée d'une réflexion interne à elle-même de la musique standardisée :

Elle s'est aussi appropriée des matériaux et des signes « qui étaient au début des rebuts de ce que la musique fut une fois et s'est attachée à de nouvelles significations, aux promesses de liberté de la prospérité économique (la jeunesse bien dotée), la libération individuelle (existentialisme) et la démocratisation (mouvement des droits civiques) : des bruits techniques amplifiés électriquement dans un fond sonore de danses et d'images, de sons fétiches et d'articles de mode. (...) Entre ces deux extrêmes – le vide absolu de la marchandise et le langage artistique en partie clandestin de la contre-culture –, la musique populaire a toujours réussi à maintenir une tension qui l'empêche de se dissoudre dans l'une ou l'autre de ces tendances ».

Dès lors, puisque selon Adorno les musiques authentiques « sont celles qui se livrent sans restriction au contenu historique de leur époque et sans avoir la prétention de dépasser l'histoire », les phénomènes musicaux subversifs issus de cette tension interne à l'industrie culturelle – celle-ci en a besoin pour se renouveler autant qu'elle cherche à les absorber et à les standardiser –, constitueraient une de ces avant-gardes dans lesquelles s'expriment des communautés d'individus cherchant à se distancer de leur environnement sociétal. Cela ouvre de nouvelles pistes de recherche au sociologue, sans pour autant rejeter l'apport d'Adorno et surtout sans le limiter à la Nouvelle Musique.

²² Adorno, Théodore, Le caractère fétiche de la musique, 1973

²³ Diederichsen, Dieter, « Zeichenangemessenheit. Adorno gegen Jazz und Pop », in Schafhausen N., Müller, V.N, Hirsch, M. (eds.), Adorno: die Möglichkeit des Unmöglichen, Frankfurt a. M., cité par Wellmer, Albrecht, Autonomie et Négativité de l'Art, pp29-70, Réseaux n°166, p60

Outre les études esthétiques, la sociologie de la musique se structure autour d'un courant hérité de Bourdieu (*La Distinction*, 1979), étudiant les phénomènes musicaux et notamment la réception des œuvres musicales dans une logique d'habitus²⁴. Ici le chercheur s'applique à mettre en corrélation pratiques musicales et appartenances sociales. L'écoute est ici envisagée comme une mise en scène des positions sociales, « les systèmes de goût et les pratiques culturelles particip[ant] fondamentalement à la reproduction des rapports de domination par l'imposition d'un arbitraire culturel, qui correspond à la culture des classes dominantes »²⁵. Une approche qui tend à mettre en avant l'architecture de goûts socialement discriminante construite par l'auditeur.

Les Cultural Studies se sont également intéressées au phénomène musical, mais cette fois l'accent est mis sur la réappropriation de l'œuvre par les auditeurs. A l'inverse de la critique de l'immanence d'Adorno, l'œuvre passe au second plan, au profit des pratiques culturelles et politiques dont les sujets l'investissent, ou la réinvestissent.

Anne Marie Green propose un modèle plus poussé du phénomène musical, qu'elle qualifie de « fait social total ». Son approche entend réintroduire la question de l'émotion du récepteur, que la sociologie se heurte à cerner, tant elle semble difficile à isoler dans le cadre d'une étude.

«Le fait musical se dérobe continuellement à la pensée rationnelle et est sans cesse porteur de dimensions insoupçonnables et guère appréhendables avec les outils que les sciences humaines nous proposent actuellement »²⁶.

Green s'intéresse à l'évolution des pratiques d'écoute, observant une individuation du phénomène musical :

«La musique de fonction qui avait organisé les temps et l'espace pour marquer des événements sociaux et/ou spirituels a laissé presque toute la place au profit de la musique de délectation »²⁷

Ainsi Green envisage un phénomène musical à la fois universel et inséré dans une culture donnée, un *fait social total* donc :

« La particularité du fait musical en fait une expérience singulière et individuelle - qui s'inscrit dans le passé et l'expérience de chacun - et en même temps une expérience sociale ; ce sont ces deux types qui donnent toute sa dimension à ce fait »²⁸.

Le regard du sociologue est invité à sortir de l'œuvre seule, mais également d'une logique de champs culturels, afin de cerner les pratiques individuelles qui sous-tendent sa

²⁴ « C'est-à-dire de l'ensemble des dispositions, des schèmes de perception et d'action incorporés au cours de la socialisation primaire et qui reflètent les caractéristiques sociales de son environnement d'origine », Bourdieu, *Le Sens Pratique*, 1980

²⁵ Bourdieu, P. et Passeron, J.-C., *La reproduction. Les fonctions du système d'enseignement*

²⁶ Y a-t-il une place pour la musique en sociologie?, in *La musique au regard des sciences humaines et des sciences sociales : actes du colloque, Maison des sciences de l'homme, Paris, 10 et 11 février 1994*, sous la direction de Françoise Escal et Michel Imberty, p.56

²⁷ Y a-t-il une place pour la musique en sociologie?, p.32

²⁸ Y a-t-il une place pour la musique en sociologie?, p.54

réception et régissent son « être-au-social » : usages formels, émotion, plaisir d'écoute, et également l'aspect communautaire du phénomène musical : « dans toutes les sociétés, la musique permet à ses membres de constater qu'ils appartiennent à la même communauté ».

Les travaux d'Antoine Hennion²⁹ apportent un éclairage nouveau sur le phénomène musical, en mettant l'accent non plus sur l'œuvre seule, mais sur les médiateurs de l'œuvre musicale. C'est là une spécificité de la musique selon Hennion, que de ne pas être fixe dans son support. Là où une toile, une sculpture, et dans une moindre mesure un livre sont partie liée avec un support matériel fixe, la musique est par essence une utopie, insaisissable, tant dans les réinvestissements symboliques qu'elle permet, que du point de vue matériel. Hennion détaille des médiations individuelles, le compositeur, l'interprète, le public dans un concert, mais également collectives (industrie du disque, presse spécialisée), et matérielles : depuis les instruments produisant le message sonore, jusqu'au support technique le restituant, en passant par les éclairages ou encore la mise en scène dans un concert.

L'écoute musicale est donc pensée comme processus dans la perspective d'Hennion ; les médiateurs de l'écoute sont autant de pistes d'étude pour le sociologue, puisque ce serait dans l'interaction entre ces médiateurs que l'expérience musicale existerait, « *une activité hautement instrumentée, faite en groupe et faisant les groupes, constamment discutée, et qui s'appuie fortement sur des objets, des espaces, des façons de faire* »³⁰.

Henri Bergson interroge l'outil, et la technique qui s'y rapporte, avec le concept « d'homo faber », soulignant que la faculté première de l'homo sapiens n'est pas tant la « sagesse » que l'intelligence technicienne, soit la fabrication d'outils et de choses :

*« En ce qui concerne l'intelligence humaine, on n'a pas assez remarqué que l'invention mécanique a d'abord été sa démarche essentielle, qu'aujourd'hui encore notre vie sociale gravite autour de la fabrication et de l'utilisation d'instruments artificiels, que les inventions qui jalonnent la route du progrès en ont aussi tracé la direction. Nous avons de la peine à nous en apercevoir, parce que les modifications de l'humanité retardent d'ordinaire sur les transformations de son outillage. Nos habitudes individuelles et même sociales survivent assez longtemps aux circonstances pour lesquelles elles étaient faites, de sorte que les effets profonds d'une invention se font remarquer lorsque nous en avons déjà perdu de vue la nouveauté. »*³¹

Selon Bergson, ces outils que les hommes inventent modifieraient à leur tour les hommes : l'invention façonnerait l'humain, individu comme société, de par l'adaptation progressive – et souvent invisible pour les contemporains – aux usages, aux habitudes, aux pratiques qui apparaissent dans le sillage de la nouvelle technique résultant de l'outillage inventé.

Martin Heidegger conteste une vision neutre de la technique, perçue de prime abord comme soumise à l'usage que l'homme et la société en font, et/ou décident d'en faire. Il

²⁹ Hennion, Antoine, La passion musicale. Une sociologie de la médiation

³⁰ Hennion, Antoine, Tell, Geneviève, Les protocoles du goût. Une sociologie positive des grands amateurs de musique, in Olivier Donnat, Regards Croisés sur les pratiques culturelles

³¹ Bergson, Henri, L'évolution créatrice, 1907, PUF, Collection Quadrige, 1996, chap. II, p138

envisage la technique moderne comme dominant la nature et l'homme tout à la fois, ce qu'il conceptualise avec « l'arraisonement » (Gestell) :

« L'essence de la technique je la vois dans ce que j'appelle le Gestell (...) Le règne du Gestell (arraisonement) signifie ceci : l'homme subit le contrôle, la demande et l'injonction d'une puissance qui se manifeste dans l'essence de la technique et qu'il ne domine pas lui-même. »³²

Or le phénomène musical ne peut exister sans médiation technique. Les travaux d'Hennion renouvellent la sociologie de la musique en proposant une réhabilitation des supports de diffusion du message sonore, ouvrant ainsi la voie à un questionnement des conséquences de la technique dans les pratiques musicales. Sophie Maisonneuve développe :

« Savoir-faire technique et sensibilité esthétique sont deux compétences qui se construisent conjointement. Plus l'amateur, découvrant les ressources et limites acoustiques du phonographe, apprend à régler l'appareil et à opérer l'ajustement optimal entre un disque (un genre musical) et les composantes techniques de l'instrument, plus il devient sensible à cet élément acoustique de la performance musicale. Plus, également, il apprend à connaître ses goûts, à anticiper ses émotions, et à mettre en relation des objets (disque ou type d'enregistrement, aiguilles), des gestes et une disposition subjective. (...) L'attachement matériel soutient l'attachement à la musique »³³

Le phénomène musical s'inscrit alors dans une perspective rituelle, ainsi que le soutient François Carrière :

« Le collectif auquel fait référence Antoine Hennion, nécessaire à toute formation des goûts (et donc des émotions), les dispositifs techniques, les objets, ne sont-ce pas là, pour une part, des éléments constitutifs de rites où se joue à chaque fois, la mise en forme et l'expression des émotions ? Celles-ci, toujours partagées, deviennent alors le lieu de socialisations nouvelles. Des individus se reconnaissent à tel moment car ils ont un goût commun pour tel ou tel musicien, pour telle ou telle salle. Abonnés à celle-ci, fidèle au concert du premier ils partagent un monde commun. Mais leur goût peut évoluer, se transformer. Aucunement figé ils cherchent au contraire à l'éprouver, à l'expérimenter, à le modifier ; le goût modifie celui qui goûte disions-nous. En un mot le goût comme l'émotion deviennent alors des processus dont il convient d'étudier les évolutions et les transformations ainsi que les socialisations ainsi rendues possibles »³⁴.

C'est dans ce cadre théorique que s'inscrit ma recherche : quelle est l'incidence de la médiation numérique dans le phénomène musical ?

³² Heidegger, Martin, Martin Heidegger interrogé par " Der Spiegel ". Réponses et questions sur l'histoire et la politique, trad. Launay, Mercure de France, 1977, p50

³³ Maisonneuve, Sophie, De la "machine parlante" à l'auditeur. Le disque et la naissance d'une nouvelle culture musicale dans les années 1920-1930, *Terrains*, n° 37, p. 16-22.

³⁴ François Carrière, Quelle place l'analyse sociologique doit-elle accorder à l'émotion ?, publié le 2 juillet 2011, <http://www.implications-philosophiques.org/semaines-thematiques/passions-dans-les-pace-public/quelle-place-l%E2%80%99analyse-sociologique-doit-elle-accorder-a-l%E2%80%99emotion%C2%A0/#sdfootnote23anc>, vérifié le 4/09/2013

Plus précisément, en quoi le numérique change-t-il les pratiques d'écoute, ainsi que les pratiques de production ? Quelle est son influence sur les socialisations inhérentes au phénomène musical ? Comment penser le concept d'industrie culturelle appliqué au marché de la musique, bouleversé par l'introduction d'un support dématérialisé, donc à valeur marchande réduite, et par un potentiel changement dans les pratiques culturelles ?

J'avais initialement choisi la chanson caritative comme sujet de mémoire. Toujours en lien avec la musique, qui est probablement ma seule passion depuis tout jeune ; du moins la seule qui semble s'inscrire dans la durée. J'ai ensuite changé de direction ; outre des choix liés à mon projet professionnel, mes recherches sur la chanson caritative, son format codifié, et ses modes de production, m'ont conduit à aborder le phénomène musical sous un angle probablement moins romantique que par le passé, celui des modes de fabrication des pratiques culturelles. En outre j'ai été interpellé par l'agitation du marché de la musique au printemps 2013, et l'entrée brutale dans le streaming d'acteurs pourtant dominants sur le marché du téléchargement numérique.

Apple avait été en 2003 l'un des pionniers du mp3 légal, tandis que le mp3 illégal prenait son essor sur les plates-formes de partage Peer to Peer. Dix ans plus tard, la décision de changer radicalement de modèle économique, pourtant a priori fonctionnel, m'a interrogé.

Je me souviens très bien de l'irruption du mp3 dans ma vie ; j'achetais énormément de disques à l'époque, et au printemps 2003, je découvre sur internet qu'il est possible de télécharger la musique directement sur l'ordinateur, sans passer par un CD que l'on importerait. Je télécharge le fichier permettant d'installer un logiciel (donc ce qu'on appellera plus tard une « application ») de Peer to Peer, me connecte sur le réseau, et double clique sur Bringin On The Heartbreak de Mariah Carey. Vingt minutes se passent, je suis dubitatif sur ma chaise, puis je double clique sur la petite icône qui est apparue sur mon bureau Windows. Et là, Mariah Carey commence à chanter.

L'incompréhension et l'excitation sont les deux souvenirs que j'ai clairement en tête ; je ne comprenais rien au fonctionnement technique d'une telle prouesse, et comme dans un premier temps je n'utilisais même pas de musique en nomade, je me suis dit qu'il était formidable de ne plus avoir à acheter des disques qui ne me plaisent pas réellement, juste pour avoir une ou deux chansons. De là, je me suis mis à regrouper ces chansons sur des CD que je gravais et dont je faisais moi-même la pochette, ce qui d'ailleurs me plaisait beaucoup.

En quelques mois dans l'aspect pratique, et en quelques secondes dans ma tête, tout mon fétichisme pour ces CD que je chérissais et que je conservais jalousement dans ma bibliothèque, comme d'autres l'empliraient de livres, s'était mu en un enthousiasme débordant pour une personnalisation de la musique que j'écoutais. Je me suis ensuite mis à

écouter de la musique en nomade, puis à ne plus graver de CD musicaux, et à tout écouter directement depuis la sortie audio de mon ordinateur.

C'est en interrogeant mes propres pratiques et en repensant à ma propre expérience des dix ans d'implantation du mp3 que j'ai commencé à cerner mon sujet, celui de l'évènement numérique dans les pratiques musicales. Le principal biais de mon enquête et de mon mémoire se situe donc dans l'étude d'un phénomène et de pratiques qui sont aussi les miennes, au sein d'une génération dont je fais partie.

METHODE D'ENQUETE

J'ai choisi de m'intéresser aux pratiques d'écoute de la musique, et j'ai opté pour une méthode d'enquête par entretiens qualitatifs visant à cerner les pratiques d'écoute de l'enquêté sur les différents médiateurs de contenus musicaux : internet – donc téléchargement et streaming – CD, radio, concerts, réseaux sociaux, et son sentiment sur la dématérialisation du message sonore. La grille d'entretien se découpe comme suit, dans un ordre variable selon l'interaction avec l'enquêté et le fil de ses paroles :

- Pratiques d'écoute de musique enregistrée, actuelles et passées, en sédentaire et en nomade
- Pratiques d'écoute de musique vivante
- Pratiques d'écoute de radios musicales
- Pratiques d'écoute en réseaux
- Une ouverture sur les actualités du streaming
- Qu'est-ce que la musique évoque pour vous ?

J'ai circonscrit la population d'étude aux 15-30 ans, partant d'un double constat : ce sont ceux qui écoutent le plus de musique au sein de la population française avec 2,5 heures d'écoute par jour, un volume horaire qui décroît avec l'âge. Ce sont les principaux consommateurs de musique numérique³⁵, et comme le souligne Denis Brulé, « l'industrie du disque a fondé son succès sur la catégorie des 15-30 ans, qui s'avère la plus forte consommatrice de CD »³⁶.

J'ai restreint le cadre temporel de mon étude à la période 2003-2013 : 2003 marque la date d'ouverture de l'iTunes store (le 28 avril aux Etats-Unis) et le début de la crise du disque (l'exercice 2002 est le premier déficitaire pour les maisons de disque en France), tandis que la décennie couvre l'essor du support mp3, et s'achève par la montée en puissance du streaming depuis 2012 : selon un sondage commandé par le SNEP (Syndicat National de l'Edition Phonographique), 93% des jeunes consomment de la musique sur internet, dont 82% en streaming³⁷ ; c'est ce support de diffusion (qui consiste à diffuser en ligne le contenu musical, sans le télécharger, depuis un site internet agréé par les maisons de disque) qui est actuellement privilégié par l'industrie du disque afin d'endiguer la baisse des revenus liés à la numérisation du marché du disque³⁸.

J'ai donc décidé de me concentrer sur les pratiques de dix « 15-30 ans » sur la période 2003-2013, ce qui concerne donc des individus nécessairement nés entre 1983 et 1988.

³⁵ Sondage Opinion Way pour la SACEM, <http://www.jean-christian-michel.com/musique-sondage.html>, vérifié le 26 mars 2013

³⁶ Brulé, Denis, L'ADSL, Kazaa, l'iPod et la musique, la révolution numérique menace t'elle la diversité musicale?, p20

³⁷ <http://www.snepmusique.com/fr/cpg1-494793-463815-Bilan-annuel-2012.html>, publié le 28 janvier 2013, vérifié le 26 mars 2013

³⁸ <http://www.chartsinfrance.net/actualite/news-80450.html>, publié le 28 juin 2012, vérifié le 26 mars 2013

Concernant le panel socio-professionnel, les enquêtés sont tous diplômés au moins d'un Bac+3, et pour la plupart de parents fortement diplômés (bac +5 ou plus). Cela influe certainement sur les résultats de mon enquête, qui ne se veut pas représentative de toutes les pratiques d'écoutes mais informative sur des pratiques d'écoute de la musique des 15-30 ans entre 2003 et 2013.

Fabien Granjon et Clément Combes, sur la base de données statistiques fournies par Fabienne Gire, nuancent toutefois l'impact des variables que sont le niveau d'étude et les professions et catégories-socioprofessionnelles dans les pratiques musicales, notamment chez les jeunes :

« La familiarisation dès le plus jeune âge avec les technologies les plus avancées (présence accrue des TIC et des écrans au sein des espaces privés, professionnels, d'études et de loisirs) et l'existence de sociabilités spécifiques entre pairs sont des dynamiques simultanées conduisant à faire des 12-25 ans la population manipulant le plus de contenus numériques et la plus utilisatrice de technologies informatiques à des fins culturelles. Ces quelques éléments de cadrage montrent que l'âge, mais aussi le sexe, sont les variables souvent les plus clivantes (davantage que le niveau de diplôme ou la PCS) pour nombre de pratiques liées à la consommation musicale. Les différences sexuées étant par ailleurs, en général, plus marquées chez les 12-25 ans. »³⁹

Néanmoins l'un des biais évident de cette uniformité socio-professionnelle est que seuls deux d'entre eux n'utilisaient pas de smartphone au moment de l'entretien ; tous les enquêtés en ayant possédé au moins un au cours de la décennie 2003-2013. Si l'accès à internet est répandu en France, avec 22 millions d'abonnements⁴⁰, celui de l'accès à internet depuis son téléphone portable l'est moins avec 24 millions de possesseurs de smartphone, soit moins d'un Français sur deux⁴¹ ; ceci posé, la proportion d'équipement en smartphone chez les 15-35 ans est plus élevée, avec plus de 50% de taux d'équipement⁴².

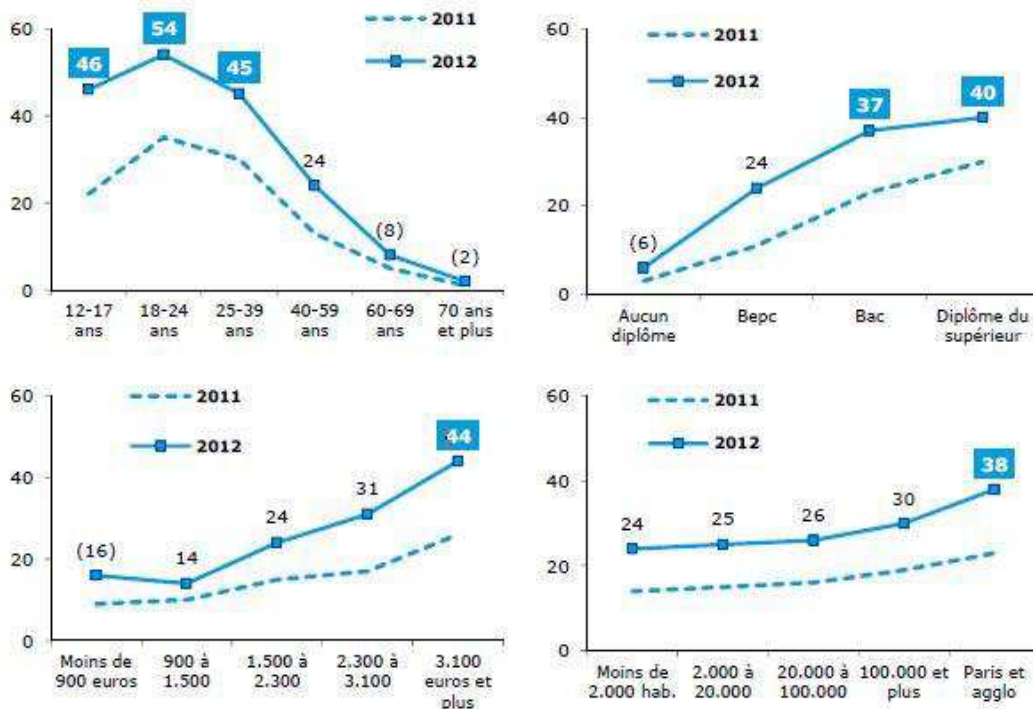
³⁹ Granjon, Fabien, et Combes, Clément, La numérimorphose des pratiques de consommation musicale, Le cas de jeunes amateurs, pp 294-334, Réseaux n°145-146, p.294

⁴⁰ <http://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/observatoire/3-2012/obs-march-t32012.pdf>, publié le 10 janvier 2013, vérifié le 4/09/2013

⁴¹ <http://www.slideshare.net/Thierry-Pires/barometre-mobile-marketing-association-france-mai-2013>, publié en mai 2013, vérifié le 4/09/2013

⁴² http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/rapport-credoc-diffusion-tic-2012.pdf, publié en juin 2012, vérifié le 4/09/2013

Graphique 9 - Taux d'équipement en Smartphone, en fonction de l'âge, du diplôme, des revenus et de la taille de l'agglomération de résidence (en %)



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations », juin 2012.

Un autre élément est la facilité de passation de l'entretien, puisque je parlais le même langage que les enquêtés, mêlant termes techniques et anglicismes dans la conversation.

La passation de l'entretien de type semi-directif s'est déroulée en face à face, par enregistrement sonore, d'une durée moyenne de 50 minutes (25 minutes pour le plus court, un peu plus d'une heure pour le plus long). Concernant les entretiens eux-mêmes, il m'a été très simple de constituer mon échantillon, chaque individu acceptant volontiers, voire avec enthousiasme, de se soumettre à l'entretien. Il m'est difficile de dégager la part d'aide apportée par soutien à mon mémoire, compte tenu du fait que tous les interrogés sont des proches, de l'enthousiasme lié uniquement au sujet de mon mémoire lui-même. Mais la position carrefour qu'occupe la musique entre sphère privée et sphère publique est de toute façon l'un des axes abordés par l'entretien.

Le principal écueil de mes entretiens est l'origine même de leur contenu : ma propre expérience d'auditeur, qui implique une construction préconçue de mon sujet d'étude. J'ai tenté de limiter ce biais en faisant deux entretiens préliminaires, afin d'ajouter des questions qui ressortaient éventuellement des pratiques d'écoute de ces deux « cobayes » et auxquelles je n'avais pas pensé. Je n'ai ni retranscrit ni exploité le contenu de ces entretiens. Ma grille d'entretien reste biaisée par ma propre expérience de la décade 2003-2013.

De plus j'ai observé un forum musical français, [Pure Charts](#), en utilisateur invité anonyme et non inscrit donc observation non participante, et sans altération de mon sujet

d'observation, pendant huit mois. C'est l'un des forums musicaux francophones les plus actifs, et le forum musical français généraliste le plus fréquenté, avec près de trois millions de messages postés depuis son ouverture là encore en 2003, 64000 membres, et un record de fréquentation de plus de 3384 connectés simultanés, avec plusieurs centaines en moyenne⁴³⁴⁴. Le forum est rattaché au site historique [chartsinfrance](http://www.chartsinfrance.net), lancé le 22 juin 2002, et se décompose actuellement en cinq sous-sections, toutes intégralement publiques (il n'existe pas de sous-sections uniquement accessible une fois inscrit ; l'inscription ne donne accès qu'à la possibilité de poster un message, d'en aimer un, de créer un sujet de discussion et de créer un profil utilisateur personnalisable) :

- *Les Charts*, qui regroupe des fils de discussions sur les ventes et les diffusions radios en France, dans le monde, ainsi que les tops des utilisateurs du forum.
- *Only The Best*, qui regroupe des discussions sur des artistes classés par genre, et les critiques de disques faites par les utilisateurs.
- *Universtars*, qui regroupe les sujets d'actualité des célébrités de l'industrie musicale, les concerts, les vidéo-clips, et curieusement une section TV/cinéma.
- *Le Site*, qui regroupe les sujets liés au forum lui-même et aux sites des utilisateurs.
- *Le Bar*, et ses sujets de discussion communautaires pas nécessairement en lien avec la musique ou l'actualité musicale.

⁴³ <http://www.chartsinfrance.net/communaute/>, statistiques communiquées en bas de page, vérifié le 4/09/2013

⁴⁴ <http://www.chartsinfrance.net/actualite/news-80331.html>, publié le 22 juin 2012, vérifié le 4/09/2013

Rappel de quelques définitions de termes techniques, notamment anglophones, employés au fil du mémoire non seulement par moi-même, mais aussi par les enquêtés :

- Mp3 (Motion Picture Engineering Group Audio Layer 3) : algorithme de compression audio, inventé en 1994, capable de réduire drastiquement la quantité de données nécessaire pour restituer de l'audio, mais qui, pour l'auditeur, ressemble à une reproduction du son original non compressé : avec une bonne compression la différence de qualité devenant difficilement perceptible.⁴⁵
- Logiciel : « un logiciel est un ensemble composé d'un ou plusieurs programmes, ainsi que les fichiers nécessaires pour les rendre opérationnels - fichiers de configuration, images bitmaps, procédures automatiques. Le logiciel détermine les tâches qu'un appareil informatique peut effectuer et donne à l'ordinateur sa valeur ajoutée.⁴⁶ »
- Système d'exploitation, ou OS (Operating System) : « ensemble de programmes qui dirige l'utilisation des capacités d'un ordinateur par des logiciels applicatifs. »⁴⁷
- Application : « une application est un logiciel qui permet de réaliser une ou plusieurs tâches ou fonctions. « Application » est souvent confondu avec « logiciel », ce dernier terme ayant un champ sémantique plus étendu ; une application web est un logiciel applicatif manipulable grâce à un navigateur »⁴⁸
- Numérisation : la numérisation est la conversion des informations d'un support (texte, image, audio, vidéo, etc.) en données numériques que des dispositifs informatiques ou d'électronique numérique pourront traiter. Les données numériques se définissent comme une suite de caractères et de nombres qui représentent des informations. On utilise parfois le terme français digitalisation (digit signifiant chiffre en anglais).⁴⁹
- Serveur : désigne « un dispositif informatique matériel ou logiciel qui offre des services, à différents clients »⁵⁰, parmi lesquels le stockage de données et le partage de fichiers.
- Plate-forme de téléchargement : initialement une plate-forme désigne une base de travail informatique permettant d'écrire et de développer un ensemble de logiciels⁵¹ ; appliqué au web, le terme désigne plus largement un logiciel serveur web depuis lequel un support numérique (musique, film, photo, document Word,...) est téléchargeable. Dans le cas de la musique numérique, cela inclut les plates-formes illégales (torrents, Peer 2 Peer) et légales (iTunes, Amazon, mais également les plates-formes de streaming).

⁴⁵ http://fr.wikipedia.org/wiki/MPEG-1/2_Audio_Layer_3, vérifié le 4/09/2013

⁴⁶ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Logiciel>, vérifié le 4/09/2013

⁴⁷ http://fr.wikipedia.org/wiki/Système_d%27exploitation, idem

⁴⁸ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Application>, idem

⁴⁹ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Numerisation>, idem

⁵⁰ http://fr.wikipedia.org/wiki/Serveur_informatique, vérifié le 4/09/2013

⁵¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Plate-forme_%28informatique%29, vérifié le 4/09/2013

- Peer to Peer : désigne « un modèle de réseau informatique proche du modèle client-serveur mais où chaque client est aussi un serveur »⁵², donc une plate-forme de partage de fichiers entre utilisateurs.
- Streaming : (« courant ») désigne la diffusion de musique numérique en ligne : le morceau est stocké sur les serveurs d'un fournisseur (Deezer, Spotify, Pandora,...) et l'auditeur le diffuse sur son appareil via une connexion internet ou 3G, en passant par un site ou un logiciel dédié (donc l'application Deezer, Spotify,...). La musique en streaming est lue par le logiciel de l'auditeur à mesure qu'elle est diffusée par le serveur, tandis que le téléchargement requiert d'enregistrer le fichier avant de le diffuser.
- Cloud : désigne un « nuage » virtuel de ressources informatiques, géré par un fournisseur qui en entretient l'infrastructure technique et logistique, et accessible via une connexion internet ou 3G⁵³. Cela inclut par exemple des espaces de stockage virtuel privés. Cet espace de stockage est « physiquement » situé sur les serveurs des fournisseurs en question : Dropbox, Google, Microsoft, Apple,...
- Importer un CD : consiste à insérer un CD dans le lecteur optique d'un ordinateur, et à numériser les morceaux en mp3 sur l'ordinateur.
- Playlist : désigne une liste de lecture, soit un enchaînement de titres choisis par l'auteur de la playlist et qui se diffusent dans l'ordre voulu.
- Leak : un leak (« fuite ») désigne une sortie numérique d'un album ou d'un morceau se faisant avant la date prévue, ou indépendamment de la volonté de l'artiste. Le mystère plane toujours sur les sources de la fuite : critiques musicaux, animateurs radios ayant obtenu une copie presse, techniciens du studio, proches des artistes ; certains leaks sont le fruit de l'artiste lui-même. Ce peut être lorsqu'il est en conflit avec son label, ainsi M.I.A. menaçant de faire fuiter son prochain album, retenu captif par une maison de disque insatisfaite du résultat⁵⁴ ; ce peut être aussi un leak orchestré dans une logique de stratégie promotionnelle : c'est ainsi que Nine Inch Nails avaient lancé leur album Year Zero en 2007⁵⁵, essayant des clés USB dans leurs concerts, lesquelles contenaient des mp3 de l'album à venir. L'industrie semble avoir trouvé une solution dans la vente en différé du numérique et du physique : sortir le numérique en premier, puis une semaine plus tard le support CD, de sorte que l'envoi des copies promo puis industrielles se fasse une fois la musique déjà en vente. Une stratégie à laquelle l'industrie a longtemps été hostile – puisque cela concourt à déclasser le support CD, plus cher à l'achat et plus rentable, et cela fractionne la première semaine de l'album en deux et réduit les chances d'un bon classement – mais qui semble pour le moment fonctionner : le nouvel album de la chanteuse pop anglaise Natalia Kills ne s'est trouvé sur internet que lorsqu'il s'est trouvé sur les plates-formes légales, aboutissant à d'amusantes situations : l'album est reporté « leaké » sur le

⁵² <http://fr.wikipedia.org/wiki/Peer-to-peer>, vérifié le 4/09/2013

⁵³ http://fr.wikipedia.org/wiki/Cloud_computing#cite_ref-4, vérifié le 4/09/2013

⁵⁴ <http://www.rollingstone.com/music/news/m-i-a-threatens-to-leak-new-album-20130809>, publié le 9/08/2013, vérifié le 4/09/2013

⁵⁵ <http://www.theguardian.com/technology/2007/mar/29/pop.guardianweeklytechnologysection>, publié le 29/03/2007, vérifié le 4/09/2013

site hasitleaked.com, qui référence les leaks musicaux, par... la plate-forme légale Amazon. Le leak est en tout cas imprégné d'une aura de mystère qui suscite l'agitation sur les forums musicaux, avec des sujets ouverts spécifiquement pour annoncer un leak, attirant donc l'attention sur l'artiste en question.

- Like : désigne la marque d'appréciation positive portée sur une publication, présente sur de nombreuses plates-formes de communication, et notamment les site internet, blogs, forums ; soit sous cette forme littérale (le « j'aime » des publications Facebook), soit via un symbole, notamment celui d'un petit pouce levé vers le haut, ou vers le bas dans le cas contraire (Youtube).
- Buzz : initialement une technique marketing visant à créer du bruit (« bourdonnement ») autour d'un nouveau produit, le terme s'est répandu dans le langage courant pour désigner un sujet qui fait parler de lui à moment donné.

I. LA NUMERISATION DES PRATIQUES MUSICALES

1. Des pratiques d'écoute diversifiées et individualisées

Les entretiens révèlent un foisonnement de pratiques d'écoutes hétéroclites, générées par les possibilités que confère la numérisation du message sonore.

- émancipation matérielle

Des possibilités matérielles au sens le plus concret tout d'abord. La numérisation des contenus permet d'expérimenter la musique partout, tout le temps. Elle offre à l'auditeur la possibilité de prolonger l'expérience musicale avec un minimum de contraintes matérielles, comparativement au CD notamment :

« Je me souviens avoir été agréablement surprise par le fait de pouvoir avoir un morceau de musique ou un album en quelques minutes sans me déplacer de chez moi, de pouvoir l'écouter aussitôt après depuis mon ordinateur, de pouvoir me graver mes propres CD si je souhaitais par exemple l'emporter en voiture et surtout de passer du discman à l'iPod Touch où l'on pouvait stocker des centaines de musiques plutôt que d'avoir plusieurs CD dans son sac et d'en changer ce qui n'était pas franchement très pratique. » Noémie

Rapidité, simplicité, faible encombrement. La recherche s'est largement penchée sur les avantages matériels ayant favorisé l'adoption fulgurante du numérique parmi les jeunes auditeurs. Un autre aspect est celui de l'ouverture des possibles qu'offre le numérique, corollaire de la dématérialisation du support musical et de son fractionnement en unités de morceaux plutôt qu'en unité d'album rassemblant plusieurs pistes :

« Je trouvais ça génial (...) c'était vraiment une énorme ouverture en fait, t'avais l'impression que t'allais jamais t'arrêter de découvrir des choses, à partir du moment où on est passé sur le numérique. Et c'est vrai. » Mitch

Le CD se présente en effet comme un tout, un tout objet, un tout de contenu sonore, un tout de prix. Cela implique des lieux de découverte spécifiques, ceux où le CD inconnu est en écoute. Ainsi Cristalline se souvient-elle :

« Il y a dix ans j'allais à la bibliothèque municipale, avec la carte d'une amie, et on allait emprunter des CD. Et ensuite on les enregistrait sur l'ordinateur de mes parents, enfin de ma maman, et ensuite on se les partageait. » Cristalline

Si les pratiques de découverte en sociabilité ont peu évolué, ce que j'aborderai plus loin, en revanche les pratiques de découverte individuelles ont été bouleversées par le numérique. Plus besoin de se rendre dans un espace dédié afin d'écouter un disque, plus besoin de se référer à un classement par genre déterminé par les disquaires, le numérique tel qu'il se présente sur les plates-formes de téléchargement est sans étiquettes, sans rangement, sans un tout incompressible qui en ralentiraient la découverte. L'auditeur se dirige par liens et par clics de mp3 en mp3.

La transition au numérique est perçue comme une source d'enthousiasme « en soi » en vertu de la libération matérielle et des perspectives de partage qu'elle favorise :

« Le numérique c'est fabuleux. Parce que maintenant j'envoie un mail avec de la musique, j'envoie un transfert avec de la musique, personne a besoin de se déplacer, et en cinq minutes je fais découvrir un nouvel album à un pote, il me fait découvrir un nouvel album, j'ai le nouvel album sur mon ordinateur et je peux le réécouter même quand il est plus là. » Cristalline

L'expérience d'écoute est donc facilitée non seulement dans son accès, mais également dans son partage avec autrui. Et l'autre avantage du numérique, c'est le prix :

« J'écoute plus de musique maintenant. Parce que déjà les CD je trouve que ça coûtait super cher, et du coup j'en achetais pas non plus tellement, et du coup j'écoutais plus à la radio. Je trouve ça plus simple, je me sens plus libre en fait. » Séverine

Le numérique, bien entendu illégal mais également légal, permet à l'auditeur de cibler ses achats, de ne dépenser qu'un euro par piste au lieu d'en dépenser 20 pour un album physique, ce qui démultiplie les possibilités d'écoute et conduit à une expérience d'écoute potentiellement plus variée.

- **Emancipation spatiale**

Le numérique n'a pas seulement modifié les pratiques du point de vue matériel, mais également spatial. L'expérience musicale est devenue nomade :

« Ça me fait plaisir d'écouter de la musique, parce que je peux l'écouter à peu près n'importe où, et ça devient relativement vital presque, dans le sens où ça me permet de supporter tous les événements relous, et obligatoires type faire la queue à la CAF pendant deux heures, ben si j'ai mon mp3 c'est pas grave, c'est bon. » Cristalline

- Une pluralité de support d'écoute

Une autre caractéristique de ces pratiques d'écoutes à l'ère du numérique est la pluralité des supports technologiques de diffusion du message sonore. Le CD impliquait une chaîne hifi avec platine CD, voire un lecteur de disque portable pour certains. Désormais, il s'en faudrait de peu pour que chaque individu ait une pratique d'accès à la musique différenciée :

« J'ai mon ordi relié à une chaîne hifi » Noémie

« Sur mon iPhone, et quand je suis chez moi, c'est mon ordi ou mon iPhone qui sont reliés à ma chaîne hifi en wifi, et je passe par iTunes ou spotify » Laure

L'expérience musicale s'est enrichie d'une constellation de pratiques possibles et adaptables selon les besoins sédentaires ou nomades de chaque utilisateur : baladeur numérique (dont le fameux iPod, apparu en 2001), smartphone, ordinateur, tablette, chaîne hifi, câble jack, wifi pour les médiateurs matériels ; mp3 (format de fichier sonore le plus répandu, que ce soit en téléchargement illégal ou légal), m4a (format de fichier sonore d'Apple), pour les principaux supports numériques ; diffusion de flux en ligne ou streaming, soit par opérateurs spécialisés type Deezer, Spotify ou Soundcloud, soit par diffuseurs de contenus multimédias type Youtube, et également les applications dédiées de chacun de ces fournisseurs de contenus.

Sans oublier les pratiques de contournement, qui visent à transgresser l'usage initialement prévu d'un médiateur donné :

« Je télécharge illégalement pour la plupart, ou alors à moitié légalement ; en fait soit je vais sur des sites de leak (fuite) de musique en ligne, surtout si je cherche un album en entier, soit je diffuse un titre par internet et je vais récupérer le fichier dans le cache de mon navigateur. C'est ni légal ni illégal quoi. » Edouard

En effet le streaming, diffusion de contenus multimédias en ligne, n'implique a priori pas de téléchargement de copie sur le support matériel de sa diffusion. Ainsi diffuser un titre sur Youtube ne devrait pas en donner l'accès hors ligne à l'auditeur. Mais le contenu diffusé étant stocké temporairement sur l'ordinateur, il suffit de faire du temporaire du permanent en allant chercher le fichier dans son dossier de stockage. Une pratique d'autant plus simple d'accès qu'elle est largement détaillée sur diverses sources en ligne (blogs, forums) voire rendue possible par des applications dédiées téléchargeables, en toute légalité, sur son navigateur internet.

Il peut aussi s'agir d'une simple copie par enregistrement de la source sonore, à la manière de ce que permettait la cassette audio avec la radio :

« Je n'utilise le streaming, genre Spotify on est d'accord, seulement pour écouter une chanson pour après l'enregistrer » Tim

- nouvelles pratiques des médias musicaux traditionnels

Le numérique a en outre modifié les pratiques d'écoute sur les supports de diffusion antérieurs. Ainsi la radio, vecteur classique d'accès à des contenus musicaux, cède le pas dans les pratiques à une demande accrue de personnalisation des contenus :

« En fait plus j'ai téléchargé, plus j'ai pu choisir la musique qui me plaisait. Il n'y a pas de radio diffusant exactement ça, et les radios sont même très clivées dans leurs choix musicaux. Je n'ai pas envie de choisir entre les trucs bobos indés de Nova et la dance camping de Fun Radio, surtout que souvent aucun des deux ne m'irait et que ce que j'écoute n'est pas playlisté par des radios. » Edouard

« C'est trop commercial, c'est trop pour tout le monde. » Claire

Le numérique offre en effet une pluralité de parcours à travers la toile et donc une personnalisation des contenus musicaux, à l'inverse des radios dont les contenus sont structurés autour d'une ligne directrice, qu'elle soit envisagée par genre, ou par public cible.

Toutefois une telle pratique d'écoute requiert un minimum d'investissement de la part de l'auditeur, aussi le média radiophonique trouve t'il sa place dans des pratiques d'écoutes plus passives :

« J'écoute la radio tous les matins dans le sens où c'est sous la douche et je n'ai pas envie de réfléchir » Tim

Ou quand d'autres médias de diffusion ne sont pas disponibles :

« Quand j'écoute ce serait dans les voitures des autres en fait » Séverine

Une autre pratique d'écoute de la radio à l'ère du numérique est liée au potentiel de découverte que présente ce média :

« Parfois c'est des musiques qu'on a pas forcément l'habitude d'écouter, par exemple sur Nova c'est des choses que mon entourage et moi n'avons pas l'habitude d'écouter et je trouve qu'il y a des trucs super sympas, et voilà pour ça j'ai téléchargé tous les Nova tunes d'ailleurs, les CD de Nova » Noémie

Il est d'ailleurs intéressant de noter le rapport passif/actif que présente Noémie dans ses pratiques d'écoute : d'abord passive dans sa recherche de nouveautés, elle devient ensuite active dans sa démarche de se procurer le contenu entendu à la radio.

Enfin une autre pratique d'écoute qui est ressortie de mes entretiens est une volonté délibérée d'une écoute conduite, indépendamment des possibilités de correspondance avec des goûts personnels, ou de découverte de goûts autre que les siens ; juste ne pas décider soi-même :

« J'aime bien l'aléatoire aussi, comme ça justement, c'est aussi se laisser guider la radio. Il y a beaucoup plus de surprises » Mitch

- **apparition de contraintes nouvelles : stockage, connectivité, publicité et catalogue musical**

Le stockage est une des contraintes nouvelles inhérente au numérique : nouvelle de par le contenu à stocker plus que par la logique de contrainte de place, que l'on pouvait déjà trouver dans les pratiques pré-numériques avec l'encombrement du support CD. Cette fois il s'agit de stockage en volume de données. Les smartphones et baladeurs numériques contiennent en effet une quantité limitée de données stockables :

« Comme j'ai qu'un giga sur mon mp3, du coup ça prend carrément de la place quoi et du coup il fallait que je le vide, pour ravoir des choses. » Séverine

Toutefois il est intéressant de constater que tous mes enquêtés m'ont parlé de cette contrainte au passé. Les capacités de stockage des appareils numériques sont en effet de plus en plus grandes et surtout extensibles, avec l'insertion de cartes mémoire au sein des appareils de diffusion ; en outre, la diffusion en streaming n'implique aucun stockage, sauf à aller récupérer le fichier temporairement copié sur l'ordinateur.

Bien plus discriminante est la contrainte de connectivité. Elle est le corollaire du streaming, puisque pour diffuser du contenu en ligne, encore faut-il disposer d'une connexion :

« Je ne vois pas l'intérêt d'écouter trop en streaming. Parce que tu vois t'es trop dépendant du réseau après. Moi je préfère être sûre d'avoir mes musiques avec moi, genre par exemple mes parents habitent en Afrique je fais quoi avec du streaming, ben pas grand-chose, Internet tu l'as pas partout. » Christelle

Une autre contrainte liée à celle de la connexion est celle du volume de données disponibles.

« Je suis chez Bouygues Telecom et que l'accès à la 3G est tout pourri. Et en plus, même avec un accès qui fonctionne, à ce moment-là ma bande passante mensuelle est limitée. » Edouard

Les forfaits d'opérateurs téléphoniques limitent le volume de données échangeables entre un smartphone et le réseau, avec un échelonnement des tarifs des abonnements à la clé. Une double contrainte émerge alors lors de l'accès au contenu musical : avoir du réseau, et avoir du volume de données.

La publicité est une contrainte inhérente au streaming uniquement cette fois, et qui est revenue dans chaque entretien :

« Ce qui ne me plait pas, tu ne trouves pas tout, déjà, et la pub, être coupé par la pub » Tim

Les services de streaming proposent en effet une offre gratuite avec pub, et une offre payante sans. Toutefois cette contrainte me semble peu liée au numérique, dans la mesure où elle se retrouve dans le médiateur radiophonique, et qu'elle y est tout autant décriée par les enquêtés. La situation est différente pour l'autre critique formulée par Tim, et qui est là encore une tendance lourde dans mes différents entretiens, à savoir le catalogue disponible

en ligne, qu'il s'agisse des plates-formes de téléchargement légal, ou les fournisseurs de contenus en ligne. Cet argument est d'autant plus intéressant qu'il n'est plus aussi vrai que ce qu'il l'a été : l'industrie du disque a rapidement pris conscience de l'indigence de ses catalogues en ligne par rapport à l'offre illégale, et a multiplié les accords de diffusion, notamment avec les acteurs du streaming. Une recherche spécifique de contenus musicaux peut s'avérer facilement déceptive, elle concerne des pratiques musicales actives de contenus ciblés, ainsi Edouard :

« Sans parler d'artistes scandinaves dont les albums ne sont même pas diffusés légalement en dehors de leur pays d'origine, comme Fallulah par exemple »

Mais l'offre légale étant de plus en plus susceptible de répondre aux demandes des auditeurs, l'explication tient peut-être davantage au caractère rituel des pratiques numériques. Tous les enquêtés reprennent un vocabulaire de la répétition pour décrire leurs pratiques musicales, « j'ai le réflexe de », « j'ai l'habitude de ». Dès lors les politiques de restrictions et l'indigence initiales des services légaux sont peut-être tant ancrées dans ces « habitudes » que les auditeurs les tiennent pour définitives. Cristalline par exemple ignore que les fichiers musicaux d'iTunes ne sont plus encodés pour n'être lisible que sur iTunes, selon le système abandonné du DRM, *digital rights management* (protection qui interdisait de lire un fichier numérique sur d'autres supports que celui sur lequel il avait été acheté).

- **des démarches d'écoute qualitative distinctes**

Il est intéressant de relever qu'une démarche d'écoute qualitative peut se développer en parallèle de pratiques musicales extensives. Ainsi Laure, qui écoute « beaucoup beaucoup de musique », délimite t'elle différentes écoutes du message sonore, selon le contenu de celui-ci :

« Y a différents types de musique dans mon esprit. Je distingue la musique que j'écoute quand j'ai envie juste de me divertir, de la musique dans laquelle je mets plus de sens, j'ai pas la même écoute de tous les morceaux. Déjà la plupart du temps quand je suis en posture divertissement, je n'écoute pas les paroles, je vais chercher une mélodie agréable. Alors qu'il y a des artistes que je vais vraiment aimer, parce que je vais prendre le temps d'écouter. Donc ça c'est vraiment deux catégories distinctes. Et après il y en a une troisième, c'est les musiques où c'est pas nécessairement les paroles qui sont importantes, mais là c'est vraiment de la musique au sens, des instruments de musique, genre le jazz par exemple tu vois, c'est encore une autre disposition mentale, c'est encore un autre plaisir et c'est encore une autre écoute. » Laure

L'irruption du numérique dans les pratiques musicales individuelles se traduit donc par la multiplication des supports, des médiums techniques, des lieux d'écoute ; elle permet la construction d'un répertoire musical personnalisé plus aisément que la radio ou le CD ne le permettaient. Le numérique présente également de nouvelles contraintes originales, que l'auditeur cherche à contourner. Et si l'expérience musicale se démultiplie et se ritualise, ce n'est pas pour autant au détriment d'une pratique qualitative qui différencierait une posture d'écoute selon le contenu du message sonore reçu.

- **les pratiques d'écoute en sociabilités : partage et interactivité**

Anne Marie Green relève que « dans toutes les sociétés, la musique permet à ses membres de constater qu'ils appartiennent à la même communauté ⁵⁶».

« C'est une des passions que tu partages avec les gens. Tu peux avoir des goûts musicaux communs, et créer des affinités avec des personnes, parce que la personne aime plus ça, et voilà. » Claire

Le numérique permet, on l'a vu, de faciliter les échanges et les partages directs, par l'intermédiaire de liens de téléchargement, de streaming ou par l'envoi de morceaux par mail :

« J'ai des potes, spontanément, on s'envoie des musiques qu'on écoute en ce moment en fait. » Laure

Les facilités de partage du support numérique permettent de renforcer les sociabilités musicales, voire même de créer des pratiques spécifiques de partage, prévues à cet effet :

« C'est agréable et ça me fait plaisir de diffuser certains trucs, il y a même des morceaux que je télécharge plus pour les autres que pour moi. C'est toujours gratifiant quand les gens vous complimentent sur les sons que vous passez et c'est aussi agréable de faire connaître des trucs qui me plaisent, des artistes que je soutiens » Edouard

Les pratiques musicales sont ici prétextes à une mise en scène de soi en société, avec un contenu musical dont le plaisir n'est pas forcément directement conditionné par l'écoute elle-même, mais par la réception de celle-ci lors du partage, à la manière d'un cadeau. Le numérique, en désenclavant le titre d'un album et en réduisant le coût et la difficulté d'accès à la musique, facilite ce type d'échange et renouvelle ses modalités.

Sur les réseaux sociaux, la possibilité de partager de la musique s'offre aux utilisateurs ; ils cimentent ainsi des sociabilités, font des retours sur un événement en commun, et marquent un lien entre eux :

« Je partage des choses quand j'ai eu un délire avec quelqu'un, sur un artiste, sur une vidéo, là par contre ouais, c'est clair que je vais le partager, je vais mettre son nom, je vais mettre le mien, pour que les gens découvrent des choses, qu'ils soient sensibles à quelque chose, ou je sais pas on en a parlé dans la journée, moi je le partage avec la personne moi je trouve ça sympa du coup qu'il y ait un suivi » Séverine

⁵⁶ Green, Anne-Marie, Y a-t-il une place pour la musique en sociologie?, in La musique au regard des sciences humaines et des sciences sociales : actes du colloque, Maison des sciences de l'homme, Paris, 10 et 11 février 1994, sous la direction de Françoise Escal et Michel Imberty

Le partage de musique en société reste toutefois ancré dans des socialisations proches, notamment primaires :

« C'est pas moi qui télécharge, ou alors je les récupère, C'est mon père qui télécharge sinon.

- *Et si ton père ne télécharge plus pour toi ?*

Ben je me renseigne auprès de mes potes pour savoir comment ils font. » Tim

La socialisation, telle que définie par Daniel Gaxie, est « l'installation par intériorisation d'un individu à l'intérieur du monde objectif d'une société ou d'un secteur de celle-ci (...) ces apprentissages s'effectuent d'abord au cours de l'enfance, principalement à travers la famille mais aussi dans le système scolaire ou le groupe des pairs. Cette socialisation initiale, que l'on peut qualifier de « primaire », est complétée par des processus ultérieurs constitutifs d'une socialisation « secondaire » (...) résultat de la trajectoire biographique. »⁵⁷ La socialisation de Tim en matière d'acquisition de contenus numériques est clairement familiale, ou amicale en second lieu, plus que par des acteurs externes, comme un blog, un forum ou un site internet.

Une logique qui prévaut également lors de l'accès à des contenus musicaux par réseau social, type Facebook :

« J'ai un peu repéré des contacts qui postaient de la musique qui me plaisait, ou que en général j'estime pour une raison ou pour une autre, et donc j'écoute régulièrement ce qu'ils mettent. » Cristalline

« C'est vraiment quand c'est des gens particuliers qui postent tel type de vidéo. Si machin truc poste le dernier clip de Rihanna, il peut avoir 200 likes ça va pas me faire cliquer. Par contre si c'est un de mes meilleurs amis qui poste un truc par an et qui met une musique, peut-être qu'il n'y a pas de like mais je vais peut-être cliquer dessus. » Cebb

Malgré le caractère informel des relations sur réseaux sociaux, où les liens sont plus ou moins distendus, c'est bien vers les réseaux relationnels proches que s'établissent de façon privilégiée les sociabilités culturelles. Les enquêtés, à l'image de Cristalline et Cebb, semblent plus enclins à partager la musique avec leurs proches, et à écouter les contenus musicaux publiés par ceux-ci.

- **sociabilités virtuelles**

Les pratiques musicales numériques créent en outre de nouveaux espaces de partage de contenu, et de discussions sur ces contenus.

⁵⁷ Daniel Gaxie, Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales, Revue Française de Sciences Politiques, Vol 52, Num 2-3, pp 145-178

« Je me suis mis sur ce forum que je lisais depuis des années dans l'optique de peut-être me faire des potes avec lesquels je partage ma passion et avec lesquels discuter de tout ce qui touche à la musique. » Edouard

Les forums musicaux sont un de ces espaces, au sein desquels les amateurs se retrouvent et échangent sur leurs goûts musicaux, leur passion, partagent des contenus sonores et disputent leurs choix et points de vue sur l'actualité musicale. Mon observation du forum chartsinfrance.net m'a permis de constater ces sociabilités virtuelles, qui se structurent en communautés (c'est d'ailleurs le terme choisi par le site, plutôt que celui de « forum ») organisées en genres musicaux, et qui fonctionnent sur le même principe que Facebook : dès l'accès au site, se présente sur la droite une colonne de statuts, permettant à chaque utilisateur d'exprimer librement ce qu'il souhaite : au cours de mes huit mois d'observation, j'y ai relevé des liens Youtube, des paroles de chanson, des réflexions sur l'actualité musicale, mais aussi des critiques politiques et des statuts relevant clairement de la vie intime, amoureuse ou amicale. Certains membres du forum se voient en dehors de celui-ci, après y avoir fait connaissance, et l'un des sujets les plus consultés de l'ensemble du forum, « The Erotic Stories Of A Parisian Young Man », permet aux utilisateurs de discuter de leur vie privée. Ainsi l'utilisateur Doctor Gold, publiant le 2 septembre :

« Et du coup, je voudrai aussi vous remercier, vous tous, parce que c'est en grande partie grâce à vous que je m'assume un peu plus et que j'ai eu le courage de le leur dire. Je ne fréquente aucun gay, et voir sur CIF que la plupart des membres sont homo et l'assument à mort, je sais pas, ça m'a donné confiance en moi. C'est peut être cliché et naïf, mais c'est vrai. Alors merci ! »⁵⁸

Il ne s'agit plus de tout de musique en soi, mais bien de sociabilités virtuelles dont le phénomène musical permet la réalisation.

De même sur les réseaux sociaux :

« J'ai découvert énormément de choses comme ça, j'ai même un groupe sur Facebook où on fait que ça en fait. On partage, on est genre dix personnes sur ce groupe, ou un truc comme ça, et en gros, la moitié je les connais pas, et c'est juste des gens qui mettent des vidéos musicales, qui leur paraissent intéressantes, et ils font partager en fait cette culture musicale. » Mitch

Mitch s'est donc inscrit sur un groupe spécifique au sein de Facebook, afin de partager des contenus musicaux, et d'en discuter. Une démarche active permise par le numérique, qui offre donc des possibilités d'échanges interpersonnels bien plus larges que ceux qui s'offraient avant aux amateurs de musique.

Egalement, des sites agrégeant des contenus en ligne, à l'instar de Hype Machine, que fréquente Edouard :

« Je vais tous les jours sur un site qui agrège des blogs musicaux, Hype Machine, et j'écoute les titres classés dans le classement « populaires », qui est actualisé totalement toutes les

⁵⁸ <http://www.chartsinfrance.net/communaute/index.php?/topic/45265-the-erotic-stories-of-a-parisian-young-man/page-384>, vérifié le 04/09/2013

72h je crois, ou un truc du genre. En gros un titre ne peut être classé que 72h d'affilée. »
Edouard

Lancé en 2007 par Anthony Volodkin, Hype Machine est un site, qui dispose également de son application sur smartphone, dont le concept est de rassembler les contenus musicaux provenant d'une liste de blogs inscrits (près de deux mille en 2013) et en permettant la diffusion en streaming. On y retrouve les possibilités de partage, de j'aime, et d'élaboration de playlist. Le site a été présenté lors de son ouverture comme « le futur de potentiellement davantage que la musique »⁵⁹ par les observateurs du web. Le fonctionnement du site préfigurait en effet les futurs services de streaming légaux.

The screenshot shows the Hype Machine website interface. At the top, there is a music player for 'Hunters & Collectors - Talking To A Stranger (Avalanches Rework)(Edit)'. Below the player is a navigation bar with 'All the Latest Blogged Music' and filters like 'All', 'Fresh Only', 'Remixes Only', 'No Remixes', and 'Blogs in France'. The main content area displays a list of music tracks. The first track is 'Hunters & Collectors - Talking To A Stranger (Avalanches Rework)(Edit)' with 8 likes and share icons for Facebook and Twitter. The second track is 'Mac DeMarco - Cooking Up Something Good (Live At CT5)'. The third track is 'Major Lazor (Deekline Remix) - Watch Out For This' with 1 like. On the right side, there is a 'PREMIERE: Blouse' section with a 'BLOUSE IMPERIUM' album cover, and a 'FEATURED BLOG: Okayafrica' section.

Capture d'écran du site Hype Machine (hypem.com) ; en haut, le lecteur de contenus musicaux ; au centre, une liste de titres, référencés par artiste ; à chaque fois, le symbole cœur permet de « liker » un morceau, et les symboles de Twitter et de Facebook permettent de partager le contenu écouté.

- un partage sélectif

Pour autant, la numérisation pose la question de l'intime, et de la limite que chaque individu choisit de fixer dans le partage et l'échange de contenus avec autrui. Loin de conduire à un partage à tout va, les entretiens révèlent une propension à la sélection des contenus sonores partagés, non seulement dans le choix des individus avec lequel ce partage s'opère, mais également dans les modalités techniques de ce partage :

⁵⁹ http://money.cnn.com/magazines/business2/business2_archive/2006/10/01/8387122/index.htm, vérifié le 4/09/2013

« Quand je le fais ça va être beaucoup l'intérêt du clip qui va primer sur la qualité de la chanson en fait. Donc ça peut être un clip marrant dont la musique est pourrie, ou que j'aime pas forcément, mais j'ai trouvé ça drôle. Ça va être beaucoup plus sur le registre de l'humour que « tiens, ça tu pourrais aimer ». Si c'est quelque chose de « sérieux » entre guillemets, ben je vais le mettre en message privé. Je vais pas le mettre en public. » Laure

La musique touche ainsi à l'intimité de l'individu, à son être à soi autant qu'à son être au monde : le même Edouard, qui prend tant de plaisir à partager de la musique, et qui va jusqu'à télécharger des contenus destinés à être partagés, se montre ainsi très parcimonieux dans les contenus qu'il partage :

« J'écoute beaucoup de musique et c'est très important pour moi, donc parfois je n'ai pas envie de tout partager non plus quoi » Edouard

De même Séverine, qui préfère poster elle-même des liens plutôt que d'automatiser la publication sur Facebook des contenus qu'elle écoute depuis Deezer, et qui est une des fonctionnalités mises en avant par chacun des deux opérateurs internet :

« Les gens ne voient pas mon compte Deezer. Non je préfère rester un peu comme ça, parce que les gens n'ont pas à savoir ce que j'écoute quoi. Parce que y a des musiques, pour certaines personnes je sais qu'elles vont trouver ça pourri, et que d'autres c'est inversement et je préfère à la limite dire moi-même, plutôt qu'ils le voient. » Séverine

Les modalités de partage et d'exposition de ses pratiques musicales ne sont donc pas linéaires et automatiques : variables dans le temps, variables dans les formes, et dans les contenus diffusés, la numérisation ne permet pas tant un partage, bien qu'elle en renouvelle et en diversifie les formes, qu'un contrôle sur la mise en scène de soi et de ses goûts musicaux.

Le caractère affectuel de la musique se retrouve significativement dans le choix des fournisseurs d'accès. Là encore, j'ai observé une forte résistance des socialisations primaires, là où on pourrait penser que le choix se fasse sur des critères objectifs (prix, accessibilité) ou sur des socialisations secondaires voire virtuelles (sites internet). Interrogés sur la façon dont ils ont connu le fournisseur de contenu par lequel ils accèdent de manière privilégiée à des contenus musicaux numériques, les réponses sont similaires :

« Ma sœur elle m'a dit « ah y a Deezer », et c'est comme ça que j'ai connu » Séverine

« C'est mon beau-frère [qui m'a fait connaître Spotify] ».Cebb

« Deezer c'est mon père qui l'a découvert. Il a toujours été fasciné par le côté technique, il a toujours une approche très technique en fait de la musique en général, mais surtout de l'industrie de la musique, genre il, quand il me montre ce site, c'est pas pour me montrer un artiste, c'est pour me montrer « non mais c'est incroyable ce qu'ils ont fait, c'est vraiment des génies », et ensuite moi j'ai vu l'opportunité musicale que ça représentait. » Mitch

Snow, Zurcher et Eklund-Olson mettent l'accent sur ce rôle décisif de l'interaction entre le recruteur et l'individu dans la prise d'engagement à un mouvement social, ce qui semble être également pertinent le cas présent : « the findings indicate that differential

recruitment is not merely a function of dispositional susceptibility, but is strongly influenced by structural proximity, availability, and affective interaction with movement members »⁶⁰ (« les résultats indiquent que le recrutement différentiel n'est pas seulement fonction des dispositions, mais est fortement influencé par la proximité structurelle, la disponibilité, et les interactions affectives avec les membres du mouvement »).

Outre les choix de fournisseurs, la découverte même de contenus musicaux reste imprégnée de la prééminence d'un proche :

« - Et qu'est ce qui pourrait te donner envie de télécharger sa musique justement ?

Ben je pense que ça viendrait plus de gens qui me feraient écouter ça. Je crois que les CD vers lesquels je suis allé ou que j'ai écouté le plus spontanément, enfin pour lesquels ça a été le plus naturel de découvrir, ça a été des gens qui vont me dire « ah ça c'est vraiment génial, écoute ça ». Ou via Facebook, par exemple quelqu'un qui poste une musique et qui écoute ça, parce que, le fait que ce soit cette personne et pas une autre, qui m'en ait parlé, donne du crédit à ce qu'il me dit, et forcément ça m'encourage à aller voir ce dont on parle. Maintenant, l'artiste pourra faire des pieds et des mains, c'est pas lui qui m'enverra écouter sa musique. » Cebb

La numérisation des contenus ne modifierait donc pas l'impact des socialisations primaires dans les pratiques culturelles des individus, au contraire : elle confirme l'attachement à ces socialisations de base dans l'identité de l'individu et dans les choix stratégiques qu'il fait en matière d'acquisition, d'écoute et de partage des contenus musicaux.

- **un nouveau découpage du contenu musical :**

Hennion a façonné le concept de « discomorphose » afin de rendre compte des pratiques musicales induites par l'apparition du CD ; Fabien Granjon et Clément Combes se sont proposés d'actualiser ce concept en « numérimorphose », afin de rendre compte des pratiques induites par le numérique par rapport à celles du disque. L'objet de mon étude se rapprochant fortement de la leur, je reviendrai plus tard sur certaines de leurs conclusions, ainsi que sur le concept de numérimorphose lui-même. Toutefois, mon enquête corrobore leurs résultats concernant le découpage interne au contenu musical que les pratiques d'écoute numérique favorisent :

« Là où la discomorphose conduisait à une valorisation de l'album, la numérimorphose tend à ouvrir des formes d'appropriation permettant une déconstruction plus aisée de l'entité album

⁶⁰ Social Networks and Social Movements: A Microstructural Approach to Differential Recruitment
David A. Snow, Louis A. Zurcher, Jr. and Sheldon Eklund-Olson, American Sociological Review, Vol. 45, No. 5
(Oct., 1980), pp. 787-801

à la faveur de l'entité morceau (voire parfois du fragment de morceau : la « tourne » ou le « riff »). »⁶¹

De fait, Laure détaille cette pratique d'écoute :

« Plus le temps passe, en fait avant, y a encore cinq ans, j'écoutais des artistes. Donc j'écoutais des albums, et en fait de moins en moins. Je vais écouter une chanson maintenant, sans savoir qui est l'artiste, sans savoir d'où ça vient, sans écouter le reste de l'album, ça me gêne plus. » Laure

Dès lors, le morceau répond à une attente de consommation rapide, utilitariste et passive de l'expérience musicale :

« Je passe pas beaucoup de temps à chercher des musiques que j'aime bien, je connais rien en fait en musique et du coup l'idée de créer des playlist ou d'écouter des playlists créées par d'autres gens qui a priori sont plus qualifiés que moi pour les faire, me fait gagner du temps et me permet d'écouter de la meilleure musique que si je télécharge des mp3. Mon mode d'utilisation de la musique qui est vraiment passif, on fait tout pour moi » Cebb

Ce découpage du contenu musical en morceau plutôt qu'en album favorise donc une autre pratique musicale nouvelle, celle de la playlist. Agrégat de morceaux d'horizons musicaux et d'artistes divers, la playlist est généralement corrélée à un état d'esprit, à une émotion que l'auditeur cherche à générer, ou à soutenir, afin de mener une activité spécifique :

« Avec le taf c'est plus une question de grosse motive, donc je me suis fait une playlist avec des trucs qui sont obligés de bouger parce que il faut que ça m'entraîne quoi. » Tim

« Je fonctionne en termes de playlist maintenant dans mon esprit, donc je vais rechercher une ambiance générale pour une playlist, et je vais beaucoup plus m'intéresser à l'ambiance que je veux susciter à ce moment-là, qu'à l'artiste, et qu'à la démarche, qu'il peut y avoir derrière en fait. La playlist du dimanche tu vois, ben ça va être des musiques hyper cool, qui bougent pas trop, qui permettent à ton esprit de se réveiller calmement tu vois, après t'as la playlist pour faire du sport, alors des trucs punchy quand tu vas courir. Des trucs comme ça quoi, qui m'encouragent à faire une activité, qui encouragent mon esprit à être dans une certaine disposition. » Laure

La playlist détermine ainsi une ligne directrice émotionnelle donnée, voulue par l'auditeur, lequel organise ainsi son plaisir d'écoute selon ses besoins ponctuels. En soirées, la playlist devient véhicule sonore des sociabilités. Le mouvement de personnalisation de l'expérience musicale est ici poussé à son paroxysme, avec une déconnexion complète du contenu musical de son « tout » d'origine. De plus, les catégories de genre musical sont brouillées, au profit d'une « ambiance ». La lecture bourdieusienne des pratiques culturelles se trouve par ricochet brouillée à son tour, tant la catégorie de genre devient non seulement non clivante socialement, mais même insignifiante.

⁶¹ Granjon, Fabien, et Combes, Clément, La numérimorphose des pratiques de consommation musicale, Le cas de jeunes amateurs, pp 294-334, Réseaux n°145-146, p299

L'album persiste néanmoins comme expérience musicale, mais semble se cantonner à un rapport plus intime entre l'artiste et l'auditeur :

« Quand j'aime bien un artiste, que j'aime bien un album et que j'en connais d'autres, je vais faire la démarche d'acheter le CD. Mais c'est rare. » Laure

L'album peut même devenir recherché et valorisé pour ses qualités de « tout » musical :

« Quand t'écoutes un CD, c'est l'artiste qui te donne son rythme, et en un sens tu le subis un petit peu, mais ça fait découvrir sa musique d'une autre manière en fait, la manière dont il l'a pensé lui. C'est pareil si tu vas à un concert, le mec arrive sur scène, tout le monde va lui dire « ah, joue moi ça, joue moi ci », ok non. Tout le monde leur dirait à ces gens-là, « non mais ta gueule, c'est lui qui joue, c'est lui qui fait le concert, c'est lui qui fait ce qu'il veut ». Et en un sens, le CD ça doit être un petit peu pareil aussi quoi. Le mec a choisi une progression, il a un message à faire passer, il a une ambiance à faire passer, et il y a un moment où t'es là aussi comme récepteur. » Mitch

Une remarque d'autant plus intéressante qu'elle s'inscrit dans une forme de revalorisation, de redécouverte de ce qu'est un album. Le numérique l'ayant désacralisé, l'album semble ici réapparaître tel qu'il est, apprécié pour l'expérience musicale qu'il structure, plus que pour son contenu lui-même. C'est un des angles morts de l'étude de Granjon et Combes.

Toutefois ce fractionnement du contenu musical peut conduire à une expérience musicale décevante, un phénomène qui n'est pas non plus ressorti de l'enquête de Granjon et Combes :

« J'ai un copain qui est passionné par la musique, et qui souvent me poste des liens, des clips, et qui me fait redécouvrir la joie que c'est de découvrir un artiste, les différentes chansons, la démarche qu'il y a derrière, et je sais que c'est des moments de pur bonheur quand je découvre ça. Et du coup quand j'ai l'occasion de découvrir un artiste, ça me marque beaucoup plus profondément. Et surtout ça me rappelle que mon rapport à la musique aujourd'hui, il a pas vraiment de sens quoi. » Laure

Il serait intéressant d'expérimenter cet aspect décevant auprès d'individus plus jeunes, n'ayant pas connu le disque et donc l'expérience musicale de l'album. Dans le cas de Laure, la déception n'est cependant pas tant celle du fractionnement que de la déperdition d'un lien, via l'album, avec un artiste. Je reviendrai en deuxième partie sur les conséquences notables de la numérisation des contenus sur la figure tutélaire de l'artiste dans l'expérience musicale.

Une autre pratique décevante liée à la numérisation est la boulimie musicale :

« J'ai plus tendance à consommer la musique, qu'à l'écouter parfois, c'est-à-dire que quand on me présente un nouveau groupe, j'ai une peu une réaction addictive vis-à-vis de la musique, c'est-à-dire que j'ai besoin de tout écouter de ce groupe, mais en fin de compte je passe deux nuits dessus, je l'écoute et je l'oublie, à moins que ça m'ait vraiment marqué. Alors que quand on me passait un album il y a cinq ou six ans même, comme j'avais pas

grand-chose, que je m'ennuyais un peu avec ma musique, nécessairement je l'écoutais plusieurs fois et j'apprenais à l'apprécier. Donc c'est vrai que maintenant je fais beaucoup moins d'efforts pour apprécier des musiques qui sont beaucoup moins proches de mes musiques, et de mes goûts. » Cristalline

Le revers de la pluralité des supports et de la multiplication des pratiques d'écoutes permises par la numérisation des contenus musicaux serait ainsi une paresse vis-à-vis du différent, de ce qui au premier abord paraît ennuyeux, au profit d'une expérience rapide, directe de concordance avec les goûts personnels de l'auditeur. Un constat qui n'est pas sans rappeler Adorno et son regard critique sur les pratiques de consommation induites par l'industrie culturelle, à ceci près, j'y reviendrai aussi, que l'industrie culturelle n'est pas l'initiatrice de ce découpage de l'œuvre d'art en parcelles directement consommables par l'auditeur, devenu consommateur avide de nouveautés ; et qu'elle le déplore même, puisque ce découpage va à l'encontre de la standardisation des biens culturels qu'elle produit, ou plutôt lui échappe. De plus selon Adorno « *le consommateur n'est pas roi, comme l'industrie culturelle le voudrait, il n'est pas le sujet de celle-ci, mais son objet.* »⁶² ; la pratique musicale décrite par Cristalline serait ainsi celle d'une auto-réification de sa propre pratique d'écoute. Peut-être l'industrie culturelle a-t-elle formaté les consciences au point qu'elles se comportent spontanément comme des objets de leur propre consommation culturelle ; à moins que d'autres phénomènes soient en jeu.

2. Des pratiques de création renouvelées et démocratisées

Le numérique n'a pas modifié que les pratiques d'écoutes et de partage des contenus musicaux. Il a également profondément altéré la façon dont se crée la musique.

La création numérique facilite le patchwork de genres, favorisant l'interpénétration et la réactualisation des codes de ceux-ci ; à propos du Drum 'n Bass, Angela McRobbie décrit :

*« Il est possible d'y entendre toute la force de la tradition d'improvisation du jazz, combinée aux sons reggae et aux commentaires du dancing jamaïcain, à la tradition hip hop du rappeur, tout cela mélangé grâce à la technologie pour produire un son underground tonitruant si typiquement black et anglais »*⁶³.

Mc Robbie lie le contenu sonore à sa production :

Cette musique fonctionne comme un enregistrement de la vie de ses producteurs. Elle est extraordinairement autoréflexive, continuellement en train de raconter et de re-raconter sa propre histoire. Elle combine des éléments d'improvisation, d'élévation et d'utopie inscrits dans ses pratiques et performances (.) et aussi quelque chose de nouveau, de sombre et de

⁶² Adorno, Théodore, L'industrie Culturelle, p.17

⁶³ McRobbie Angela, « Art, Fashion and Music in the Culture Society », in In the Culture Society. Art, Fashion and Popular Music, London-New York, Routledge, p. 16

différent. Un coup de peur, même de terreur, traverse le cœur de la musique Drum 'n' Bass. Virtuellement sans parole et sans chant (...) il y a aussi le bas-côté de la mémoire raciale où il n'y a pas de communauté, pas de protection, pas de sécurité – seulement de la paranoïa. Vitesse, force physique et vibrations remplacent le cœur et l'âme. L'énergie et le danger nous disent aussi quelque chose de simple et de direct quant à l'effort brut pour mener sa vie et forger un semblant de futur en étant noir dans la société culturelle »⁶⁴

L'étude de McRobbie s'inscrit dans l'optique des Cultural Studies, mais elle n'en reste pas moins révélatrice des nouvelles pratiques de création musicale que le numérique offre : désormais encodé en fichier sur ordinateur, et modifiable sur des logiciels ad hoc comme on modifierait un fichier Word, le matériau musical devient accessible à un plus grand nombre, loin de la technicité des partitions classiques qui faisaient de la création musicale l'apanage d'une élite.

En outre ces métissages sonores se font souvent en dehors des cadres marchands du marché du disque. Le numérique permet non seulement de concevoir sa propre musique, mais aussi de l'enregistrer, et de la mettre en ligne. Apparaît ainsi une forme d'amateurisme créatif, la frontière entre l'artiste profane et l'artiste confirmé devenant d'autant plus poreuse que tous ont accès aux mêmes outils, utilisent des méthodes créatives semblables, et sont inscrits sur les mêmes plates-formes de partage : on trouvera ainsi sur Soundcloud aussi bien la chanteuse pop Katy Perry, le groupe indépendant Radiohead, et une flopée d'artistes en herbe pour la plupart non signés par un label.

Myspace a été le fer de lance de telles pratiques, le site offrant à chacun la possibilité de créer une page, de disposer d'un espace de stockage, d'un lecteur de musique intégré se mettant automatiquement en marche à l'ouverture de la page web, et diffusant donc les contenus « uploadés », c'est à dire importés depuis son ordinateur jusque sur le site, par l'artiste en herbe.

Myspace a finalement cédé le pas à d'autres sites spécifiques soutenant ces pratiques, notamment Soundcloud, site suédois lancé en 2007, qui diffuse en streaming des contenus musicaux postés par les usagers. Le point fort de Soundcloud, c'est son lecteur audio ; contrairement à celui de Myspace, il est importable sur d'autres sites, permettant donc une diffusion des contenus accrue. Les possibilités d'interaction classique des réseaux sociaux sont en place : commentaires, likes, et même des commentaires que l'on peut directement poster sur le morceau, puisque celui-ci est présenté à l'identique des logiciels de création musicale, sous la forme d'un séquenceur :

⁶⁴ McRobbie Angela, « Art, Fashion and Music in the Culture Society », in *In the Culture Society. Art, Fashion and Popular Music*, London-New York, Routledge, p. 19

Capture d'écran du profil Soundcloud d'HAJJ⁶⁵, jeune artiste Toulousain : une photo, le lieu de résidence, le nombre de « followers », soit les abonnés à son profil Soundcloud, qui reçoivent des notifications à chaque nouvelle publication ; le nombre de contenus sonores accessibles, des boutons de partage sur divers réseaux sociaux, et au centre, les pistes : elles peuvent être téléchargées librement si l'auteur le permet, et commentées directement sur le graphe concerné, avec à chaque commentaire un petit carré affichant la photo et un lien vers le profil de l'utilisateur ayant commenté la publication.

Un double impact concernant cette ouverture de la création musicale qu'offre le numérique :

- Une distanciation vis-à-vis des logiques de production de l'œuvre musicale :

« Les marchandises culturelles de l'industrie se règlent, comme l'ont dit Brecht et Suhrkamp il y a déjà trente ans, sur le principe de leur commercialisation et non sur leur propre contenu et sa construction exacte. Depuis qu'en tant que marchandises sur le marché ces produits font vivre leurs auteurs, ils en étaient quelque peu contaminés. Mais ils ne s'efforçaient d'atteindre un profit que médiatement, à travers leur réalité propre. Ce qui est nouveau dans l'industrie culturelle, c'est le primat immédiat et avoué de l'effet, très étudié dans ses produits les plus typiques. L'autonomie des oeuvres d'art, qui, il est vrai, n'a presque jamais existé de façon pure et a toujours été empreinte de la recherche de l'effet, se voit à la limite abolie par l'industrie culturelle. »⁶⁶

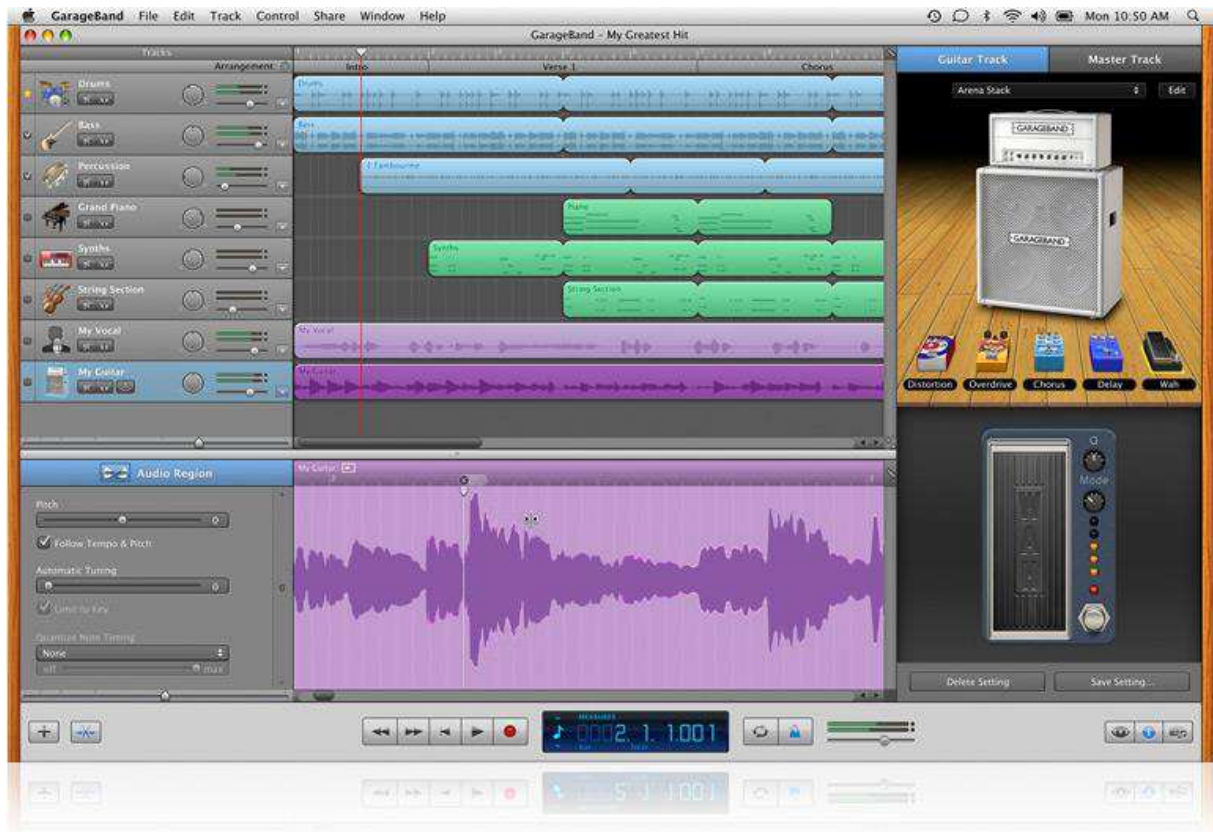
Point de standardisation ou d'effet recherché ici, puisque la création est libre et décomplexée de toute contrainte formelle ; l'utilisateur s'inscrit dans le genre musical qu'il veut, mélanges les genres autant qu'il veut, et peut changer d'étiquette à loisir. HAJJ, dont le Soundcloud contient huit pistes, en a publié certaines sous le genre « hip hop », et d'autres

⁶⁵ <https://soundcloud.com/doubie>, vérifié le 4/09/2013

⁶⁶ Adorno, Theodore, L'industrie culturelle, p. 13

libellées « deep house ». La standardisation du produit et son référencement n'ont ici lieu d'être que si son auteur le veut bien.

- Une réappropriation des moyens de production technique : les artistes en herbe sont seuls détenteurs des moyens de production de leur créations, et contrôlent intégralement les étapes de cette production technique. De nouvelles pratiques se développent conjointement : copier/coller, organisation des pistes sonores de tel ou tel instrument sur une grille présentée à l'écran, et corrélée à un visuel graphique semblable à celui présenté sur le site Soundcloud :



Capture d'écran de Garageband, l'un des logiciels de création musicale, développé par Apple. En haut, les lignes de commande des différentes pistes instrumentales, que l'on peut altérer, doubler, ralentir, etc. chacune se présente sous la forme d'un mini graphe, l'ensemble constituant le grand graphe du morceau lui-même, en bas de la page.

Une autre de ces pratiques « subversives » de la création musicale favorisée par le numérique, est l'usage du sample, *échantillon*. Un sample est un « extrait de musique ou un son réutilisé dans une nouvelle composition musicale, souvent joué en boucle. L'extrait original peut être une note, un motif musical ou sonore quelconque. Il peut être original ou réutilisé en dehors de son contexte d'origine. »⁶⁷ Souvent décrié comme une absence de créativité puisqu'il s'agit de « faire du neuf avec du vieux », le sample témoigne également d'un réinvestissement du message sonore, dont le récepteur devient re-créateur en

⁶⁷ http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89chantillon_%28musique%29, vérifié le 4/09/2013

l'incorporant dans une œuvre contemporaine. Initialement utilisé par l'industrie du disque et spécifiquement dans la musique pop (un exemple de sample célèbre est celui de Gimme Gimme Gimme d'ABBA par Madonna en 2006 dans son titre Hung Up), le sample permettait de construire un morceau sur un air déjà familier, et potentiellement plus facile à retenir. Son usage est lui-même réinvesti, le sample permettant de connoter un morceau, de faire une référence à un style musical précis, voire d'associer deux genres a priori déliés.

Le numérique permet en outre d'enrichir les compositions musicales d'éléments sonores non instrumentaux ; un klaxon, le frottement d'une lame, une casserole dans une machine à laver, tout *bruit* peut devenir *musique* par le truchement du numérique. Un phénomène qui n'est certes pas nouveau, le hip hop des années 90 a largement préfiguré un tel usage subversifs de sons a priori non mélodieux, justement grâce à l'outil numérique. Ainsi Timbaland, producteur américain, construisant la rythmique du titre « Are You That Somebody » d'Aaliyah sur un rire de bébé en 1999. Ce qui change est la démocratisation de ces formes créatives, toutes les pratiques étudiées concernant l'écoute (partage, multiplication des supports, rapidité de transmission) se retrouvant dans les pratiques de création.

Jacques Attali avait décrit ce phénomène de démocratisation des moyens de production musicale dans le dernier chapitre de la réédition de son ouvrage *Bruits* ; il y décrit le mouvement de « *gratuité de l'accès à toutes les formes d'art. Au-delà [de laquelle] s'esquisse un autre monde, où le plaisir de faire de la musique pourrait prendre le pas sur celui de l'écouter, où chacun pourrait devenir enfin créateur de sa propre vie.* »⁶⁸

Le documentaire *Forever Young : Tweet and Chat*, diffusé par Arté en 2012⁶⁹, ne manque pas d'illustrer son propos : y est décrit le mouvement Seapunk, né sur internet à la fin des années 2000. On y suit notamment Terry Levette, jeune artiste en herbe New Yorkaise, se décrivant elle-même comme « une artiste multimédia » ; elle s'enregistre elle-même chantant, développe des clips vidéos homemade, crée un visuel qu'elle constitue en patchwork de références plus ou moins explicites, depuis Britney Spears aux Razmokets, et publie le tout sur réseaux sociaux. A l'image des communautés d'écoute constituées par les nouveaux usages numériques, le mouvement Seapunk s'inscrit comme une communauté de création ; entièrement structurée sur le numérique, depuis le matériau créatif, jusqu'à la diffusion de celui-ci.

Le numérique ouvre la création et enrichit les matériaux créatifs, s'inscrivant dans une logique de subversion non seulement des codes musicaux, mais également de ceux de la production musicale standardisée telle qu'elle a régit le marché du disque depuis l'après-guerre.

Un dernier enjeu du numérique dans les pratiques de création musicale, est, là encore en effet de miroir de ceux des pratiques d'écoute, la question des droits. Le numérique permet l'appropriation de contenus qui ne sont pas toujours libres de droits, de même que la publication des œuvres par les internautes pose la question de la protection de leurs œuvres. Afin de résoudre la première question, des licences Creative Commons sont en place et permettent aux artistes le souhaitant de rendre libre de droit les fichiers musicaux

⁶⁸ Attali, Jacques, *Bruits*

⁶⁹ <http://www.youtube.com/watch?v=3G9eMtHiH7c>, vérifié le 4/09/2013

qu'ils ont créés. Dans les autres cas, la question du juridique est épineuse et source de procès, souvent retentissants lorsqu'un artiste signé par un label s'approprie des compositions ; ainsi le rappeur Will I Am dont la chanson Let's Go s'est avérée plagiat d'une composition des DJ Arty et Mat Zo⁷⁰.

Google, propriétaire du site de diffusion de vidéos en ligne Youtube, a mis au point un outil baptisé « ContentId », et même publié une vidéo⁷¹ qui en explique le principe de façon ludique. ContentId vérifie automatiquement les contenus postés sur la plateforme, sur la base d'un registre d'empreintes sonores. En cas d'infraction aux droits d'auteurs, l'utilisateur a le choix de retirer la vidéo incriminée, ou de la maintenir moyennant monétisation, via l'affichage d'une publicité avant la diffusion du contenu. Un procédé qui permet de ménager les deux parties : les ayant-droits sont rémunérés, et l'utilisateur n'est ni banni du service, ni confronté à un retrait brutal et sans appel du contenu qu'il a posté sur sa chaîne. En outre, cela démultiplie les sources de revenus pour les ayant-droits, puisque ce sont autant de liens vers les contenus dont ils sont propriétaires.

Soundcloud a mis en place un procédé similaire en avril 2013, avec un succès beaucoup plus mitigé. Le DJ français Stephan Hedfors a même lancé une pétition⁷² contre cette évolution dans la politique de protection des contenus de la plateforme, jusque-là souple ; d'autant plus qu'une grande partie des contenus sont publiés sous licence libre Creative Commons. Une semaine après sa publication, la pétition atteint 4000 signataires :

« Soundcloud était un formidable outil de promotion pour les musiciens. Malheureusement, avec leur nouvelle politique de droit d'auteur, même des contenus originaux peuvent être signalés comme des infractions au droit d'auteur, retirés du site, et le compte des artistes peut être fermé. Les bootlegs et mashups⁷³ ne sont plus autorisés, bien que ceux qui les font n'en tirent pas de revenus et qu'ils soient soutenus par des artistes renommés. (...) Nous voulons un véritable outil de promotion, tel qu'il le fut au cours des dernières années, et pas un site qui ne fournisse que de jolis lecteurs audio. Si vous êtes d'accord avec cette pétition, partagez-la sur Facebook, Twitter, ou tout autre réseau social ! ». Stephan Hedfors

La plateforme a réagi rapidement⁷⁴, s'excusant sur un ton laconique du retrait malencontreux de contenus licites et expliquant l'origine des suppressions, sans pour autant modifier quoique ce soit. Elle a d'autant moins de marge de manœuvre qu'elle n'héberge pas d'encarts publicitaires, ne pouvant donc proposer aux ayant-droits, comme le fait Google avec Youtube, d'accepter que le contenu illicite reste en ligne moyennant rétribution.

Si les hébergeurs internet ne sont pas tenus de vérifier spontanément la légalité des contenus que les usagers publient sur leur site, mais seulement de retirer ceux qui leur sont signalés comme tel par l'ayant-droit, les pratiques de vérification automatique semblent

⁷⁰ <http://www.mtv.com/news/articles/1706739/will-i-am-arty-mat-zo-rebound.jhtml>, vérifié le 4/09/2013

⁷¹ <http://www.youtube.com/watch?v=9g2U12SsRns#t=38>, publié le 28 septembre 2010, vérifié le 4/09/2013

⁷² <https://www.change.org/petitions/soundcloud-change-your-copyright-policy>, publié le 7 avril 2013, vérifié le 4/09/2013

⁷³ Mixages de plusieurs morceaux préexistants entre eux, afin constituer un titre à part entière.

⁷⁴ <http://www.musicweek.com/news/read/over-2-000-premium-soundcloud-users-demand-copyright-policy-change/054301>, publié le 11 avril 2013, vérifié le 4/09/2013

donc tendre à devenir une nouvelle norme, confirmant l'enjeu juridique naissant des pratiques d'amateurisme créatif.

Le médiateur numérique démultiplie les pratiques d'écoute et de création musicale. Partage et interactivité sont au cœur de ces nouveaux usages que permet ce support dématérialisé. Véhicule de réappropriations transgressives de contenus longtemps figés, le numérique devient fait social avec le mouvement Seapunk. De nouveaux enjeux naissent également : juridiques notamment, ainsi que des pratiques déceptives de l'expérience musicale.

II. LE MARCHÉ DE LA MUSIQUE, UNE INDUSTRIE CULTURELLE CONTESTÉE

La révolution numérique modifie les pratiques d'écoute et de création, mais également celles de production et de diffusion du message sonore. Dans ce mouvement d'individualisation du phénomène musical, l'analyse adornienne de l'industrie culturelle semble perdre de sa pertinence : la révolution numérique signerait-elle le glas de ces industries culturelles totalisantes dont Adorno dénonçait l'hégémonie ?

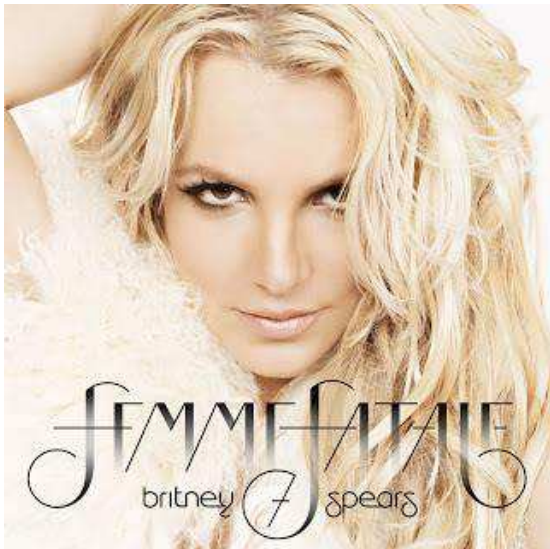
Adorno a largement conceptualisé l'industrie culturelle et développé son influence sur les pratiques d'écoute musicale, réduites à des pratiques de consommation de biens standardisés. L'industrie culturelle ne se réfère toutefois pas tant à l'industrie de production des biens culturels qu'au mode de production de ces biens en tant qu'institution.

« Dans toutes ses branches on confectionne, plus ou moins selon, un plan, des produits qui sont étudiés pour la consommation des masses et qui déterminent par eux-mêmes, dans une large mesure, cette consommation. Les diverses branches se ressemblent de par leur structure ou du moins s'emboîtent les unes dans les autres. Elles s'additionnent presque sans lacune pour constituer un système. Cela grâce aussi bien, aux moyens actuels de la technique qu'à la concentration économique et administrative. L'industrie culturelle, c'est l'intégration délibérée, d'en haut, de ses consommateurs. »

Il n'est donc pas possible d'amalgamer industrie musicale et le concept adornien d'industrie culturelle sans détourner la pensée de son auteur. Toutefois, rapprocher le marché de la musique, comprenant donc l'industrie musicale, le marché de l'édition et celui de la musique vivante, du concept d'Adorno me semble pertinent. Il s'agit bien d'une architecture systémisée de production de l'art, depuis la création jusqu'à la diffusion en concert, avec un encadrement quasi-total des pratiques culturelles qui en découlent. Ainsi l'album *Femme Fatale*, de Britney Spears, sorti en 2011 :

Britney Spears est une artiste interprète. Elle ne compose pas ou très rarement ses morceaux. A l'automne 2010, son label Jive records organise un « writing camp » : des auteurs compositeurs réunis dans un même lieu, afin d'écrire les morceaux de son prochain album. En résulte l'album *Femme Fatale*, lequel regroupe douze titres écrits par plus d'une vingtaine d'intervenants, et réalisés par autant de producteurs.

L'album sort en édition simple, mais également Deluxe, avec quatre pistes bonus, une édition japonaise, avec un titre bonus, et une édition fan premium, avec tous les titres bonus et des objets divers (un livret de 32 pages, une graphie exclusive avec des « reliefs luxuriants », l'intégralité du photoshoot de l'album, un disque vinyle double face, un lien de téléchargement numérique de l'album).

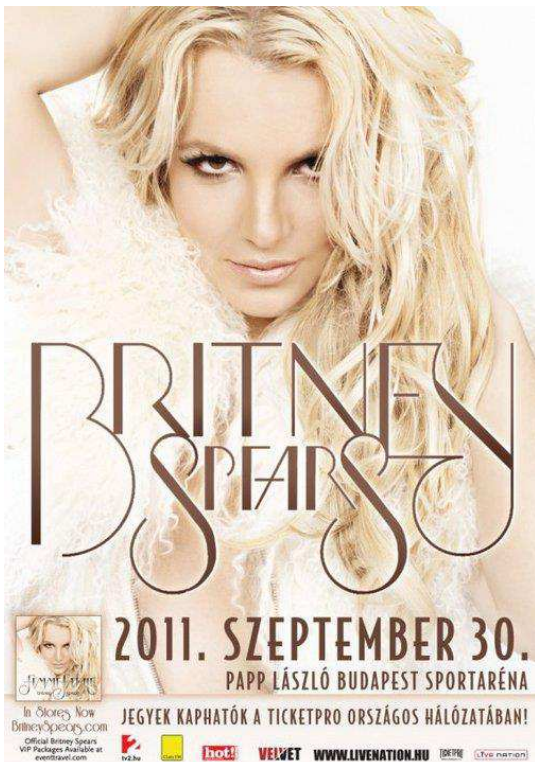


Pochette de l'album Femme Fatale



Pochette et CD de l'édition Premium Fan

S'en suit une tournée mondiale, retransmise à la télévision américaine :



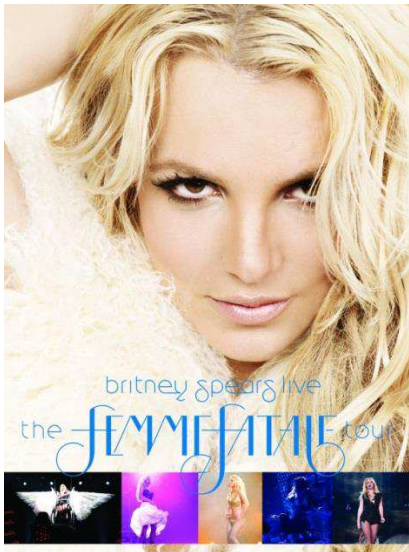
Affiche du concert de Britney Spears à Budapest

AN EPIX ORIGINAL CONCERT EVENT



Affiche promotionnelle de la retransmission télévisée

Le tout se concluant par la sortie du DVD Live :



Pochette du DVD du Femme Fatale Tour de Britney Spears

Quant à Britney Spears, elle s'est exprimée sur cet album : « I've poured my heart and soul into this album over the last 2 years. I've put everything I have into it. This album is for you, my fans, who have always supported me and have stuck by me every step of the way! I love you all! Sexy and Strong. Dangerous yet mysterious. Cool yet confident! FEMME FATALE »⁷⁵ (« J'ai mis tout mon cœur et toute mon âme dans cet album au cours des deux dernières années. J'y ai mis tout ce que j'ai. Cet album est pour vous, mes fans, qui m'avez toujours supportée et qui êtes restés près de moi tout au long du chemin ! Je vous aime tous ! Sexy et forte. Dangereuse mais mystérieuse. Cool mais confiante ! FEMME FATALE »).

Il est très paradoxal qu'elle s'y soit impliquée durant deux ans et qu'elle y ait mis tout son cœur et son âme, alors qu'elle n'a participé à l'écriture que d'un seul morceau parmi ceux publiés, le titre bonus japonais Scary.

Adorno écrivait, toujours dans *L'Industrie culturelle* :

*Cette idéologie fait appel surtout au système des vedettes emprunté à l'art individualiste. Plus toute cette sphère est déshumanisée, plus elle fait la publicité pour les grandes personnalités, et plus elle parle aux hommes avec la voix éraillée du loup déguisé en grand'mère.*⁷⁶

En conditionnant l'intégralité de l'expérience musicale autour d'un produit lui-même standardisé, au point que la photo de couverture est inépuisablement recyclée tout au long de la durée de vie de ce produit, Femme Fatale illustre ce qu'est l'industrie culturelle, un système de production totalisant.

⁷⁵ Nissim, Mayer (February 2, 2011). "Britney Spears reveals album title". Digital Spy. Vérifié le 4/09/2013

⁷⁶ Adorno, Theodore, *L'industrie culturelle*, p14

Adorno poursuit : « *Le système de l'industrie culturelle traque les masses, ne permet guère d'évasion et impose sans cesse les schémas de leur comportement.* »⁷⁷

Or le médiateur numérique constitue une échappée de ce système de production. Il ouvre des pratiques d'écoutes hors du cadre institutionnel du marché de la musique, et perturbe la consommation *prévue* ou du moins *attendue* des produits musicaux qu'elle fabrique.

Une remise en question de la relation aux objets de tutelle qui ont permis son essor (1), aux codes culturels qu'elle a façonnés (2), et du monopole de production lui-même (3).

1. Copie sonore et CD : des objets de tutelle caduques

- La valeur de la copie pour une génération qui n'a connu que le numérique

L'industrie culturelle engage selon Adorno un phénomène de réification du réel ; le marché de la musique joue largement sur la pluralité des supports marchands disponibles, de l'édition limitée aux objets de vie courante. Par-delà les médiateurs, la logique même de monnayer une copie est à la base de l'industrie musicale : son origine et son expansion sont parties liées aux avancées technologiques depuis le disque de cire au CD, dans une dynamique de perfectionnement du rendu sonore. De fait au moment de la démocratisation du numérique, l'industrie musicale persistait dans cette voie en préparant l'introduction du SACD, Super Audio CD, qui promettait un contenu sonore de haute-fidélité. Le médiateur numérique a rendu une telle démarche caduque, et, dans l'état actuel du marché, remis en cause la valeur même de la copie de contenu musical.

« J'ai commencé à écouter la musique quand il y avait le téléchargement, donc les deux sont un peu indissociables dans mon esprit. J'ai déjà l'impression que le CD c'est un support qui ne m'a jamais concerné en fait. Pour moi c'est la génération de ma sœur dans mon esprit, ma sœur a des CD » Laure

La valeur accordée à une copie est d'autant plus étrangère aux enquêtés qu'ils ont développé leurs pratiques d'écoute sans même avoir expérimenté de payer pour une copie. Encore moins de ne pas pouvoir la partager et donc transmettre cette copie de contenu musical.

« En fait la musique j'ai du mal à l'assimiler à une certaine somme, j'ai tellement pris l'habitude d'y avoir accès gratuitement, comme les films d'ailleurs à part pour aller au cinéma, mais sinon j'en viens presque à oublier parfois qu'il y a un artiste derrière qui a besoin d'argent pour faire son art. Donc donner de l'argent à un artiste qui en a besoin sur le

⁷⁷ Adorno, Theodore, L'Industrie culturelle, p18

*principe je suis d'accord, mais ça ne me vient pas à l'esprit dans un premier temps. »
Christelle*

Edouard est le plus âgé de mon groupe d'enquêtés et lui a connu l'ère du CD ; pour autant, la copie semblait déjà désacralisée de par l'indigence des contenus musicaux :

« Ben en 2003 c'est l'année où j'ai commencé à télécharger sur les sites de Peer to Peer. Avant ça j'achetais énormément de disques, albums ou singles, et maxi singles aussi, vraiment beaucoup. Ça représentait un budget énorme mais c'étaient mes parents qui payaient indirectement en fait. Et moi je revendais régulièrement des disques chez Gibert, histoire de pouvoir m'en payer de nouveaux. Beaucoup d'albums étaient mauvais et ne contenaient que les deux ou trois singles d'intéressants, voire une ou deux pistes. C'était franchement du brassage de disques pour pas grand-chose. En plus le choix était assez limité au final, mis à part ce qui était diffusé en radios, et ce que je voyais sur MTV, je tournais souvent en rond à acheter ce qu'on me demandait implicitement d'acheter. » Edouard

Cela offre une perspective d'explication possible quant aux facteurs ayant si rapidement dévalorisé la copie de contenu musical : en s'en appropriant l'exclusivité et en standardisant les contenus, appauvris, l'industrie du disque aurait à terme dévalorisé son propre produit.

Les enquêtés font également état d'une dévalorisation concrète du support CD, rendu obsolète par le numérique :

« Comme je n'utilisais plus ma platine et que je lisais les fichiers sur mon mp3 et sur l'ordi, acheter un disque revenait à le coder directement sur mon ordi puis à le laisser prendre la poussière. » Edouard

Tandis que l'objet lui-même est réduit à ce qu'il est, un support, qui n'apporte pas de qualité discriminante dans l'expérience musicale :

« L'alternative au livre, enfin le support digital type lire sur un écran, lire sur un iPhone ou quoi, c'est pas du tout pareil, il y a une perte de qualité, on a pas le papier, on a pas l'odeur. Un CD n'a pas d'odeur, il n'a pas de qualité particulière, aujourd'hui on fait des mp3 qui sont quasiment de même qualité que des CD, ou en tout cas j'ai pas le matériel pour sentir la différence, et un boîtier CD ça se pète tout le temps, un CD ça se raye. Et j'en ai pas l'utilité c'est-à-dire que j'ai une tour CD qui prend la poussière et le seul lecteur CD que j'ai, c'est sur mon ordi et je m'en sers jamais. » Cebb

De même pour les différents médiateurs qui accompagnent le CD : pochette, photographies, textes ; leur intérêt est réduit à celui d'ornement, et ne constitue vraisemblablement pas un manque significatif avec la transition numérique :

« Un disque ça ne va pas chercher très loin comme objet, ce qui compte c'est le son. Et comme les couvertures sont intégrées lors de la diffusion sur ordi ou sur baladeur mp3, en gros je n'ai plus les différentes photos du livret, mais elles sont sur internet et comme ça reste à usage promotionnel, eh bien je n'ai qu'à suivre la promo sur internet. Ça revient un peu au même quoi. » Edouard

- **L'objet CD devenu inutile, mais seule la copie sur objet conserve une valeur**

Le paradoxe dans lequel se trouve engluée l'industrie musicale vis-à-vis de la copie de contenu musical est ainsi résumé : le CD n'a plus d'utilité significative face au numérique. Mais le numérique dématérialisant l'accès au contenu musical, il supprime un rapport à l'objet structurant dans les logiques inhérentes à une économie de standardisation marchande.

« La musique c'est tellement immatériel que voilà, c'est hyper immatériel. Donc au fond t'as aucun scrupule à télécharger, tout le monde le fait et tout. Un morceau il est enregistré, mais pour toute la vie quoi. » Claire

Pour autant, puisque dans une économie de capitalisme culturel l'objet a une valeur marchande perçue comme inhérente à sa simple existence matérielle, la copie CD est la seule qui est perçue comme ayant un minimum de valeur marchande, ne serait-ce qu'à titre de cadeau :

« En fait, pour moi, si tu dépenses de la musique c'est pour un CD palpable et pas pour un fichier non matériel en gros, qui ait vraiment un aspect esthétique que j'aime bien ». Tim

Le modèle de consumérisme culturel est ainsi dans sa propre impasse.

- **Persistances et nouveaux usages de l'objet CD**

Pour autant, on constate des persistances, voire des réactualisations de l'usage du CD en tant qu'objet.

Persistence dans le cadre des rapports d'idolâtrie d'un artiste, auquel cas l'objet s'inscrit dans une démarche de réification de l'expérience musicale ; tous les ornements esthétiques, photographie, pochette, conservent ici une force de motivation intacte :

« Je voulais l'objet, parce que j'ai été très attirée par... la pochette est trop belle, y a des trop beaux dessins, il est très très fort la dessus Benjamin Biolay. En dehors de la musique c'est que, j'aime beaucoup le... j'aime beaucoup l'image qu'il donne. Et ça joue aussi beaucoup. Donc je voulais cet objet-là, sachant que je n'en ai pas l'utilité. Et que je ne l'aurai probablement jamais ». Laure, à propos du DVD live de Benjamin Biolay.

Mitch présente une pratique plus originale de réinvestissement du support CD, là encore comme objet de collection, mais pas seulement. Dans le sillage de ce qu'étaient les vinyles à l'époque du CD, le CD s'impose à l'ère du numérique comme un format de

connaisseur, teinté d'une certaine nostalgie, vecteur de sociabilités spécifiques dans le cadre de boutiques spécialisées, et de ce fait, vecteur d'une possibilité de construction identitaire pour l'auditeur :

« C'est un peu le vinyle cheap tu vois le CD. Pour moi je calque un peu peut être ce que font « les grave-diggers », qui sont les mecs qui cherchent les vinyles dans tous les magasins comme ça, ils cherchent la perle rare, et tout. Bon moi je fais ça de manière énormément plus cheap, parce que j'ai pas connu le vinyle, j'ai jamais eu de platine ni rien, en tout cas qui fonctionnait. (...) Donc quand j'achète un CD c'est un peu parce que j'ai bien aimé l'endroit, aussi, où je l'ai acheté. (...) Par exemple à Paris, il y a un truc qui s'appelle Crocodisc, qui est assez marrant, genre avec une partie soul, une partie rock, mais en gros il y a vraiment un travail de présentation, de classification, qui fait que tu sens que tu es dans un endroit où la musique est respectée déjà, où il y a une ambiance qui est sympa, il y a toujours un vinyle qui tourne, des fois tu peux parler avec les mecs, c'est le genre de conversation que j'aime bien avoir aussi. » Mitch

2. Des codes culturels en échec

- Des pratiques musicales désenchantées

Les entretiens révèlent un rapport distendu, voire désenchanté, vis-à-vis des pratiques du marché de la musique :

« [Je n'achète] ni le parfum et le mug assorti. Je suis fan de leur musique, mais leur personnalité passe au second plan et encore plus le côté marketing » Edouard

L'individualisation, dont la déclaration de Britney Spears est une illustration, ne semble plus avoir autant d'efficacité. Le numérique conduit à des pratiques d'écoutes déstructurées, où l'album perd de son aura, mettant à mal l'architecture qu'il sous-tend. Sans album, la myriade de produits qui vont avec perdent de leur intérêt.

« C'étaient des obsessions d'ado [...] de penser que l'on peut être proche d'un artiste et de fantasmer sur lui ou je ne sais quoi, ils ont une image, un groupe de com. Ce sont des produits » Christelle

La tentative d'établir un lien avec l'artiste est même dévalorisée et renvoyée à l'état d'enfance, tandis que le regard cru sur une réalité commerciale de promotion d'un artiste est implicitement présentée comme témoin d'une forme de maturité dans ses pratiques musicales. Un artiste qui se trouve désincarné, n'étant plus que le pantin d'un « groupe de com » impalpable et anonyme, qui assurerait la construction d'une image médiatique, d'une marque donc.

Dans ces conditions l'investissement financier dans un produit issu du marché du disque devient prudent, et empreint de suspicion :

« Je suis assez d'accord avec ce qu'avait fait Radiohead il y a quelques années, genre on peut donner l'argent qu'on veut pour avoir de la musique, ça ça me plaît assez bien, c'est-à-dire que tu donnes 5 euros, t'as un album, ou même 15 euros, 20 euros peu importe. Ça me dérange pas de concrètement donner de l'argent à l'artiste, par contre donner de l'argent à je sais pas qui [...] non ça ne me convient pas du tout. » Cristalline

La distribution des revenus issus des ventes de musique enregistrée est inconnue, incomprise et donc refusée. A l'inverse, une politique menée par l'artiste de rémunération volontaire est acceptée. De telles pratiques ont été largement diffusées à la fin des années 2000. Le groupe Radiohead pour son album *In Rainbows* en 2007 donc, mais également Nine Inch Nails pour leur album *Year Zero* la même année, et un ensemble d'artistes indépendants ont eu recours à ces pratiques de don libre ; pour autant, Radiohead et Nine Inch Nails n'ont pas poursuivi l'expérience pour leurs opus suivants ; avec même dans le cas de Nine Inch Nails, le retour à un label après plusieurs années en indépendant, et une sortie en 2013 de *Hesitation Marks* en une demi-douzaine de supports différents, chacun avec sa pochette différenciée.

- **Des travestissements plus ou moins parodiques des codes du marché de la musique :**

Ainsi sur le forum *chartsinfrance*, un groupe s'est créé, à l'invite d'un des utilisateurs du forum. Constitué de cinq membres du forum, Studio 54 est un groupe à la fois sérieux et pastiche. Sérieux au sens où les compositions et les textes sont tous faits par le groupe, sans sample, publiées sur le Soundcloud de l'auteur compositeur interprète principal, et accompagnées de vidéo clips tournés avec les moyens du bord. Pastiche au sens où, de façon un peu étrange, le groupe se met en scène virtuellement dans cet espace lui-même virtuel qu'est le forum. Il bénéficie d'un sujet dédié, *Back to the Studio 54*, lequel se présente comme les sujets d'artistes issus du marché du disque. Les autres utilisateurs du forum commentent et entrent même dans cette mise en scène d'un réel travesti. Le 3 juillet 2013, Blair Waldorf (pseudo du membre fondateur du groupe, faisant référence à un personnage de la série TV *Gossip Girl*) publie ainsi un communiqué de la « maison de disque » du groupe, inséré dans le message en citation, détaillant :

*« La promo du mini-album *Grower* est à présent terminée, voici un communiqué de *Bad Ass Record*:*

Citation

*Après une promo intense du 2nd mini-album *Grower*, le groupe fait une pause. Mais on entendra encore parler des membres: en effet, divers projets vont voir le jour d'ici peu. Nous avons signé des contrats solos avec les membres ce qui fait que les activités individuelles vont se diversifier. Nous allons donc avoir des lancements de single solos qui vont montrer les diverses facettes des membres dans leur individualité. En plus de single solos, nous allons*

aussi avoir une sub-unit qui va voir le jour: 2 membres du groupe vont sortir ensemble un mini-album de 3/4 titres.

Toutes ces activités individuelles vont permettre de patienter avant la sortie du 3e mini-album du groupe, sortie prévue en Septembre 2013. »

La parodie est ainsi poussée à son paroxysme, Blair Waldorf prenant tous les rôles dans un storytelling si cher au marché du disque, en reprenant tous les codes, et mettant en scène une vie fictive. Rappelé à la réalité par un membre du forum lui suggérant de soigner l'enregistrement des compositions, qu'il trouve par ailleurs bonnes, Blair Waldorf redevient temporairement lui-même et explique sa démarche :

« Je ne pense pas qu'Adlane [un autre membre du groupe] a pour ambition de faire une carrière ou quoi que ce soit, ce n'est que moi qui l'ait poussé dans mon délire depuis peu; et l'amateurisme des enregistrements a toujours été présent sur ce topic qui à la base n'est qu'un divertissement ! Nous ne comptons pas comme Gotye [auteur compositeur belge] réellement faire carrière dans la chanson, tout n'est qu'amusement et carrière fictive portée par mes productions et mes compos fait-maison qui ne visent rien de bien sérieux. »⁷⁸

Un tel truchement n'est pas le seul exemple de travestissement et d'appropriation des produits de l'industrie musicale. Ainsi une autre section du forum, « Eh bien chantez maintenant ! » est consacrée à la publication des reprises faites par les membres, et qu'ils partagent via Soundcloud. Cette pratique de la reprise est l'une des premières formes de réappropriation du matériau musical ; elle a même servi de tremplin pour plusieurs futurs artistes signés, avec des succès allant du confidentiel (Esmée Denters, pourtant « découverte » sur Youtube par Justin Timberlake, la popstar américaine, et signée sur le label de celui-ci) à la parfaite success-story (Justin Bieber). Les reprises se sont depuis démultipliées, et ce sur tous les médiateurs de contenu numérique, Youtube, Soundcloud, Myspace, sans qu'il soit jamais très clair s'il s'agit d'une tentative de se faire remarquer par un officiel, ou d'une simple reprise récréative.

Cette pratique de la reprise s'est cimentée en pratique d'écoute, de l'autre côté de l'écran :

« Je regarde beaucoup de covers pour le coup, que les gens font, des tubes machin sur Youtube, y a des gens que je suis, pour leur voix, vraiment ils se débrouillent toujours pas mal donc ça m'intrigue de voir comment ils vont retranscrire la chanson. » Tim

Le numérique a donc favorisé un réinvestissement des rôles canoniques mis en scène par l'industrie musicale. A l'inverse, les véritables détenteurs de ces rôles peinent à préserver visibilité et reconnaissance.

⁷⁸ <http://www.chartsinfrance.net/communaute/index.php?/topic/33735-auguste-back-in-the-studio-54/page-176>, vérifié le 4/09.2013

- **La figure de l'artiste a également perdu de sa superbe, pour devenir floue et poreuse**

Le rapport au financement de l'artiste est problématique pour les enquêtés. Chacun tente d'établir une distinction entre des artistes qui auraient besoin de financement, et d'autres qui n'en auraient que trop :

« Je pense que par exemple il y a des artistes hyper connus qui sont déjà millionnaires, je pense pas que ça serve à grand-chose d'acheter leur disque mais des jeunes et tout qui commencent, je pense que ouais j'achèterais plus. » Claire

Mais cette distinction est floue, de l'aveu même des enquêtés :

« Chaque fois que j'ai payé pour avoir l'album d'un artiste ce n'était pas pour un artiste comme Rihanna. Mais je n'arrive pas forcément à délimiter lesquels ont des moyens énormes et les autres, enfin à part certain où c'est simple bien sûr, mais parmi ceux que j'écoute à vrai dire, non pas vraiment. » Christelle

Le marché du disque semble victime de ses propres codes. Les pratiques de formatage systématisé d'artistes superstars que préfigure Adorno ont connu un essor considérable à la fin des années 90, lorsque le marché de la musique était en pleine croissance, et à son pic de rentabilité à ce jour. Thierry Chassagne, directeur de Warner Music France, relate ainsi cette période faste et les modalités de sa réalisation :

« Sous l'ère Tommy Mottola, le patron de Sony Music, de nombreux artistes de notoriété mondiale avaient émergé en vendant des millions de disques : Mariah Carey, Céline Dion, Jennifer Lopez, Ricky Martin, ... cette réussite était époustouflante. Tommy Mottola a été le père de ces succès. Cependant, il a fallu aussi tenir compte du revers de la médaille. Ces stars avaient un train de vie, des rémunérations, des coûts de production sur leurs albums et leurs clips très élevés. Dès l'instant où les revenus ont baissé de 15, 20 ou 30%, alors que les dépenses étaient restées pharaoniques, la balance a penché et le début des déficits est arrivé »⁷⁹

Si elle semble moins rendre compte de la réalité, cette iconographie de l'artiste star aux multiples caprices perdure à l'ère du numérique, d'autant plus que l'industrie musicale se trouve prise entre deux étaux. Celui de la crise du disque, des ventes en berne, d'un besoin de réduire les dépenses à la fois d'un point de vue économique, mais également pragmatique, afin de renforcer la légitimité des artistes et donc de l'achat de contenus. Et celui du story-telling, de la machine à rêve, qui continue d'être économiquement rentable (fortes ventes de produits dérivés, notamment les parfums⁸⁰) et qui assure une médiatisation dont le produit a besoin pour continuer d'exister sur une scène musicale hypertrophiée.

⁷⁹ Torregano, Emmanuel, Vive la crise du disque !, p15

⁸⁰ <http://stylenews.peoplstylewatch.com/2013/08/09/beyonce-heat-pulse-fragrance/>, vérifié le 4/09/2013

Une des réponses apportée par l'industrie du disque à cet enserrement de la star est incarné par Lady Gaga, passée de choriste en 2008 à superstar en 2009, et maniant habilement les discours les plus opposés :

« Elle est vraiment la star de son époque, comme Madonna était la star de la sienne. Lady Gaga est dans la continuité de ce type d'artistes, les artistes MTV, « médiagéniques », en osmose avec le média dominant. Lady Gaga a aussi explosé parce qu'elle était en accord parfait avec l'industrie musicale contemporaine et les médias émergents. Ses prises de position très franches plaisent beaucoup aussi : son engagement pour les gays, par exemple. Son public n'est pas uniquement composé d'adolescents. Comme elle recycle du contenu musical, les trentenaires peuvent également se retrouver dans ses chansons. Il y a un langage musical commun. » Nicolas Baygert⁸¹

Lady Gaga s'appuie ouvertement sur une communauté de fans, qu'elle a baptisé ses « Little Monsters », avec lesquels elle communique directement via Twitter ou sur le forum de fans jumelé à son site internet. La plupart des stars contemporaines lui ont emboîtées le pas : Rihanna a sa « navy », Beyoncé sa « beehive », Mariah Carey a ses « lambs » (« moutons »...), Justin Bieber a ses « beliebers ». Toutes alternent sorties modes décryptées par les sites people, et prises de position pour un éventail large de causes parfois curieuses, ainsi Lady Gaga s'habillant d'une robe de viande pour dénoncer l'abattage des bovins, ou plus référencées, comme Katy Perry tenant ses fans informés par Twitter de ses nombreuses actions en Afrique subsaharienne, dans le cadre de son rôle d'ambassadrice de l'UNICEF. Paillettes, morale, et surtout personnalisation du rapport avec le fan. Rihanna en est la spécialiste : elle intervient quotidiennement sur son Instagram, répond aux commentaires de façon souvent cinglante, et se fait remarquer par des actes de générosité ; ainsi une fan n'ayant pas pu la voir en backstage après un concert, qui poste le récit de ses mésaventures sur Twitter, et Rihanna de lui répondre immédiatement et d'envoyer son chauffeur. Tout ceci se terminant par une photo câlin de la fan avec son idole, immortalisée sur Instagram.

Les fans sont d'autant plus choyés qu'ils constituent un dernier rempart de consommateurs avides d'objets, et dont l'achat s'avère davantage pulsionnel que rationnel, compris comme répondant à un besoin lié au contenu musical proposé par l'achat :

« En gros, aujourd'hui, à chaque fois qu'il y a un nouvel album de Benjamin Biolay ou de Vanessa Paradis qui sort, je l'achète. Que ce soit un best of, alors des musiques que j'ai déjà mais sous forme d'album, je l'achète, et s'ils font un concert, c'est exactement le même mécanisme, j'y vais ». Laure

Une omniprésence autour des fans d'autant plus marquée que les fans semblent s'émuler, d'où l'intérêt, à l'image de ce que fait Lady Gaga, de les insérer dans une communauté de partage émotionnel :

« J'ai une pote, une de mes meilleures potes, donc voilà on s'attise un peu le truc où on est fans [de Beyoncé]. » Tim

⁸¹ Nicolas Baygert, entretien, in Lady Gaga, égérie du nouveau monde, Le Soir, 29/09/2012, <http://nicolasbaygert.wordpress.com/2012/10/24/un-vrai-melting-pop/>, vérifié le 04/09/2013

La même logique de personnalisation préside dans le rapport entre les enquêtés et les artistes qu'ils soutiennent, sans pour autant en être fan ; que ce soit par publication sur réseau sociaux afin de faire connaître l'artiste soutenu :

« Je poste souvent des artistes que justement je soutiens, qui n'ont pas de diffusion radio ou qui sont peu médiatisés, et si dans la masse mes potes en écoutent quelques-uns, c'est déjà ça. » Edouard

Ou en se rendant au concert de l'artiste, démarche prétexte à des discours de légitimation de pratiques d'écoute n'entraînant pas de rémunération pour l'artiste :

« J'achète pas de disque, c'est pas que c'est pas grave ou c'est grave, mais, j'ai l'impression de pas culpabiliser vis-à-vis de ça, mais en attendant, quand je vais à un concert, je suis contente de ma démarche. Je valorise mon action, je me dis que je fais quelque chose de bien, à chaque fois que je vais à un concert. Donc je pense que finalement je compense quand même. » Laure

La figure de l'artiste et le soutien financier qui lui est apporté semblent de plus en plus corrélés parmi certains enquêtés. L'achat se révèle davantage motivé par une démarche égoïste de préservation de son propre plaisir d'écoute :

« Des fois j'ai envie de soutenir un artiste dont je me dis qu'il ne vend pas beaucoup alors si le peu de gens qui connaissent téléchargent illégalement, ça risque de le faire virer de son label et je n'ai pas envie de plus avoir de musique de cet artiste, donc je vais sur iTunes et si le titre est sorti, j'achète. » Edouard

Un plaisir qui est récurrent même dans ce rapport au financement, adossé à une prise en charge volontariste : ainsi Christelle, qui ne télécharge qu'en illégal, expliquant que les seuls artistes dont elle achète des disques sont des musiciens africains qu'elle connaît personnellement :

« Je sais à quel point ils ont du mal à s'en sortir, comme ils sont très peu connus, je veux les aider dans leur passion on va dire à petite échelle. Après ça me fait plaisir en fait surtout » Christelle

L'expérience sensible de plaisir, qui est déjà celle qui préside dans les pratiques d'écoute, semble donc trouver sa prolongation dans l'achat éventuel.

L'impact des pratiques d'écoute semble également prépondérant dans la reconnaissance de l'artiste :

« C'est vraiment de la pure consommation au sens, y a rien qui reste quoi. Même dans la mémoire, y a des musique que j'ai adoré je sais pas qui les a faites, je sais pas s'ils en font encore, j'en sais rien et je m'en fous quoi. » Laure

Laure achète systématiquement les contenus des artistes dont elle est fan, Benjamin Biolay et Vanessa Paradis. A l'inverse, les artistes dont elle consomme les morceaux en unités désolidarisées d'un album et d'un répertoire identifiable et identifié, n'ont aucune visibilité pour elle, ni reconnaissance financière de sa part. Dès lors, en dehors de l'imagerie

fantasmagorique de l'idole qui continue de motiver un achat, les pratiques de consommation induites par le numérique, et qui en soi iraient dans le sens d'une consommation telle que l'industrie culturelle tente de le structurer, semblent se retourner contre l'industrie elle-même. Le numérique semble offrir tout à la fois l'idéal marchand et standardisé, un plaisir instantané, impulsif, régressif, et l'aporie de sa propre consommation marchande.

Enfin, la démarche active de se renseigner, voire d'enquêter sur l'artiste, peut être liée avec l'apport que constitue un tel savoir pour l'auditeur dans le cadre de ses sociabilités, s'inscrivant là encore dans la lignée des pratiques d'écoutes :

« Ça peut apporter un certain, pas des atouts mais des trucs marrants à raconter en soirée, ou dans certaines communautés tu vois, en disant voilà, tu vas parler de musique, c'est bien de savoir de quoi tu parles, de qui tu parles, enfin c'est pas que c'est bien ni que c'est utile tu vois, mais c'est marrant de savoir que Jimmy Hendricks est monté sur scène genre avant le grand concert où il a foutu le feu à sa guitare, il a foutu la grosse honte au mec des Who en lui jouant un solo de guitare sous le nez, et que l'autre est resté sans voix, sans parler pendant deux minutes, à plus pouvoir bouger quoi. » Mitch

Le médiateur numérique altère donc l'image de l'artiste, rend difficile sa reconnaissance en dehors de la persistance de communautés de fans, et inscrit toute identification et tout soutien financier dans la lignée des pratiques d'écoutes qu'il contribue à développer.

- **La revalorisation de la musique vivante**

La musique vivante tient une place prépondérante dans le système structuré par l'industrie musicale. L'irruption du numérique, et la crise des ventes de musique enregistrée qui s'en est suivie, a renforcé l'intérêt porté par le marché du disque à ce pôle longtemps délaissé, et qui avait largement pâti de cette « discomorphose » dont Antoine Hennion a étudié les modalités.

En effet, l'introduction du disque sur le marché de la musique avait indexé le son live sur le son studio, avec une valorisation de ce dernier au détriment des imperfections du direct. Les techniques plus poussées d'enregistrement studio, procédant par couches d'instruments superposés, effets de spatialisation, mixage des voix, ont contribué à creuser un fossé entre un son live jugé décevant, et un son studio toujours plus riche et policé.

Pourtant à la baisse tendancielle des ventes de musique enregistrée, répond une hausse équivalente des revenus issus des concerts. Une observation qui a été rapidement suivie d'actions par l'industrie du disque : dès son arrivée en 2004 à la tête de Warner Music France, Thierry Chassagne opère une restructuration des actifs du label autour de deux

angles d'attaques : le transfert de stars, coûteuses, et le rachat d'organiseurs de concerts⁸². C'est la stratégie du 360 :

« Le "360°" devient un dogme. Puisque le support disque s'effondre, les entreprises de la filière musicale veulent exploiter les artistes comme des marques. Afin de dégager du profit, le producteur de disque devient à la fois éditeur, organisateur de concerts, patron de salle, manager : 2007 fut l'année du "360°", cercle d'exploitations diversifiées autour de l'artiste. »⁸³

Ainsi en 2007 Warner Music a racheté Jean-Claude Camus Productions, société gérant notamment les tournées de Michel Sardou, Jean-Michel Jarre, ou encore Johnny Hallyday.

Une tendance au concert événementiel s'est développée : Michael Jackson, qui au moment de sa mort en 2009 était en répétitions pour une série de concerts d'adieux, sans même soutenir le moindre album. De même pour Beyoncé, qui a entamé une tournée mondiale début 2013, et ce sans sortir de nouveau morceau, sinon dans le cadre d'accompagnement musical de campagnes publicitaires (Pepsi, H&M). Des pratiques qui rompent avec la logique classique qui prévalait jusque-là, et dont le Femme Fatale Tour est une illustration : album / tournée / DVD.

Les pratiques d'écoute de musique vivante ont de même considérablement évoluées. Là encore, les tendances lourdes de personnalisation, de plaisir et de partage en commun régissent la restructuration de ce pôle d'activité du marché de la musique.

« Je préfère vivre un concert. » La réponse de Noémie à la question *« Et à contrainte financière égale, entre mettre de l'argent dans un mp3 trouvable uniquement en légal et un concert, tu mettras ton argent où ? »* stigmatise ce renversement de situation entre musique enregistrée et musique vivante sous l'impact du numérique. La musique vivante est perçue comme « vivante » justement, le concert s'inscrivant dans une perspective d'expérience sensorielle :

« Ça développe une ambiance particulière, le fait de sentir le public ça fait ressentir l'enthousiasme aussi, ça peut renforcer en fait l'émotion qui est procurée par la musique à la base. Y a des choses qui se font, il y a des flirts, y a des amitiés, en général en plus, il y a de la boisson, pour moi c'est extrêmement festif en fait un concert. » Mitch

Une expérience d'écoute et de vie volontiers voire nécessairement partagée en un « vivre-ensemble », là encore dans la lignée des pratiques d'écoutes de musique enregistrée générées par le numérique :

« Avec des amis, de la famille. C'est du partage, je serais contente d'aller à un concert toute seule mais en même temps j'ai envie d'avoir quelqu'un avec qui le vivre, avec qui en parler

⁸² Torregano, Emmanuel, Vive la crise du disque !

⁸³ Véronique Mortaigne et Nicole Vulser, Après la chute des ventes de disques, l'industrie musicale se recompose, Le Monde, publié le 25 janvier 2008, http://www.lemonde.fr/culture/article/2008/01/25/apres-la-chute-des-ventes-de-disques-l-industrie-musicale-se-recompose_1003673_3246.html, vérifié le 4/09/2013

après, c'est voilà. Plus pour en parler après, avoir un vécu en commun avec une personne que j'apprécie forcément » Noémie.

Les médiateurs sensibles tels que la mise en scène, l'éclairage, la salle elle-même, jouent également un rôle notable dans la prise de plaisir lors de l'expérience de musique vivante, et contribuent à la différencier de l'expérience d'écoute de musique enregistrée :

« Voir une prestation en live c'est quand même vachement différent, enfin moi je paye pour un concert, pour un artiste, mais aussi pour un show, et tout ce qui va avec quoi. Alors qu'acheter un album t'as de la musique et c'est tout quoi. » Noémie

Mais également le public présent lors de la représentation, qu'il s'agisse d'un phénomène de communion, ou de se confronter aux autres individus appréciant aussi un artiste :

« Un concert tu te dis qu'il y a, je sais pas, dix mille personnes à faire exactement la même chose que toi au même moment. C'est une ambiance particulière, l'euphorie du moment, c'est plus facile d'être transporté quand il y a dix mille personnes autour de toi. » Noémie

« A chaque fois je regarde le public. Parce qu'il y a aussi beaucoup de... quand je vais voir un artiste je me pose souvent la question de qui va aller le voir en fait. Donc je regarde le public, et après je suis attentive à la salle, c'est-à-dire que je vais avoir tendance à favoriser les petites salles. » Laure

Pour autant mes entretiens ne vérifient pas l'hypothèse selon laquelle un transfert s'effectuerait entre économies sur la musique enregistrée, et dépenses dans la musique vivante. Il ressort au contraire des entretiens que les pratiques de musique vivante s'inscrivent dans des dispositions personnelles de goût, qui restent prépondérantes :

« En fait les gens me font un peu peur dans les concerts comme ça, j'ai l'impression qu'ils sont tous bourrés ou défoncés, donc non c'est pas quelque chose qui m'attire de base en plus. » Tim

Ainsi que dans un réseau de socialisations, qui peuvent entraîner un mouvement de pratiques de musique vivante conditionnées par le phénomène de groupe :

« Avec tous mes potes on allait au concert, c'était par principe, on écoutait les mêmes groupes, on allait aux mêmes concerts, ensuite on s'est tous séparés, on a commencé à aller à des concerts différents, et donc oui j'ai continué pendant quelques années à aller à pas mal de concerts, et il y a deux ans je pense, deux trois ans j'ai vraiment ralenti, et là j'y vais presque plus. » Cristalline

En outre, la musique vivante rend palpable la relation avec l'artiste, lequel gagne en visibilité à mesure que l'auditeur gagne lui aussi en sentiment d'unicité :

« Je suis noyée dans une masse quand j'achète un CD en fait. Quand je vais le voir à un concert, bien sûr l'artiste va pas me voir et va pas se dire « ah ben c'est Laure », mais j'ai l'impression que je participe à un moment unique, parce que chaque date est unique, enfin

c'est le mythe du moment unique quoi. C'est que je participe à quelque chose qui ne se reproduira jamais. » Laure

Par-delà les évolutions des pratiques dans la relation à la figure de artiste, et les questionnements plus ou moins poussés concernant sa rémunération, il est intéressant de constater que les enquêtés ignorent la réalité de l'évolution des rémunérations des auteurs compositeurs interprètes. Dans un document envoyé aux députés fin avril 2009 dans le cadre des discussions sur la loi Création et Internet (Hadopi), l'UFC-Que Choisir rappelait la santé florissante de la Sacem, « *qui a vu les revenus des auteurs-compositeurs augmenter quasiment continuellement depuis au moins l'an 2000 (la seule baisse a été de 0,4 %, en 2006). En 2007, la SACEM a collecté 759,1 millions d'euros. C'est quasiment un record historique pour la société de gestion collective.* »⁸⁴ Le travail de construction d'une mythologie autour de l'artiste semble tout de même continuer de modeler les mentalités des consommateurs de contenus musicaux.

3. La concurrence de nouveaux acteurs industriels

La transition numérique marque l'irruption, outre d'un format, de nouveaux acteurs sur le marché de la musique.

Des acteurs qui jusqu'alors n'avaient pas de prise sur un secteur de production entièrement contrôlé par un appareil industriel de plus d'un siècle d'existence, et qui contrôlait également les modalités techniques d'accès au contenu musical. Le CD est ainsi le fruit d'une collaboration entre Sony, Philips et Hitachi, donc de deux majors incluses dans des entités industrielles plus vaste assurant non seulement la recherche et le développement technologique, mais également la production et la commercialisation des biens manufacturés permettant la diffusion des contenus musicaux (Philips n'a été racheté par Seagram pour former Universal Music Group qu'en 1998). Le SACD, né dès 1994, était lui aussi le fruit d'une collaboration entre ces mêmes acteurs.

Un auditeur pouvait ainsi écouter un CD, technologie Sony, de Jennifer Lopez, superstar signée chez Sony Music, sur une chaîne hi-fi Sony, le constructeur de biens matériels, et sur le DiscMan, lecteur CD portable de Sony.

Sony avait en outre lancé plusieurs technologies d'enregistrement de copies de contenus musicaux, dont le MiniDisc en 1992, de sorte que l'intégralité de l'expérience musicale d'un auditeur, lecture et enregistrement de contenus, pouvait se trouver encadrée par la production industrielle Sony.

⁸⁴ Champeau, Guillaume, L'UFC-Que Choisir rappelle aux députés que l'industrie musicale va bien, Numerama, [http:// www.numerama.com%2Fmagazine%2F12819-l-ufc-que-choisir-rappelle-aux-deputes-que-l-industrie-musicale-va-bien.htm](http://www.numerama.com%2Fmagazine%2F12819-l-ufc-que-choisir-rappelle-aux-deputes-que-l-industrie-musicale-va-bien.htm) publié le 04 Mai 2009, vérifié le 4/09/2013

En 2001, l'arrivée d'Apple avec l'iPod marque le début de la perte de ce monopole hégémonique des industries traditionnelles sur le marché de la musique. Elles n'ont que difficilement emboité le pas à une constellation de constructeurs issus de l'industrie informatique, Apple, Microsoft, Creative, Samsung, lesquels ont cannibalisé le marché du nomade numérique et répandu, avant même que le format mp3 ne soit visible et téléchargeable par la plupart des usagers, les moyens techniques permettant au numérique de croître. Si Sony Music avait le premier ouvert un magasin de musique en ligne dès avril 2000, c'est pourtant Apple qui s'accapare le marché du téléchargement de musique légale avec l'ouverture de l'iTunes Store trois ans plus tard ; mais fort des millions d'exemplaires d'iPod écoulés au préalable.

Le modèle économique d'Apple, qui se structure selon une logique d'encadrement vertical des pratiques d'utilisations de ses produits, a contraint les acteurs du disque de négocier les droits d'accès à leur catalogue sur la plate-forme iTunes, qui représentait à l'époque la meilleure chance pour les majors d'endiguer le téléchargement illégal. En 2003, Apple devient principale plate-forme légale de téléchargement. Le géant de l'internet Amazon lui emboîte le pas, ainsi que plusieurs acteurs spécialisés comme 7digital, site de contenus multimédias légaux britannique, ou Beatport, plate-forme de référence en matière de contenus de musique électronique. En France, la FNAC lance Fnacmusic, mais le service ne parvient pas faire face à l'implantation d'Amazon et surtout celle d'Apple ; lesquelles sont toutes deux articulées autour d'objets : iPod, iPhone, iPad, et la famille d'ordinateurs Apple, et la Kindle pour Amazon.

Ordinateur, smartphone, tablettes : l'intégralité de ces nouveaux objets de diffusion de contenus numériques échappe à l'industrie du disque. Ce sont pourtant les supports privilégiés des 15-30 ans pour diffuser du contenu musical. Le streaming, qui résulte d'une nouvelle étape dans la dématérialisation des contenus musicaux devenus des flux, poursuit ce mouvement, avec l'arrivée de nouveaux acteurs : Google, avec Youtube ; Deezer (France, ouvert en 2007, avec 3 millions d'abonnés et 26 millions d'utilisateurs en 2013 répartis sur plus de 200 pays), Spotify (Suède, lancé en 2006, 6 millions d'abonnés en 2013), Pandora (USA) pour les principaux.

Le marché de la musique, en 10 ans, s'est ainsi vu dépossédé de son propre marché, se repliant peut être sur la musique vivante aussi par nécessité face à ces nouveaux concurrents, tant c'est l'un des rares domaines où les nouveaux concurrents de l'industrie du disque n'ont pas de prise.

Le marché du disque présente ainsi un système de production des biens culturels tout à fait semblable à ce qu'Adorno a qualifié d'industrie culturelle. Une industrie assaillie de toutes parts par le numérique : son modèle culturel est flétri, parodié, tandis que la figure tutélaire de l'artiste ne semble plus aussi prégnante et que seule la musique vivante conserve de sa superbe. Son modèle de production, fondé sur la copie d'œuvres d'art, et sur l'objet CD, est obsolète. Son monopole des moyens de diffusion des contenus musicaux a été contesté par de nouveaux acteurs, qui ont fini par déposséder l'industrie du disque des contenus musicaux. L'industrie culturelle n'a pas tant perdu la bataille du numérique que celle du logiciel.

III. DE LA NUMERISATION A L'APPLICATION : L'INDUSTRIE LOGICIELLE

Apple, Google, Spotify : les nouveaux acteurs de la musique enregistrée ont en commun de produire des logiciels permettant l'accès aux contenus musicaux, et le partage de ceux-ci. Un logiciel propriétaire pour Apple, ce qui signifie qu'il n'est pas ouvert aux modifications extérieures non voulues (et donc à une modifications des usages prévus par la société). Un logiciel également pour Spotify, là aussi fermé. Deezer fonctionne lui en langage HTML5, et Pandora par Flash ; tous deux fonctionnant par application, donc logiciel, sur les supports nomades que sont smartphone et tablette.

Marc Andreessen est un des pionniers du web. En 1993, il concourt au développement de Mosaic, le premier navigateur web complet pour les systèmes d'exploitation Mac OS, Windows et UNIX. Selon lui, « le logiciel mange le monde »⁸⁵. Il établit ce constat à l'aulne du rachat de Motorola, constructeur de produits technologiques, par Google, société de logiciel. Il n'en est que plus pertinent aux lendemains du rachat de Nokia par Microsoft, selon le même modèle d'intégration vertical, celui d'Apple, ainsi que le détaille Michael Mace dans son article « Now we're all like Apple »⁸⁶ : Microsoft avait établi un modèle, celui de la conception de logiciel dont la licence d'utilisation était ensuite vendue à des constructeurs ; Apple s'est imposé avec un modèle inverse, entièrement « maison », et donc entièrement fermé, où l'appareil est produit en fonction du logiciel, et où la société garde un contrôle total sur ce qui est faisable – et donc ce qui est fait – avec le produit commercialisé.

Je me propose de mettre en perspective cette idée du logiciel dévorant le réel dans le cadre des pratiques musicales telles qu'elles sont redéfinie par la numérisation des contenus.

1. Logiciélisation des pratiques musicales

Fabien Granjon et Clément Combes ont construit le concept de « numérimorphose » afin de rendre compte des phénomènes musicaux découlant de la numérisation des contenus. Il me semble que « logécialisation », ou à défaut, « virtualisation » des contenus serait une approche rendant plus fidèlement compte de ces phénomènes. Ceux-ci ne sont pas tant marqués par le numérique en lui-même, qui n'est jamais que l'encodage en fichier lisibles sur une machine, comme le disque avant lui. A l'inverse « logécialisation » ou « virtualisation » me paraissent traduire fidèlement la dématérialisation totale des contenus musicaux qui se profile dans les pratiques d'écoute au travers notamment du streaming,

⁸⁵ <http://online.wsj.com/article/SB10001424053111903480904576512250915629460.html>, publiée 20/08/2011, vérifiée le 04/09/2011

⁸⁶ Mace, Michael, Microsoft + Nokia, now we're all like Apple, <http://mobileopportunity.blogspot.fr/2013/09/microsoft-nokia-now-were-all-like-apple.html>, publiée le 2/09/2013, vérifiée le 4/09/2013

ainsi que la médiation du logiciel dans la diffusion des contenus musicaux. Peu de mes enquêtés fonctionnent encore par fichier mp3, la plupart utilisent régulièrement des applications dans l'accès à leurs contenus. Or ces applications ne donnent pas accès à un quelconque fichier numérique. Le streaming, la diffusion sur smartphone, sur tablette, sont autant de supports qui fonctionnent *en interne* sur du numérique, mais l'auditeur n'a plus accès à ces fichiers. Il accède à l'inverse à un flux, à un contenu sonore virtuel lu par un ensemble de logiciels interagissant au sein d'un procédé de diffusion.

- **Logiciélisation et pratiques de création**

J'ai présenté en première partie les nouvelles formes de création musicale, telles qu'elles sont en action depuis la numérisation des contenus musicaux. Ces formes de créations sont toutes directement conditionnées par la médiation d'un logiciel.

Selon Granjon et Combes, « *la numérisation a permis l'ouverture d'horizons inédits à la création musicale et initié la mise en expériences de nouvelles formes musicales. Elle a impacté les savoir-faire artistiques ainsi que l'ordre des contenus, proposant des bases de composition originales qui ont débouché sur de nouvelles esthétiques.* ». Ces nouvelles esthétiques, dupliquant, superposant, découpant, collant, sont donc réalisées par logiciel ; elles en empruntent même le langage, celui du copier/coller », et sont visuellement conditionnées par la médiation essentielle du logiciel : le séquençage des pistes, tel que GarageBand le permet, tel que Soundcloud le représente, constitue *un visuel logiciel*.

Le logiciel s'invite dans la création musicale et en définit les sonorités : ainsi le producteur Polow Da Don a-t-il réalisé le titre « Love In This Club » pour le chanteur de RnB américain Usher en utilisant les bandes préenregistrées de Garageband. Non seulement la ligne mélodique de base du titre n'est pas une composition originale, mais c'est une séquence fournie d'office avec le logiciel. Une méthode de « composition » qui avait d'ailleurs été raillée sur la blogosphère ; et les utilisateurs de GarageBand de publier des tutoriels sur Youtube.⁸⁷

La question des limites du numérique dans les pratiques de création est ici mise en lumière. Loin d'être de nouvelles formes de création ou d'esthétique, le compositeur erre dans une galerie de sons préenregistrés, pré-encodés, sur lesquels il n'a que peu de contrôle et que peu de marge de création brute. Il s'agit peut-être davantage de duplication.

- **Le logiciel préside également aux pratiques d'écoute.**

L'accès aux contenus numérisés, qu'il s'agisse d'un ordinateur, d'un smartphone, d'une tablette, passe systématiquement par la médiation d'applications, soit des logiciels.

⁸⁷ <http://www.worldstarhiphop.com/videos/video.php?v=wshhJscfck7Ur9EQNxU6>, vérifié le 04/09/2011

Sans eux, pas de diffusion de contenus musicaux numériques. Ils structurent et ordonnent l'expérience musicale de l'utilisateur, notamment en matière, cruciale, de découverte de nouveaux contenus :

« J'aime bien aussi les suggestions d'artistes, j'aime bien écouter des artistes pas connus, pour écouter autre chose en fait. Donc soit je tombe bien, soit je tombe un peu moins bien. Mais du coup ça ouvre un peu l'esprit aussi. » Noémie

« Sur iTunes un truc que j'adore c'est les recommandations. Parce qu'elles sont pas forcément pertinentes mais du coup je trouve ça très drôle. Parce qu'elles peuvent l'être et à ce moment-là tu découvres de nouveaux artistes, de nouvelles chansons, donc c'est cool. Et puis des fois elles sont tout à fait à côté de la plaque et c'est très drôle. Donc je sais que je m'en sers énormément des recommandations iTunes. » Laure

Dans les deux cas, les suggestions ou recommandations qui s'insèrent en marge des logiciels de diffusion de contenus musicaux invitent l'auditeur à prolonger l'expérience d'écoute, à la rencontre d'autres artistes. En réalité, cette invitation est le fruit d'un algorithme, qui enregistre les achats de chaque utilisateur, et établit des parcours types en arborescence. Il ne s'agit donc pas de découverte au hasard, mais de routes logicielles tracées par habitudes de consommation.

Ce système d'algorithme se retrouve dans les applications dédiées au streaming :

« Autre chose qui m'a fait choisir spotify aussi, c'est le fait d'avoir une radio qui se crée automatiquement à partir d'un artiste ou à partir d'une playlist, donc si on a une playlist conséquente avec je sais pas, 300 morceaux, on peut lancer la radio de cette playlist, une fois qu'on en a marre de cette playlist, les 300 morceaux sont suffisamment nombreux et complémentaires pour avoir une idée assez précise de ce qu'on va aimer derrière. Et ça, c'est un truc dont je me sers très très souvent.

- *Qu'est ce qui te plait dans cette fonction ?*

C'est que ça correspond très bien à mon utilisation utilitariste de la musique, c'est à dire que j'ai pas à chercher ce que j'écoute, on choisit pour moi en fonction de mes goûts. » Cebb

Si les pratiques d'écoutes semblaient initialement décomplexées et mêmes libres, elles s'avèrent totalement conditionnées par le truchement d'un nouveau médiateur. Invitant à la passivité, et répondant à une telle demande, le logiciel détermine un parcours personnalisé selon les goûts de l'utilisateur.

Le logiciel est par essence utilitariste ; il répond à une fonction précise. L'application Shazam, qui permet d'enregistrer un extrait musical entendu en direct, dans un bar, à une soirée, chez un ami, dans une boutique, puis de « shazamer » cet extrait, soit de le confronter à la base de donnée de Shazam, qui agrège les bases de données d'iTunes, de Spotify, de Zune et de Youtube. L'application assure, dans la plupart des cas, une reconnaissance du titre inconnu entendu. Libre ensuite à l'utilisateur de poursuivre ses recherches et d'acquérir le contenu musical. Les usages faits de ce logiciel sont variés parmi mes enquêtés. Mais il est intéressant de noter que tous ont téléchargé l'application, qui

constitue une pratique à la frontière entre une démarche passive et une démarche active de pratiques d'écoute.

En outre les caractéristiques plastiques de rapidité et de confort des logiciels, largement vantées par les industries logicielles (Apple, et ses iPhone, qui sont année après année présentés sous ces deux angles d'attaque : plus vite, plus beau) structurent les attentes des auditeurs :

- **Une expérience marquée par l'immédiateté**

« Le changement s'est beaucoup moins fait sentir, on est aujourd'hui passé dans une aire du "tout, tout de suite" qui du coup banalise un peu ce genre de révolutions. J'utilise le streaming pour savoir si un morceau me plaît, écouter de nouveaux artistes ou cliquer au hasard sur des morceaux, c'est la simplicité et la rapidité qui sont impressionnants. » Noémie

« Je me suis mis à utiliser l'application avec mon téléphone, que j'avais téléchargée, et du coup dès que j'ai envie d'écouter, j'écoute quoi » Séverine

« Le fait d'avoir des providers de musique comme Deezer ou spotify ça permet d'avoir tout instantanément donc c'est plus simple » Cebb

Dans tous les cas, et par-delà l'aspect publicitaire des extraits, qui semblent presque tirés d'une publicité pour logiciel, les pratiques d'écoutes sont déterminées comme plaisantes de par leur immédiateté et leur facilité. Plus encore que le mp3, le streaming offre un accès direct aux contenus, seulement ralenti par la connectivité ; encore que les offres d'accès hors ligne se multiplient, mais elles sont pour le moment payantes.

- **Une expérience basée sur le confort d'utilisation**

L'autre impact déterminant du logiciel dans l'expérience d'écoute est celle de son confort d'utilisation.

« Avant j'avais Deezer mais j'aimais pas forcément me rattacher à un site internet, moi j'aime bien qu'il y ait de l'indépendance, moi j'aime bien Spotify parce que c'est une application sur mac, et je sais pas j'aime bien le... bon après c'est une question d'aspect artistique, que en fait j'ai l'impression de pas être connecté à internet alors que je le suis. » Tim

Avec son apparence visuelle différenciée, l'application offre des possibilités de configurations plastiques qui accompagnent l'écoute, la rendent cosy, au point que Tim refuse tout médiateur d'écoute qui ne soit pas désolidarisé du reste de son système informatique. Apple soigne l'aspect visuel de ses produits, certes en extérieur, mais surtout

dans l'OS et dans la présentation des logiciels qui animent les appareils. Cette médiation de l'application est ici déterminante dans l'expérience de plaisir de Tim.

« C'est pratique aussi de faire des playlists, d'arriver en soirée, d'avoir tes playlists. Ça te rend assez décontracté quoi. » Cristalline

Un confort qui est bien entendu celui des playlists, rendues possibles là encore par l'application et non par la numérisation. Ce sont bien les applications qui permettent de créer des playlists, de les stocker, de les diffuser quel que soit l'appareil, puisque l'application est interconnectée aux différents supports matériels et partage ses informations avec ses avatars : une playlist créée sur Spotify application PC, se copiera immédiatement sur Spotify l'application smartphone, et sur Spotify l'application tablette, pour autant que l'utilisateur ait installé l'application sur chacun des supports de diffusion qu'il a à sa disposition. Les pratiques musicales numériques sont donc dépendantes des pratiques logicielles.

2. Les enjeux d'un système virtuel réticulaire

Granjon et Combes établissent sur la base de leurs entretiens une distinction entre amateurs experts et amateurs profanes. Les premiers correspondraient aux auditeurs les plus actifs dans leurs pratiques musicales, fréquentant des forums, agrégeant des contenus, ordonnant leur bibliothèque musicale avec précision. Les seconds seraient des amateurs dont les pratiques d'écoutes, plus distraites, plus passives. Mon étude ne portant que sur dix individus, il ne m'est pas aisé de porter un regard sur leurs conclusions ; toutefois les profils d'Edouard et de Mitch correspondent à leur idée d'amateurs experts, ceux de Cebb et Séverine à ceux d'amateurs profanes. La frontière entre les deux groupes étant poreuse, ainsi Laure, selon ses pratiques, bascule de l'un à l'autre de ces modèles.

Ce qui m'intéresse est l'interaction entre ces profils aux attentes différenciées, lorsqu'ils se rencontrent, virtuellement, sur des applications, sur des réseaux sociaux, ou dans le cadre de sociabilités réelles.

Il semble que les plus experts agissent comme des fournisseurs d'accès à des contenus virtuels :

« En fait comme j'écoute beaucoup de musiques différentes les gens sont souvent contents de venir chez moi et d'écouter ce que je passe, ou me demandent quand je suis chez eux de mettre mon mp3. » Edouard

Inversement, les moins compétents s'en remettent à leurs amis les plus experts :

« Je découvre de la musique par mes potes. Par mes potes qui écoutent la même chose que moi et qui sont beaucoup plus branchés musique, ou qui suivent une actu musicale plus importante que moi » Tim

« Je passe pas beaucoup de temps à chercher des musiques que j'aime bien, je connais rien en fait en musique et du coup l'idée de créer des playlist ou d'écouter des playlists créées par d'autres gens qui a priori sont plus qualifiés que moi pour les faire, me fait gagner du temps et me permet d'écouter de la meilleure musique que si je télécharge des mp3. Mon mode d'utilisation de la musique qui est vraiment passif, on fait tout pour moi. » Cebb

Ces démarches parallèles de partage de contenus musicaux peuvent certes être perçues comme des persistances de rapports d'entraide entre sociabilisations secondaires, que comme des nouvelles formes de partage des contenus musicaux, favorisées par le logiciel, où chacun agirait spontanément selon l'un ou l'autre des deux profils d'expertise musicale, et se chargerait d'être logiciel ou client dans le partage de contenus.

Ainsi Edouard, qui télécharge à l'avance des titres qui plairont à ses amis, anticipant leurs goûts, autant que l'usage du morceau inséré dans une playlist. Il s'agirait donc d'un mouvement de rationalisation du partage musical, véhiculé par l'ensemble de ces pratiques d'écoutes que j'ai précisées en première partie, et calqué sur la façon dont chacun des enquêtés accède à des contenus musicaux, virtuels, voire ordonnancés en algorithmes lors de l'expérience musicale sur des sites de streaming, ou sur des applications type iTunes.

Sur les réseaux sociaux, les expériences de partage musical sont également biaisées par le logiciel :

« Vu comment fonctionne Facebook, si un morceau est liké ou commenté il remonte dans ma page d'accueil, à l'inverse il est plus enclin à ne même pas y figurer si personne ne l'a commenté ou liké. Donc moi je m'en fiche mais je me retrouve souvent à avoir un accès facilité à ce qui a été liké. » Edouard

L'enjeu qui sous-tend ces pratiques nouvelles de partage virtuel est celui de la hiérarchisation des contenus et de l'accès à ces derniers. Les interactions entre les différentes formes d'amateurisme et l'information même produite et diffusée par ces amateurs transitent intégralement par le logiciel, tout à la fois outil matériel, et modèle de cette architecture réticulaire. Mais là où les logiciels de type open source, donc libres de droit, permettraient aux amateurs de prendre le contrôle de la hiérarchisation des contenus qu'ils partagent, les logiciels propriétaires enclosent les pratiques culturelles et rendent opaque la structure même de ce réseau de partage.

L'avènement d'une société de communication progressiste telle que prophétisé par Alvin Toffler⁸⁸ se concrétise davantage en une société du recyclage frénétique, où l'opulence et l'originalité potentielles des contenus échangés font place à une surcharge informationnelle – je pense au malaise d'une consommation musicale privée de plaisir d'écoute tel que Cristalline le décrit dans ses pratiques –, et le choix vaste et sans cesse renouvelé à une circularité redondante des contenus échangés ; l'hypothèse d'une société réticulaire et contributive cède quant à elle le pas à la réalité d'un espace culturel public fermé, répondant à la fermeture de l'espace public politique qu'Habermas envisage dans les sociétés occidentales contemporaines.

⁸⁸ Toffler, Alvin, La Troisième Vague, 1980

L'enjeu de la hiérarchisation des contenus est d'autant plus essentiel pour l'industrie de l'application que ses revenus principaux sont tirés de la publicité : le prix des espaces publicitaires est d'autant plus élevé que le contenu est visionné, donc demandé. Une constellation de contenus avec de faibles taux d'accès est moins rentable qu'une canalisation des accès sur quelques contenus phares, pour lesquels le prix de l'espace publicitaire grimpe.

Twitter, réseau de microblogging américain, s'est ainsi introduit sur le marché du streaming début 2013 avec Twitter#music, avec pour objectif « de déterminer et mettre en avant les morceaux les plus populaires et les artistes qui sortent du lot », selon le communiqué officiel de Twitter. Et d'ajouter « And, of course, you can tweet songs right from the app. »⁸⁹ (« Et bien sûr, vous pouvez twitter des chansons directement depuis l'application »).

James McQuivey, analyste du cabinet de recherche Forrester, confirme que « *l'objectif de Twitter est surtout d'augmenter l'engagement de ses utilisateurs, en les encourageant à être plus actifs sur le réseau et en leur donnant plus de moyens d'y exprimer leurs intérêts, ce qui pour lui peut se transformer en nouvelles sources de revenus, surtout publicitaires.* »⁹⁰

Ainsi toutes possibilités de découverte de contenus musicaux accrue, de renouvellement et d'extension du champs des possibles en matière d'accès communautaire à la culture, et donc de redéfinition interactive des goûts individuels et des identités qu'ils structurent, seraient de simples réalisations cosmétiques dont les contenus dépendraient de systèmes propriétaires, ceux des industries logicielles.

3. L'industrie logicielle, une nouvelle forme d'industrie culturelle ?

- Une clôture des pratiques musicales

La logiciélisation des pratiques musicales tend à créer un fossé entre ceux qui maîtrisent la technologie, et ceux qui ne la comprennent pas. Ce n'est pas un phénomène nouveau, puisqu'il s'insère dans l'intégration des nouvelles technologies par les profanes, mais il est intéressant d'en noter les modalités dans le phénomène musical :

« Ça m'est déjà arrivé de télécharger légalement, comme en fait c'est un ami à moi qui s'y connaît un peu mieux en informatique, il me télécharge mes sons, et un jour il était pas là et donc voilà, j'ai acheté. » Claire

⁸⁹ <https://blog.twitter.com/2013/now-playing-twitter-music>, publié le 18/04/2013, vérifié le 4/09/2013

⁹⁰ Twitter entre sur le marché convoité de la musique en ligne, Le Monde, 18 avril 2013, http://www.lemonde.fr/technologies/article/2013/04/18/twitter-entre-sur-le-marche-convoite-de-la-musique-en-ligne_3162587_651865.html, vérifié le 4/09/2013

« J'ai essayé de télécharger illégalement, mais j'ai jamais réussi, et du coup maintenant je suis avec Deezer. » Séverine

Dans les deux cas, les enquêtées se sont tournées vers le logiciel lorsqu'elles étaient confrontées à une incapacité d'appréhender le fonctionnement du support technologique, plutôt que d'avoir recours aux possibilités de maîtrise de l'accès aux contenus souhaités, soit par requête interpersonnelle, soit par consultation de tutoriels sur les communautés virtuelles libres.

Apple communique largement sur la simplicité d'utilisation de ses produits ; de même, Spotify comme Deezer insèrent l'expérience musicale dans un cadre visuel élégant et intuitif. Il semblerait que ce soit d'autant plus vital pour les applications qu'elles ne cherchent pas à être comprises, mais à organiser l'expérience d'un utilisateur infantilisé, dépossédé des moyens de compréhension des technologies qu'il utilise.

Ainsi que le détaille Tristan Nitot, fondateur et président de l'association Mozilla Europe, le navigateur libre Firefox, à propos de la fonctionnalité Gatekeeper qu'Apple a intégré l'an passé à son OS :

« Au final, Apple joue sur la peur des utilisateurs et l'envie des développeurs d'utiliser des fonctionnalités innovantes pour gagner encore plus de contrôle sur son écosystème, aux dépens des utilisateurs. Je pense que c'est un modèle de société qui est à l'opposé de ce que je souhaite : je préfère la liberté et le désordre occasionnel à l'ordre parfait. »⁹¹

Un constat d'autant plus inquiétant que même lorsque les auditeurs ne veulent pas utiliser les logiciels prévus, ils y sont contraints par l'appareil qu'ils utilisent pour diffuser des contenus musicaux :

« Je n'aime pas trop l'obligation de passer par iTunes pour mettre des mp3 sur mon téléphone, mais comme je n'ai pas vraiment le choix je fais avec. » Noémie

Soit qu'ils s'y résignent par simple automatisme :

- *« Pourquoi iTunes ?*

Parce que j'ai un mac. Comme j'ai gardé mon OS Mac, j'ai gardé iTunes. » Tim

C'est de fait la stratégie développée par les acteurs de l'industrie logicielle, lesquels engagent l'utilisateur à insérer ses pratiques technologiques au sein d'un même système opératoire (OS) : tout Android (Google), tout iOS (Apple), tout Windows 8 (Microsoft). Une intégration verticale favorisée par le partage en interne des habitudes d'utilisations (et j'ai noté auparavant l'importance de l'habitude dans les pratiques culturelles telle qu'elle ressort de mes entretiens).

En effet, un utilisateur ayant l'application Deezer sur son smartphone, et Spotify sur sa tablette, ne pourra pas faire communiquer ses listes de lectures. De même entre iTunes sur un ordinateur ou un iPhone, et une tablette fonctionnant sur une architecture logicielle

⁹¹ <http://standblog.org/blog/post/2012/02/17/Apple-OS-X-Mountain-Lion-le-probleme-Gatekeeper>, vérifié le 4/09/2013, publié le 17 février 2012

Android (Google). Les industries logicielles mettent largement en avant les possibilités de préservation de ces habitudes d'utilisation, une démarche d'autant plus pertinente que nombre d'utilisateurs ne les maîtrisent donc pas, et n'en ont pas non plus envie. Et comme le souligne Noémie, « c'est long de se reconstituer une bibliothèque ».

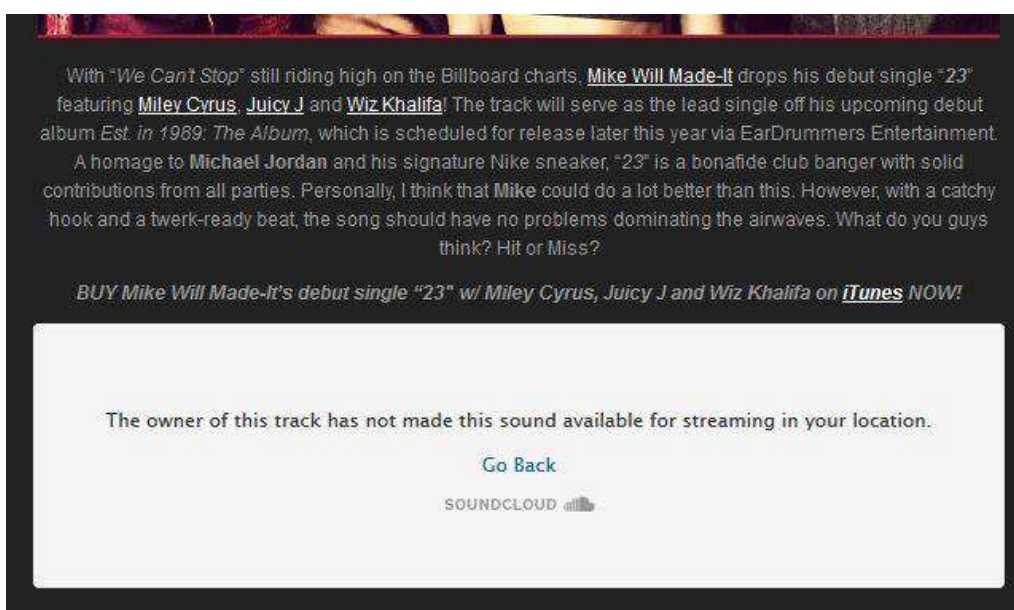
Ainsi inséré dans un système logiciel, le numérique offre peut-être moins de perspectives de libération des pratiques musicales que ce qui pouvait être envisagé au premier abord.

De plus, les catalogues musicaux des acteurs du streaming légal sont entièrement contrôlés par l'industrie du disque. Si le numérique illégal avait ouvert des possibilités de partage de titres non présents sur les catalogues, le logiciel rétablit des frontières. Notamment au sens littéral du terme :

« On ne trouve pas tout sur ces sites-là, ou alors à des dates variables selon le marché régional. Attendre dix plombes qu'un titre soit enfin sur Deezer alors qu'il est dispo mettons aux USA depuis des semaines, sans parler d'artistes scandinaves dont les albums ne sont même pas diffusés légalement en dehors de leur pays d'origine, comme Fallulah par exemple. » Edouard

Dans un monde d'applications, Edouard aura beaucoup de difficultés à trouver une artiste scandinave ; et même seulement d'en connaître l'existence.

Ainsi Vevo, la chaîne de diffusion de clips musicaux en haute qualité adossée à Youtube, diffère de son parent de par son contenu, intégralement « officiel », contrôlé par l'industrie du disque, et de par les limitations qui s'en suivent. Certains contenus ne sont accessibles que dans certaines zones géographiques ; pour les autres, c'est l'écran noir. De même sur iTunes, Soundcloud, Spotify et autres Deezer, où, bien que les services soient présents dans la plupart des pays du globe, il n'y a pas d'universalité des contenus proposés. Qui peut acheter quoi, et donc qui peut écouter quoi, est déterminé conjointement par les industries du disque, et du logiciel.




With "We Can't Stop" still riding high on the Billboard charts, [Mike Will Made-It](#) drops his debut single "23" featuring [Miley Cyrus](#), [Juicy J](#) and [Wiz Khalifa](#)! The track will serve as the lead single off his upcoming debut album *Est. In 1989: The Album*, which is scheduled for release later this year via EarDrummers Entertainment.

A homage to [Michael Jordan](#) and his signature Nike sneaker, "23" is a bonafide club banger with solid contributions from all parties. Personally, I think that Mike could do a lot better than this. However, with a catchy hook and a twerk-ready beat, the song should have no problems dominating the airwaves. What do you guys think? Hit or Miss?

BUY Mike Will Made-It's debut single "23" w/ Miley Cyrus, Juicy J and Wiz Khalifa on [iTunes](#) NOW!

The owner of this track has not made this sound available for streaming in your location.

[Go Back](#)

SOUNDCLOUD 

Le titre 23 du rappeur Mike Will Made-It n'est pas diffusable en France : Interscope Records en a bloqué l'accès, ici sur le site de streaming Soundcloud.

Le renforcement des politiques de contrôle automatiques de contenus musicaux opéré par les hébergeurs internet comme Soundcloud – abordé en première partie en lien avec les pratiques d'amateurisme créatif – renforce en outre l'inquiétude concernant une clôture progressive des possibilités de partage et d'échange de contenus musicaux en ligne. Ces procédés de contrôle automatisés, effectués là encore par des logiciels internes, pourraient augurer d'une surveillance robotisée des pratiques musicales virtuelles, le tout avec le concours d'une industrie du disque soucieuse de reprendre la mainmise sur l'accès aux contenus. L'expérience de Soundcloud prouve que des publications parfaitement licites peuvent être supprimées sans que l'ayant-droit ne puisse agir.

Il convient enfin de s'intéresser aux restructurations internes à l'industrie logicielle : les pratiques musicales dont il a été question tout au long de ce mémoire sont liées à l'existence du PC (Personal Computer), et à son architecture spécifique. Or le PC est sur le déclin : ses ventes sont en baisse, et le mouvement semble s'accélérer avec des prévisions de plus en plus pessimistes pour l'exercice 2013⁹², sous l'action notamment de l'irruption de la tablette sur le marché de l'informatique.

Introduite par Apple avec son iPad en 2010, la tablette se présente sous la même architecture que le smartphone, un OS fonctionnant par applications. Plus de bureau comme sur Windows, plus de fichiers apparents, le fonctionnement de l'appareil est simplifié à l'extrême et surtout encadré ; il n'est pas possible de télécharger un fichier sur un iPad – donc un mp3 par exemple, mais également un film, ou tout autre contenu multimédia – à moins de passer par des applications tierces, dont l'existence sur l'AppStore dépend du bon vouloir d'Apple. Il est possible d'en importer, en téléchargeant au préalable le fichier sur PC, puis en l'introduisant dans la bibliothèque multimédia de l'appareil Apple avant de synchroniser les deux. Sans PC, les seuls contenus culturels accessibles seraient potentiellement les contenus autorisés par l'industrie.

De même, Microsoft, principal acteur sur le marché du PC, a sorti fin 2012 une nouvelle itération de son OS Windows, Windows 8 ; or pour la première fois, Microsoft a publié deux versions : une fonctionnant sur PC traditionnel, et l'autre, Windows 8 RT, fonctionnant uniquement sur tablette. Dans les deux cas, la disparition du bureau comme écran d'accueil, une nouvelle interface inspirée de celle que Microsoft a mis au point sur ses smartphones, et l'introduction dans l'univers Windows d'un magasin d'applications certifiées – à l'image de ceux d'Apple et de Google.

Si Windows 8 « classique » fonctionne encore sur les deux modèles à la fois, celui du PC traditionnel et celui des appareils nomades (smartphones et tablettes), Windows 8 RT ne donne accès qu'aux applications du magasin officiel. En outre Microsoft, rappelons-le, a fait l'acquisition début septembre 2013 du constructeur Nokia, envisageant très probablement de produire ses propres appareils à l'instar d'Apple, au lieu de passer par des constructeurs tiers comme c'est le cas depuis l'origine de Windows.

⁹² <http://www.zdnet.fr/actualites/les-ventes-de-pc-encore-plus-mauvaises-en-2013-39793520.htm>, publié le 30/08/2013, vérifié le 4/09/2013

L'article de Michael Mace cité en introduction de cette troisième partie, Microsoft + Nokia, Now we're all like Apple⁹³, n'en a que davantage de portée : le modèle d'Apple est celui d'appareils beaux, simples d'utilisation, et surtout fermés, où les seuls contenus importables sont ceux que la société contrôle, autorise et diffuse. Si Microsoft suit cette même voie, la liberté d'accès aux contenus musicaux, et culturels plus largement, pourrait devenir un souvenir des années 2000, comme le CD l'est pour les années 90.

Jacques Attali défend dans son essai *Bruits* la thèse selon laquelle « *la société est un jeu de miroirs où toutes les activités se reflètent et se déforment ; la musique évolue parallèlement à la société des hommes, structurée comme elle et changeante avec elle. Avant elle* »⁹⁴. Il voit dans le numérique la marque de l'avènement d'une société de réalisation de soi, contributive et volontariste ; je serais tenté d'être plus circonspect compte tenu de la dépendance accrue au logiciel, et aux acteurs industriels qui en façonnent le système.

- Vers une nouvelle forme d'industrie culturelle ?

Standardisation, fétichisation, régression : ces éléments clés déterminants dans l'analyse d'Adorno de l'industrie culturelle, et qui semblaient mis à mal par le numérique, ne s'appliquent-ils pas autant à l'industrie logicielle ?

Les logiciels en question dans la diffusion de contenus musicaux sont propriétaires ; l'utilisateur ne peut pas les modifier et les pratiques qu'il peut en faire sont celles prévues, et seulement celles-ci. Adorno conceptualise bien l'idée que « le système de l'industrie culturelle traque les masses, ne permet guère d'évasion et impose sans cesse les schémas de leur comportement. ». Dans le cas d'Apple, les développeurs de nouvelles applications doivent même obtenir une autorisation afin que leur application soit intégrée à l'écosystème et disponible sur l'AppStore, de sorte que la société contrôle en amont les pratiques possibles, y compris sur les logiciels tiers ; Android, l'écosystème concurrent de Google, est toutefois libre d'accès.

Aux comportements régressifs de l'industrie culturelle, répond l'état d'enfance technologique dans lequel est maintenu l'utilisateur du logiciel. Là encore, Adorno spécifie que la logique de l'industrie culturelle est « *l'encouragement et l'exploitation de la faiblesse du moi. (...) Ce n'est pas pour rien que l'on peut entendre en Amérique de la bouche de producteurs cyniques que leurs films doivent tenir compte du niveau intellectuel d'un enfant de onze ans. Ce faisant, ils se sentent toujours plus incités à faire d'un adulte un enfant de onze ans.* ».

A la standardisation de l'objet CD, répond celle des objets de diffusion des contenus musicaux numériques : smartphones, baladeurs, tablettes, dont la sortie suscite des files

⁹³ Mace, Michael, Microsoft + Nokia, now we're all like Apple, <http://mobileopportunity.blogspot.fr/2013/09/microsoft-nokia-now-were-all-like-apple.html>, id.

⁹⁴ Attali, Jacques, *Bruits*, p.13

d'attentes devant les boutiques, rappelant celles qui se pressaient devant les Virgin Megastores lors de la sortie d'albums emblématiques.

Aux pratiques d'écoutes fermées et orientées vers une consommation rapide de biens standardisés, la boulimie de morceaux consommés en masse sur des logiciels rassemblant les individus en algorithmes. Peut-être ces pratiques d'écoutes déceptives dont Laure et Cristalline se font l'écho ne sont-elles pas tant des résurgences d'une industrie du disque mourante, que les premiers signes de l'hégémonie naissante de l'industrie logicielle.

D'autant que l'une et l'autre ne sont pas nécessairement en désaccord : les contrôles automatiques de contenus musicaux effectués par Youtube et Soundcloud, alors même qu'ils ne sont pas tenus de le faire, illustrent une pratique de coopération entre les industries du disque et du logiciel dans l'encadrement des pratiques musicales.

CONCLUSION

Les pratiques musicales se sont intensifiées, multipliées et diversifiées avec l'introduction du médiateur numérique ; aussi bien en matière d'écoute que de création de contenus, la numérisation engage ce que Granjon et Combes envisagent comme « le développement d'un certain individualisme de type expressif »⁹⁵ : la satisfaction des goûts de l'auditeur primerait sur l'ouverture aux contenus musicaux eux-mêmes, et guiderait son parcours mélomane à travers une toile devenue réticulaire et participante. De même, la création de contenus s'ouvre désormais à l'amateurisme, qui ne concerne plus seulement les pratiques d'écoute musicale.

Partage et interactions sont au cœur de ces pratiques numériques, rendus possibles par la dématérialisation toujours plus poussée des supports de diffusion, qu'il s'agisse des contenus eux-mêmes, ou des moyens techniques dont disposent les consommateurs. Les pratiques d'écoute qui accompagnent ce nomadisme culturel favorisent les sociabilités et modifient le rapport aux contenus musicaux, scindant l'œuvre en unités déconnectées de leur contexte de production artistique, et conduisant à des expériences musicales potentiellement décevantes.

Le médiateur numérique concourt en outre à l'érosion de l'hégémonie à la fois culturelle et économique de l'industrie du disque. La tutelle des objets de consommation musicale, qui avait permis l'expansion rapide au cours du XX^e siècle de cette forme d'industrie culturelle, ne semble pas résister aux assauts de la dématérialisation des contenus musicaux : la valeur marchande de la copie est remise en question, tandis que le support CD devient obsolète. L'assise du marché de la musique ne semble plus reposer que sur les communautés de fan, et sur l'essor du secteur de la musique vivante. La figure de l'artiste pâtit de la désacralisation de l'œuvre d'art, autant que de la remise en cause de la valeur de la copie musicale : la relation à l'artiste ne semble se raviver que dans la personnalisation directe du rapport avec l'auditeur. L'hégémonie économique de l'industrie musicale est enfin contestée par l'irruption des acteurs industriels du numérique, dont les appareils de diffusion se sont avérés cheval de Troie leur permettant, en moins d'une décennie, de s'accaparer le marché de la diffusion de contenus musicaux.

Devenus les indispensables médiateurs de l'expérience musicale, les acteurs de l'industrie logicielle en conditionnent les pratiques d'écoute et de création, insérées dans un système entièrement régit par les logiciels. Le caractère propriétaire de nombre d'entre eux interroge quant aux conséquences de cette transition de la numérisation à l'application, qui enserre la hiérarchisation des contenus, mais également le simple accès à ces derniers. Une re-clôture potentielle des pratiques musicales d'autant plus préoccupante que l'industrie logicielle pourrait se révéler une nouvelle forme d'industrie culturelle. La richesse de la pensée fondatrice d'Adorno dans l'analyse des phénomènes culturels, loin d'être obsolète, n'en est que plus salutaire.

⁹⁵ Granjon, Fabien, et Combes, Clément, *La numérimorphose des pratiques de consommation musicale, Le cas de jeunes amateurs*, pp 294-334, Réseaux n°145-146, p.331

BIBLIOGRAPHIE

SOCIOLOGIE DE LA MUSIQUE ET DES PRATIQUES CULTURELLES

- Adorno, Theodor, *Introduction à la sociologie de la musique*, 1962, trad. Vincent Barras et Carlo Russi, Contrechamps, 1994
- Adorno, Theodor, *Le caractère fétiche de la musique et la régression de l'écoute*, 1938, trad. Christophe David, Allia, 2001, 84p
- Adorno, Theodor, L'industrie culturelle, pp 12-18, *Communications* n°3, Seuil, 1964, 128p
- Adorno, Theodor, *Théorie Esthétique*, 1970, trad. Marc Jimenez, Klincksieck, 2004, 518p
- Becker, Howard, *Outsiders, études de sociologie de la déviance*, 1963, Métailié, Paris, 2012, 247p
- Bergson, Henri, *L'évolution créatrice*, 1907, PUF, Collection Quadrige, 2007, 693p
- Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude, *La reproduction. Les fonctions du système d'enseignement*, Éditions de Minuit, Paris, 1970, 278p
- Christ, Julia, *Une critique de la mêmété*, in *Revisiter Adorno*, pp 99-124, Réseaux n°166, La découverte, Paris, 2011, 288p
- Coulangeon, Philippe, *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris, La Découverte, 2005, 123p
- Darré, Alain, *Pratiques musicales et enjeux de pouvoir*, in *Musique et politique : les répertoires de l'identité*, sous la direction d'Alain Darré, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 1996, 321p
- DeNora, Tia, *Music in Everyday Life*, Cambridge University Press, 2000
- DeNora, Tia, *After Adorno: Rethinking Music Sociology*, Cambridge University Press, 2003
- Donnat, Olivier, *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, La Découverte, 1994, 372p
- Granjon, Fabien, et Combes, Clément, *La numérimorphose des pratiques de consommation musicale, Le cas de jeunes amateurs*, pp 294-334, Réseaux n°145-146, La Découverte, Paris, 2007, 428p
- Green, Anne-Marie, *Y a-t-il une place pour la musique en sociologie?*, in *La musique au regard des sciences humaines et des sciences sociales : actes du colloque*, Maison des sciences

de l'homme, Paris, 10 et 11 février 1994, sous la direction de Françoise Escal et Michel Imberty, volume 2, L'Harmattan, Paris, 1997, 207p

- Heidegger, Martin, *Martin Heidegger interrogé par " Der Spiegel "*. Réponses et questions sur l'histoire et la politique, trad. Launay, Mercure de France, 1977, 88p
- Hennion, Antoine, *La passion musicale. Une sociologie de la médiation*, Métailié, Paris, 2007, 397p
- Hennion, Antoine, et Tell, Geneviève, Les protocoles du goût. Une sociologie positive des grands amateurs de musique, in Olivier Donnat, *Regards Croisés sur les pratiques culturelles*, La documentation Française, Paris, 2004
- Hesmondhalgh, David, *Musique, Emotion et Individualisation*, pp 203-230, Réseaux n°141-142, La Découverte, Paris, 2007, 390p
- Levallet, Didier / Martin, Denis-Constant, *L'Amérique de Mingus : musique et politique, les "Fables of Faubus" de Charles Mingus*, POL, Paris, 1991, 216p
- McRobbie Angela, *Art, Fashion and Music in the Culture Society*, in *In the Culture Society. Art, Fashion and Popular Music*, Routledge, London-New York, 1999, 164p
- Maisonneuve, Sophie, *De la "machine parlante" à l'auditeur. Le disque et la naissance d'une nouvelle culture musicale dans les années 1920-1930*, Terrains, n° 37, p. 16-22., 2001
- Martin, Denis-Constant, Une sociologie des musiques populaires est-elle possible ?, in *Musique et politique : les répertoires de l'identité*, sous la direction d'Alain Darré, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 1996, 321p
- Voirol, Olivier, Retour sur l'industrie culturelle, in *Revisiter Adorno*, pp 125-157, Réseaux n°166, La Découverte, Paris, 2011, 288p
- Weber, Max, *Sociologie de la Musique*, 1921
- Wellmer, Albrecht, Autonomie et négativité de l'art, in *Revisiter Adorno*, pp 29-70, Réseaux n°166, La Découverte, Paris, 2011

INDUSTRIE DE LA MUSIQUE :

- Attali, Jacques, *Bruits, Essai sur l'économie politique de la musique*, nouvelle édition, mai 2001, Fayard, PUF, Paris, 281p
- Blanmont, Nicolas, *Sérieuse ou légère, les voies nouvelles de la musique*, Labor, Bruxelles, 2003, 93p

- Brulé, Denis, *L'ADSL, Kazaa, l'iPod et la musique, la révolution numérique menace t'elle la diversité musicale ?*, L'Harmattan, Condé-sur-Noireau, 2008, 132p
- François Pierre, *La musique: une industrie, des pratiques*, Paris, La Documentation Française, 2008.
- Knopper, Steve, *Appetite for self-destruction : the spectacular crash of the record industry in the digital age*, Free Press, New York, 2009, 301p
- Torregano, Emmanuel, *Vive la crise du disque!*, les Carnets de l'Info, Institut des Métiers de la Musique, Montréal, 2010, 173p
- Tournès, Ludovic, *Du phonographe au mp3, XIX° –XXI° siècle, Une histoire de la musique enregistrée*, Autrement, Condé-sur-Noireau, 2008, 162p

SITOGRAPHIE

DOCUMENTAIRE

- Arté, Forever Young : Tweet and Chat, diffusé en 2012, <http://www.youtube.com/watch?v=3G9eMtHiH7c>, vérifié le 4/09/2013

ARTICLES

- Astor, Philippe, Marché global de la musique : un rééquilibrage essentiellement favorable au spectacle vivant, publié le 10/09/2008, <http://www.zdnet.fr/actualites/marche-global-de-la-musique-un-reequilibrage-essentiellement-favorable-au-spectacle-vivant-39601897.htm>, vérifié le 4/09/2010
- Baygert, Nicolas, entretien, in Lady Gaga, égérie du nouveau monde, Le Soir, publié le 29/09/2012, <http://nicolasbaygert.wordpress.com/2012/10/24/un-vrai-melting-pop/>, vérifié le 04/09/2013
- Beuve-Méry, Alain, Le streaming donne un peu d'air à l'industrie musicale, Le Monde, publié le 23/07/2013, http://www.lemonde.fr/technologies/article/2013/07/23/le-streaming-donne-un-peu-d-air-a-l-industrie-musicale_3451427_651865.html, vérifié le 4/09/2013
- Carrière, François, Quelle place l'analyse sociologique doit-elle accorder à l'émotion ?, publié le 2 juillet 2011, <http://www.implications-philosophiques.org/semaines-thematiques/passions-dans-lespace-public/quelle-place-l%E2%80%99analyse-sociologique-doit-elle-accorder-a-l%E2%80%99emotion%C2%A0/#sdfootnote23anc>, vérifié le 4/09/2013
- Champeau, Guillaume, L'UFC-Que Choisir rappelle aux députés que l'industrie musicale va bien, Numerama, <http://www.numerama.com%2Fmagazine%2F12819-l-ufc-que-choisir-rappelle-aux-deputes-que-l-industrie-musicale-va-bien.htm> publié le 04 Mai 2009, vérifié le 4/09/2013
- Mace, Michael, Microsoft + Nokia, now we're all like Apple, <http://mobileopportunity.blogspot.fr/2013/09/microsoft-nokia-now-were-all-like-apple.html>, publié le 2/09/2013, vérifié le 4/09/2013
- Mortaigne, Véronique et Vulser, Nicole, Après la chute des ventes de disques, l'industrie musicale se recompose, Le Monde, publié le 25 janvier 2008, http://www.lemonde.fr/culture/article/2008/01/25/apres-la-chute-des-ventes-de-disques-l-industrie-musicale-se-recompose_1003673_3246.html, vérifié le 4/09/2013
- Twitter entre sur le marché convoité de la musique en ligne, Le Monde, 18 avril 2013, http://www.lemonde.fr/technologies/article/2013/04/18/twitter-entre-sur-le-marche-convoite-de-la-musique-en-ligne_3162587_651865.html, vérifié le 4/09/2013

RESSOURCES STATISTIQUES

- André Nicolas, « [Les marchés de la musique enregistrée](#) », sur *cite-musique.fr*, Cité de la musique, 2011, p. 13. Vérifié le 4/09/2013
- <http://www.actu.snepmusique.com/?p=1043>, publié le 26/02/2013, vérifié le 4/09/2013
- <http://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/observatoire/3-2012/obs-march-t32012.pdf>, publié le 10 janvier 2013, vérifié le 4/09/2013
- http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/rapport-credoc-diffusion-tic-2012.pdf, publié en juin 2012, vérifié le 4/09/2013
- <http://www.slideshare.net/Thierry-Pires/barometre-mobile-marketing-association-france-mai-2013>, publié en mai 2013, vérifié le 4/09/2013
- <http://www.snepmusique.com/fr/cpg1-494793-463815-Bilan-annuel-2012.html>, publié le 28 janvier 2013, vérifié le 26 mars 2013
- Sondage Opinion Way pour la SACEM, <http://www.jean-christian-michel.com/musique-sondage.html>, vérifié le 26 mars 2013
- <http://www.ifpi.org/content/library/dmr2013.pdf>, vérifié le 4/09/2013

ANNEXES

- Bonjour ! donc je travaille sur le marché du disque entre 2003 et 2013 dans le cadre de mon mémoire de m2. 2003 c'est l'ouverture d'iTunes et la vente du 1er mp3 légal, et 2013 est l'ouverture d'iRadio, qui est un service de streaming jumelé à iTunes. donc je fais des entretiens pour étudier les pratiques des auditeurs sur ces dix ans. Est-ce que tu as des questions ?

Non.

- Quelle est ta façon de consommer de la musique aujourd'hui ?

Je télécharge illégalement pour la plupart, ou alors à moitié légalement ; en fait soit je vais sur des sites de leak (fuite) de musique en ligne, surtout si je cherche un album en entier, soit je diffuse un titre par internet et je vais récupérer le fichier dans le cache de mon navigateur. C'est ni légal ni illégal quoi.

- Et tu n'achètes jamais de titre du coup ?

Si, si j'achète parfois sur iTunes.

- Dans quel cadre ?

Cadre, ça veut dire pourquoi ?

- Oui !

Alors c'est variable. Des fois j'ai envie de soutenir un artiste dont je me dis qu'il ne vend pas beaucoup alors si le peu de gens qui connaissent téléchargent illégalement, ça risque de le faire virer de son label et je n'ai pas envie de plus avoir de musique de cet artiste, donc je vais sur iTunes et si le titre est sorti, j'achète. Sinon ça dépend si je trouve le titre en illégal, quand ce n'est pas le cas j'achète aussi mais vraiment après avoir beaucoup cherché si ce n'est pas un artiste que je juge nécessaire de soutenir. Dans tous les cas ça dépend de mon budget, je suis étudiant et je dois déjà travailler pour payer mon alimentation alors concrètement si j'ai pas l'argent, j'ai pas l'argent.

- Et si les offres illégales n'existaient pas, comment tu ferais ?

Je ne sais pas mais clairement je pense que je réduirais ma consommation de musique. Je télécharge vraiment beaucoup, souvent plus de trente titres par mois. A 1eu29 le titre, c'est peu gérable.

- Et le streaming ? 10eu par mois en passant par Deezer ou Spotify ?

Je n'aime pas l'idée de ne pas avoir mon mp3 en « physique » sur mon ordi ; donc même hors connexion, puisque je crois savoir que les services de streaming incluent maintenant l'écoute hors ligne, je ne suis pas franchement convaincu. En plus on ne trouve pas tout sur ces sites-là, ou alors à des dates variables selon le marché régional. Attendre dix plombes qu'un titre soit enfin sur Deezer alors qu'il est dispo mettons aux USA depuis des semaines, sans parler d'artistes scandinaves dont les albums ne sont même pas diffusés légalement en dehors de leur pays d'origine, comme Fallulah par

exemple, franchement si les sites légaux ne sont pas réactifs, quel que soit mon budget et mon désir de soutenir les artistes il y a aussi une question d'offre qui n'est pas de mon ressort et que les sites légaux peinent à résoudre.

- *Utilises-tu le Cloud ?*

Oui, pour stocker mes mp3 si mon pc plante. Mais pas pour diffuser des titres.

- *Pourquoi ?*

Parce que je suis chez Bouygues Telecom et que l'accès à la 3G est tout pourri. Et en plus, même avec un accès qui fonctionne, à ce moment-là ma bande passante mensuelle est limitée.

- *Et il y a 10 ans comment consommais-tu de la musique ?*

Ben c'est le moment où j'ai commencé à télécharger sur les sites de Peer to Peer. Avant ça j'achetais énormément de disques, albums ou singles, et maxi singles aussi, vraiment beaucoup. Ça représentait un budget énorme mais c'étaient mes parents qui payaient indirectement en fait. Et moi je revendais régulièrement des disques chez Gibert, histoire de pouvoir m'en payer de nouveaux. Beaucoup d'albums étaient mauvais et ne contenaient que les deux ou trois singles d'intéressants, voire une ou deux pistes. C'était franchement du brassage de disques pour pas grand-chose. En plus le choix était assez limité au final, mis à part ce qui était diffusé en radios, et ce que je voyais sur MTV, je tournais souvent en rond à acheter ce qu'on me demandait implicitement d'acheter.

- *Et sur 10 ans que s'est-il passé dans ta façon de consommer de la musique ?*

J'ai progressivement ralenti les disques, en n'achetant que ceux qui me plaisaient sur plus de trois quatre morceaux, puis j'ai arrêté d'acheter des disques genre en 2007 2008. Comme je n'utilisais plus ma platine et que je lisais les fichiers sur mon mp3 et sur l'ordi, acheter un disque revenait à le coder directement sur mon ordi puis à le laisser prendre la poussière.

- *Tu n'étais pas attaché à l'objet en lui-même ?*

Si quand j'étais petit, mais concrètement un disque ça ne va pas chercher très loin comme objet, ce qui compte c'est le son. Et comme les couvertures sont intégrées lors de la diffusion sur ordi ou sur baladeur mp3, en gros je n'ai plus les différentes photos du livret, mais elles sont sur internet et comme ça reste à usage promotionnel, eh bien je n'ai qu'à suivre la promo sur internet. Ça revient un peu au même quoi.

- *Donc aujourd'hui tu utilises l'appli native de votre baladeur ?*

Oui, enfin iTunes puisque j'ai un iPhone. Avant ça j'ai longtemps fonctionné par realPlayer, et j'avais un baladeur mp3 pour le nomade.

- *Qu'est-ce que tu aimes et qu'est-ce que tu n'aimes pas dans cette application ?*

Elle est pas folichonne esthétiquement, mais là encore c'est le son qui m'importe. Ce serait bien s'il y avait les paroles encodées dans le mp3, surtout s'il est acheté légalement. Et je n'aime pas trop l'obligation de passer par iTunes pour mettre des mp3 sur mon téléphone, mais comme je n'ai pas vraiment le choix je fais avec.

- Fais-tu des playlists ?

J'en ai beaucoup fait par le passé, puis je me suis mis à fonctionner par chronologie donc je n'ai pas de playlist réellement sur mon iPhone, à part pour les soirées quand on met un truc fait exprès.

- Aimes-tu diffuser de la musique en soirée ?

Oui, en fait comme j'écoute beaucoup de musiques différentes les gens sont souvent contents de venir chez moi et d'écouter ce que je passe, ou me demandent quand je suis chez eux de mettre mon mp3. Franchement c'est agréable et ça me fait plaisir de diffuser certains trucs, il y a même des morceaux que je télécharge plus pour les autres que pour moi. C'est toujours gratifiant quand les gens vous complimentent sur les sons que vous passez et c'est aussi agréable de faire connaître des trucs qui me plaisent, des artistes que je soutiens, je ne sais pas si ça sert à grand-chose mais ça met de l'ambiance dans les soirées et la musique ça permet de communiquer une émotion, donc partager certains des trucs que j'écoute c'est aussi une façon de créer des contacts avec les autres et de faire plaisir.

- Certains des titres ?

Oui je ne diffuse pas tout, ou parfois pas tout de suite. J'écoute beaucoup de musique et c'est très important pour moi, donc parfois je n'ai pas envie de tout partager non plus quoi (rires).

- Combien d'heures de musique écoutes-tu chaque jour en moyenne ?

Ouh là, beaucoup. 4 à 6 heures en moyenne. J'écoute vraiment beaucoup de musique, et je m'intéresse à l'actu musicale donc entre ce que j'écoute et ce que j'écoute pour découvrir de nouveaux titres, regarder les clips qui sortent, les nouveautés de la semaine sur iTunes, ça fait vraiment beaucoup.

- Comment découvres-tu de la musique en règle générale ?

Essentiellement en allant sur iTunes et en regardant les sorties, j'écoute tout, surtout ce que je ne connais pas. Je vais tous les jours sur un site qui agrège des blogs musicaux, Hype Machine, et j'écoute les titres classés dans le classement « populaires », qui est actualisé totalement toutes les 72h je crois, ou un truc du genre. En gros un titre ne peut être classé que 72h d'affilée.

- Es-tu fan d'un ou plusieurs artistes ?

Oui, enfin, je n'ai pas de posters dans ma chambre, j'ai juste eu un poster d'Aaliyah il y a une dizaine d'années, mais sinon oui, je suis « fan » de plusieurs artistes, je les suis sur Facebook, et même si je ne suis pas les truc persos qu'ils racontent, je m'intéresse à l'actu, et je regarde aussi sur un forum musical les news sur les différentes stars, y compris celles que je n'apprécie pas ou dont je n'écoute pas la musique. Ensuite, je n'irais pas acheter systématiquement ce que sort un artiste dont je me considère fan, si c'est nul c'est nul. Ni le parfum et le mug assorti. Je suis fan de leur musique, mais leur personnalité passe au second plan et encore plus le côté marketing, j'ai souvent hésité à acheter des tee shirts de labels ou d'artistes, et même si je pourrais le faire ça ne s'est pas encore fait non plus.

- Tu les suis sur Facebook ou Twitter ?

Je n'ai pas de Twitter et si j'en avais un je ne les y suivrais pas.

- Pourquoi ?

Parce que je sais pour le lire sur les forums ce qui est posté sur Twitter par les artistes et c'est souvent du trollage aigu pour tenir les fans en haleine ou se montrer sous la couette d'un hôtel, bref que ce soit par un pote ou par un artiste du flood c'est du flood.

- Et Facebook ?

Là oui, même si je dois subir souvent des posts redondants et idiots ça me permet de savoir ce qu'il se passe, suivre les sorties de titres en avant-première, partager ça sur mon wall et en gros accéder aux news d'un artiste sans avoir à me rendre sur son site internet.

- Partages-tu des sons ?

Oui, très souvent. Je les publie sur mon mur et voilà. J'ai rarement des likes ou des commentaires et je pense que mes amis écoutent rarement ce que je poste au final, mais peu importe. Je poste souvent des artistes que justement je soutiens, qui n'ont pas de diffusion radio ou qui sont peu médiatisés, et si dans la masse mes potes en écoutent quelques-uns, c'est déjà ça.

- Ecoutes-tu les musiques postés par tes amis ?

Oui, régulièrement. Certains ont des goûts qui me plaisent, qu'ils soient similaires aux miens ou pas d'ailleurs, et j'écoute pour découvrir de nouveaux titres. Si ça me plaît je like.

- Les commentaires, tu y prêtes attention ?

Ben c'est rare que les morceaux soient commentés ou même likés. Donc j'écoute quand même.

- Et tu regardes les likes ?

Moi non. Mais vu comment fonctionne Facebook, si un morceau est liké ou commenté il remonte dans ma page d'accueil, à l'inverse il est plus enclin à ne même pas y figurer si personne ne l'a commenté ou liké. Donc moi je m'en fiche mais je me retrouve souvent à avoir un accès facilité à ce qui a été liké.

- Es-tu inscrit sur un forum musical ?

Oui.

- Ah, et tu y es actif ?

Oui et non. Je commente et je poste ce qui me plaît, mais je n'ai pas encore eu d'interaction avec des membres du forum hors cadre musical et encore moins hors ligne. Mais je ne serais pas forcément contre. Honnêtement j'ai rejoint ce forum pour parler de ce qui me plaît, la plupart de mes potes aiment écouter de la musique mais n'y passent pas du temps et ne s'y intéressent pas plus que ça, donc je me suis mis sur ce forum que je lisais depuis des années dans l'optique de peut-être me faire des potes avec lesquels je partage ma passion et avec lesquels discuter de tout ce qui touche à la musique.

- Vas-tu à des concerts ?

Non, j'ai dû en faire deux ou trois dans ma vie et c'est tout.

- Pourquoi ?

Je n'aime pas spécialement la musique dans les concerts, le son est souvent confus, mâché, il manque des subtilités présentes sur le support enregistré. Donc je m'y ennuie souvent profondément. En plus les gens crient et sont complètement surexcités et on ne sait pas pourquoi, ça me fatigue. En plus je comprends très bien que c'est le principe du concert et que les gens aiment voir l'artiste et exprimer ce qu'ils ressentent, mais moi ça m'ennuie et comme je me fiche pas mal de ce à quoi ressemble un artiste dont j'aime la musique, ben les concerts ne m'attirent pas. Mais je ne dirais pas non à un festival.

- Pourquoi donc ?

Eh bien y aller avec des potes, prendre de l'alcool, de quoi fumer, là c'est différent. J'irais moins pour la musique que pour le moment à partager avec mes amis, s'éclater sur du bon son. Le côté perfectionniste de la musique passant au second plan, alors peu importe si ce n'est pas parfait, je serais plus là pour l'ambiance.

- Et pourquoi pas dans un concert alors ?

Oui c'est vrai que ce que je raconte ne tient pas la route. Je pense que j'ai changé dans ma façon d'écouter de la musique, et je suis de plus en plus tenté par les concerts aussi, justement en me disant que j'y entendrais un son différent de l'enregistrement studio et avec des amis. Donc c'est à voir, pour le moment je n'ai pas fait de concert depuis plusieurs années.

- Tu accepterais de payer pour un concert du coup ?

Non. Enfin oui, mais pas une somme astronomique et si je comprends bien votre question, c'est priorité à l'enregistrement studio. Si je dois choisir et que j'ai genre 30€ à la fin du mois, ce sera plus pour me payer des albums si l'illégal n'existe plus, que pour aller à des concerts.

- Et si l'illégal continue d'exister ?

Alors oui concerts.

- Est-ce que tu écoutes la radio ?

Non, pas du tout.

- Et il y a dix ans ?

Oui, plus ou moins. En fait plus j'ai téléchargé, plus j'ai pu choisir la musique qui me plaisait. Il n'y a pas de radio diffusant exactement ça, et les radios sont même très clivées dans leurs choix musicaux. Je n'ai pas envie de choisir entre les trucs bobos indés de Nova et la dance camping de Fun Radio, surtout que souvent aucun des deux ne m'irait et que ce que j'écoute n'est pas playlisté par des radios.

- Es-tu au courant des actualités technologiques en lien avec la musique ?

Oui, plus ou moins. Je sais que Twitter, Apple et Google se lancent tous sur le streaming.

- Et qu'est-ce que cela t'inspire ?

*Je n'utilise pas le streaming, donc ça ne m'inspire pas grand-chose. Ils cherchent à faire du biz quoi.
Rien de nouveau.*

- Qu'est-ce que la musique évoque pour toi ?

Bonne question. Un espoir. On va dire ça comme ça.

- Merci beaucoup.

Avec plaisir !

Entretien 2 : Tim, 1986, bac+5

- Bonjour ! Donc je travaille sur le marché du disque entre 2003 et 2013 dans le cadre de mon mémoire de m2. 2003 c'est l'ouverture d'iTunes et la vente du 1er mp3 légal, et 2013 est l'ouverture d'iRadio, qui est un service de streaming jumelé à iTunes. Donc je fais des entretiens pour étudier les pratiques des auditeurs sur ces dix ans. Est-ce que tu as des questions ?

Non c'est très clair !

- Alors, comment écoutes-tu de la musique aujourd'hui ?

Par mon iPod, ou mon téléphone. Donc moi je passe que par iTunes, et j'écoute rarement en ligne. Je télécharge par Google, mais alors après je pourrais pas en dire plus précisément, c'est pas moi qui télécharge, ou alors je les récupère, ou sinon je les enregistre à la sortie d'une application.

- Mais tu ne payes pas pour de la musique alors ?

Non je paye jamais pour de la musique de toute façon.

- Et quand tu écoutes en ligne tu écoutes sur quel support ?

Spotify.

- Et pourquoi Spotify ?

Pourquoi Spotify parce que c'est une pote qui m'a fait découvrir Spotify ; avant j'avais Deezer mais j'aimais pas forcément me rattacher à un site internet, moi j'aime bien qu'il y ait de l'indépendance, moi j'aime bien Spotify parce que c'est une application sur mac, et je sais pas j'aime bien le, bon après c'est une question d'aspect artistique, que en fait j'ai l'impression de pas être connecté à internet alors que je le suis. C'est con hein, j'allume, tu vois j'ai ma page internet d'un côté et ma musique de l'autre, c'est un truc que, si je ferme internet, alors que j'écoutais, ça ferme tout, alors que là je sais que, pour moi c'est comme un autre iTunes sauf que je suis connecté sur internet.

- Et sur Spotify tu as un compte ?

Oui, j'ai un compte, gratuit, avec de la pub tous les cinq écoutes ou un truc comme ça.

- Et ça ne te dérange pas ?

Ben si tu veux comme j'écoute que le temps d'enregistrer ma chanson, donc en gros j'écoute jamais un album, si j'ai besoin d'un album je le fais télécharger, sinon j'écoute que trois chansons donc j'ai pas de pub. Ou sinon ben j'attends, je coupe le son et j'attends. Enfin voilà quoi.

- Et quand tu le fais télécharger, tu fais comment ?

C'est mon père qui télécharge sinon.

- Et si ton père ne télécharge plus pour toi ?

Ben je me renseigne auprès de mes potes pour savoir comment ils font.

- Donc tu chercherais une solution illégale, pas forcément payante ?

De toute façon. Je paye pas, à moins d'être à l'aise de mon côté, parce que mes parents ne me paieront pas ça. Moi je veux bien mettre de l'argent dans un CD qui m'a plu, et que je sais que genre j'aimerais réécouter, parce que j'aime bien avoir l'objet physique avec moi, comme pour un DVD, mais sinon non. C'est trop, en fait pour moi si tu dépenses de la musique c'est pour un CD palpable et pas pour un fichier non matériel en gros, qui ait vraiment un aspect esthétique que j'aime bien.

- *Et le dernier CD que tu aies acheté du coup c'était quand ?*

Pour moi personnellement ou en cadeau ?

- *Dans les deux cas.*

Je pense que ça doit être l'année dernière. Te dire quoi je sais pas ; si, ça devait être pour ma mère.

- *Donc en gros c'est pas très souvent que tu as envie d'avoir l'objet palpable CD*

Moi non. Après je sais que ça fait toujours un bon cadeau (rises). Après c'est plus une question économique, j'ai pas forcément la thune à placer dans un CD.

- *Et si tu avais des moyens illimités ?*

Euh ça voudrait dire ne pas forcément réfléchir à ce que j'achète, donc oui j'achèterais des CD oui.

- *Et achèterais tu aussi du numérique ?*

Je sais pas forcément si j'achèterais du numérique. Enfin, si c'est des albums oui. Mais il faudrait que je l'aie écouté avant. Ça me paraît inconcevable d'acheter sans avoir entendu avant, c'est comme un film, neuf fois sur dix tu as des chances d'être déçu si tu ne l'as pas vu avant, donc voilà.

- *Il y a dix ans, comment consommais-tu ta musique et quelle a été l'évolution sur dix ans ?*

Dix ans, ouais, ça faisait 16, donc j'ai dû avoir un des premiers iPod mini, donc j'ai eu deux iPods, en comptant mon iPhone ça fait trois, et ça a toujours été du téléchargé.

- *Donc tu as toujours fonctionné par iTunes en fait*

Oui.

- *Et Spotify, ça va faire ?*

Ça doit faire un minimum de trois ans. Oui.

- *Et est-ce que tu l'utilises plus aujourd'hui qu'il y a trois ans ?*

Je l'utilise plus maintenant dans le sens où je, ouais, ça dépend, en fait si tu veux dès que j'ai besoin d'enregistrer une musique je passe par Spotify, donc ça va être mon premier réflexe. Dès que j'entends une musique bien je vais essayer de la trouver là-dessus, et je pense que je l'utilise plus maintenant parce que je pense que je me suis ouvert beaucoup plus à différentes musiques, donc.

- *Comment tu as vécu le passage du disque au numérique ?*

Personnellement je ne me souviens pas d'un quelconque "passage", dans le sens où quand j'ai commencé à réellement écouter de la musique je le faisais sur mon iPod, et donc du numérique.

- *Et celui du numérique au streaming, donc sans support mp3 physique?*

C'est la même chose que pour la question d'avant, dans le sens où je n'utilise le streaming, genre Spotify on est d'accord, seulement pour écouter une chanson pour après l'enregistrer et donc repasser à du numérique "physique". Donc je le vis bien dans le sens où ça m'ouvre une possibilité de découverte, c'est devenu comme un premier système d'écoute.

- *Combien d'heures de musique tu écoutes par jour à peu près ? Large vraiment.*

Tous les matins, donc ça fait une bonne demi-heure, c'est aussi le soir en rentrant. J'écoute pas beaucoup de musique, avec mon école qui est à cinq minutes de chez moi j'écoute pas beaucoup de musique ; et là, on va dire que c'est quelque chose où j'ai besoin de me déplacer.

- *Quand tu écoutes de la musique, qu'est-ce que tu recherches dans un morceau, qu'est ce qui va guider ton choix ?*

Moi il y a toujours des titres où c'est genre un peu le coup de cœur, ouais ça marche plus au feeling, je suis dans le cinéma donc ça marche plus en fonction d'un film de toutes façons, et après ça dépend là avec le taf c'est plus une question de grosse motive, donc je me suis fait une playlist avec des trucs qui sont obligés de bouger parce que il faut que ça m'entraîne quoi. En ce moment c'est ça. Ou que j'arrive à retenir, si je peux le chanter par-dessus ça m'intéresse plus parce que je peux chanter par-dessus parce que j'aime bien chanter (rires). Enfin je ressens un truc, enfin je me penche jamais sur les paroles d'une chanson avant de me dire que j'ai envie de la chanter, et donc c'est plus du ressenti.

- *Et sur Spotify qu'est ce qui te plaît et qu'est ce qui te plaît moins ?*

Alors je vais commencer par ce qui ne me plaît pas, tu ne trouves pas tout, déjà, et la pub, être coupé par la pub, mais bon il faut bien qu'ils gagnent leur vie, et après avant on était limités à cinq écoutes, mais ça c'est fini donc c'est bien, et voilà. J'aime bien l'esthétique.

- *Et pourquoi Spotify plutôt que Deezer ?*

Parce que Deezer n'a pas d'application à part entière, comme je t'ai dit j'aime bien que ce soit différent du navigateur.

- *Et sur ton téléphone tu as quoi comme application musicale ?*

J'ai Spotify, Soundcloud, iTunes et Shazam que j'utilise de temps à autres ; mais si j'entends une musique c'est dans un film, et je vais pas dire « attendez remettez la bobine je vais shazamer » donc je l'utilise plus avec la radio.

- *Soundcloud tu l'as connu comment ?*

Je l'ai connu parce que j'avais vu ça sur des blogs, où genre pour mettre le son ils utilisent vachement ça, et je l'ai vu sur Facebook, et puis c'est un ami qui m'en a reparlé, et donc je l'ai téléchargé sur mon téléphone mais je l'utilise pas souvent vu qu'il faut forcément une connexion internet pour que ça marche.

- *Et Soundcloud, tu l'as vu sur des blogs, tu t'intéresses un peu à l'actu musicale ?*

Non, pas l'actu musicale, sauf de personnes que je pourrais aimer éventuellement mais même, je suis rarement ce genre de trucs, c'est plus j'ai appris que machin faisait ci, par la radio, ou parce que je l'ai découvert et qu'après ça débouche sur l'album, enfin tu vois ça marche toujours un peu comme ça. Mais sinon, non. Je vais sur des blogs mais pas musicaux. Mais sinon moi je regarde beaucoup de covers pour le coup, que les gens font, des tubes machin sur Youtube, y a des gens que je suis, pour leur voix, vraiment ils se débrouillent toujours pas mal donc ça m'intrigue de voir comment ils vont retranscrire la chanson. Après je regarde toujours ce que je connais, vu que c'est un truc de comparaison si je connais pas l'original je peux pas savoir ce que ça vaut, mais en fait je consomme plus de covers que des originaux des gens lambda.

- *Te considères-tu fan d'un artiste ?*

Euh oui, mais est ce qu'on peut taire ce dont je suis fan (rires)

- *Oui oui tu dis ce que tu veux (rires)*

Oui oui ben, je suis fan de, je suis fan de Beyoncé, sans, enfin pour moi c'est quelque chose émotionnellement parlant ça me touche, où je trouve qu'elle a une voix et qu'elle sait s'en servir, après c'est, je sais pas je pense que c'est quelqu'un qui me touche plus que d'autres, après le mot fan j'ai l'impression que c'est d'être pas accaparé par quelqu'un mais c'est quand même de l'avoir vachement en tête, ou genre je sais pas.

- *C'est très large le mot fan donc c'est plus la façon dont tu le vis toi en fait*

Ben par exemple si elle va sortir un nouveau truc de base je sais que forcément je vais l'écouter, euh, je pars avec l'option d'aimer après je peux être déçu, ça n'obstrue pas mon jugement non plus, j'ai mon côté objectif aussi.

- *Est-ce que tu sais comment s'appellent les fans de Beyoncé ?*

Pas du tout. Tu m'aurais demandé Lady Gaga oui, Beyoncé je savais pas qu'elle avait un nom.

- *Elle appelle ça sa Beehive, la ruche, c'est un jeu de mots avec son nom quoi.*

Ben je savais pas. Après tu m'offres une place pour son concert je dis « ok, on est plutôt bien » !

- *Est-ce que tu as liké Beyoncé sur des réseaux sociaux ?*

Oui, enfin j'ai un doute. J'ai appris récemment qu'elle avait un blog, donc c'est pour te dire je suis pas en train de, aller sur son site officiel et tout, je ne suis pas sa vie perso, ça me revient aux oreilles parce que j'ai une pote, une de mes meilleures potes, donc voilà on s'attise un peu le truc où on est fans et donc forcément y a des moments où on tombe sur les news mais j'irai pas acheter Voici si elle est en couverture.

- *Et est-ce que tu as liké d'autres artistes sur Facebook ?*

Je sais pas ; non parce que personnellement parlant je n'aime pas que les gens voient ce que j'écoute, tu sais le truc avec Spotify « machin est en train d'écouter ceci », donc moi je sais que je suis jamais connecté par Facebook au truc en général, donc non.

- *Et Twitter ?*

Beyoncé peut être, mais je suis pas sûr, et sinon je sais que j'avais Lady Gaga, sans être fan d'elle. Elle avait la réputation de se donner vachement à ses fans, et j'étais curieux de voir, de voir ce qu'elle postait clairement. Et puis bon pour avoir des gens à suivre aussi, sur Twitter si tu ne suis personne ça n'a aucun intérêt.

- *Et sinon tu ne postes jamais de musique sur Facebook toi ?*

Si, je poste des liens mais c'est des clips Youtube que je poste sur des murs de gens plus sur le mien, c'est plus genre « mate ça », soit quand la personne ne connaît pas et qu'à mon sens, c'est pas possible, ou que le clip est genre vraiment archi drôle, pour se marrer.

- *Et sur ton mur à toi ?*

Non. Ça m'est arrivé une fois ou deux parce que j'étais archi fan d'un truc et je trouvais la chanson hyper bien, mais sinon non pas plus que ça.

- *Est-ce que tu regardes ce que peuvent poster tes amis Facebook comme liens musicaux ?*

Ca dépend. Ca dépend de ma curiosité, des fois je suis pas curieux, et puis j'écoute rarement une chanson comme ça, quand je suis sur Facebook j'aime bien voir le côté visuel du clip, donc c'est vrai que ça dépend si je connais, genre l'autre jour quelqu'un a posté « Hot in Herre » de Nelly, je me suis dit je connais la chanson, j'ai jamais vu le clip alors voilà.

- *Regardes-tu les likes ou les commentaires des liens sur lesquels tu cliques ?*

Euh non. Non pas du tout.

- *Comment découvres-tu de nouveaux morceaux ?*

Par mes potes. Par mes potes qui écoutent la même chose que moi et qui sont beaucoup plus branchés musique, ou qui suivent une actu musicale plus importante que moi, et après ça dépend des films que je vois encore une fois. Ça peut me faire découvrir des trucs.

- *Vas-tu à des concerts parfois ?*

Du tout. Je n'y suis jamais allé.

- *Pourquoi ?*

J'aurais pu, mon père étant féru de musique, sauf qu'il va voir du jazz et c'est un truc auquel je ne suis pas du tout sensible, donc non, et j'ai pas l'occase financière de faire des concerts, et les festivals et tout je rapproche vachement ça des festivals de films où tu attends des plombs, il faut que tu sois bien placé également, et j'ai l'impression, en fait les gens me font un peu peur dans les concerts comme ça, j'ai l'impression qu'ils sont tous bourrés ou défoncés, donc non c'est pas quelque chose qui m'attire de base en plus.

- *Écoutes-tu les radios musicales ?*

Oui.

- *Et des radios internet ?*

Du tout.

- *Et sur dix ans tu écoutais plus la radio avant ?*

Je l'écoute plus maintenant, tous les matins dans le sens où c'est sous la douche et je n'ai pas envie de réfléchir donc j'écoute la radio musicale. Il faut que ça me plaise un tant soit peu, des trucs qui bougent pour me booster, mais j'ai jamais trouvé la radio qui me correspondait à 100%, mais voilà c'est plus prétexte d'avoir de la musique sous la douche que de chercher une radio qui me corresponde.

- *Et qu'est-ce que tu aimes et que tu n'aimes pas dans ces radios ?*

Les pubs et les animateurs pour ados pré-pubères, parce que malheureusement le matin tu te tapes quand même les émissions matinales, et c'est un peu « s'il vous plait cou chez-vous laissez-nous la musique » donc je sais pas.

- *Et les radios internet ?*

Non. Seulement la radio sur un poste de radio.

- *Pourquoi ?*

Ben je n'ai pas mon ordi dans la salle de bain, et non comme je n'ai pas envie de réfléchir, je n'ai pas envie de chercher une radio sur internet, il y en a des tonnes donc non.

- *Serais tu intéressé par iRadio, qui ouvre à la rentrée. C'est un service de streaming gratuit avec pub, ou sans si tu souscris à un forfait annuel de 25 euros, qui te donne la possibilité d'écouter tous les titres de l'Apple store en intégralité.*

Oui je serais intéressé par un service comme celui-là si on bénéficie du même panel d'artiste et de fraîcheur en sorties musicales, si on a les derniers trucs pourquoi pas, les écouter en streaming. Donc en gros t'as une possibilité de gratuité là dedans ?

- *Avec de la pub.*

D'accord, donc pourquoi pas. Pour l'acheter non, ça reviendra toujours au même, mais ouais pourquoi pas.

- *Et sinon tu as Twitter music, qui te permet de twitter des extraits de 30 secondes et de les partager avec ton réseau, pour que chacun découvre de nouvelles musiques. Qu'en dis-tu ?*

Non. Parce que ça se fait sur Facebook. Donc avoir un truc dédié à ça ça m'intéresse pas.

- *Qu'est-ce que la musique évoque pour toi ?*

Soit la tristesse soit la "force de vivre". Elle véhicule une émotion forte pour moi quoi qu'il arrive. Elle me donne envie de bouger, enfin d'aller en avant, c'est une source de motivation.

- *Merci beaucoup !*

Mais de rien !

Entretien 3 Noémie, 1987, bac +5

- *Bonjour ! Donc je travaille sur le marché du disque entre 2003 et 2013 dans le cadre de mon mémoire de m2. 2003 c'est l'ouverture d'iTunes et la vente du 1er mp3 légal, et 2013 est l'ouverture d'iRadio, qui est un service de streaming jumelé à iTunes. Donc je fais des entretiens pour étudier les pratiques des auditeurs sur ces dix ans. Est-ce que tu as des questions ?*

Non!

- *Comment consommes-tu actuellement ta musique ?*

Moi j'écoute ma musique via mon iPhone, puisque j'ai mis toutes mes musiques dessus, et les musiques ou je les télécharge illégalement, ou c'est des albums que j'ai numérisé moi-même, pour la majeure partie, et quelques-uns que j'ai dû acheter par iTunes, quand c'est des titres ou quelque chose comme ça.

- *Donc quand tu vas écouter de la musique tu utilises l'application native de ton téléphone en fait*

Exactement.

- *Tu n'utilises pas d'autres supports ?*

Non, sauf quand je suis chez moi, sur mon ordi, puisque j'ai mon ordi relié à une chaîne hifi.

- *Et sur ton téléphone as-tu d'autres applications musicales ?*

Non. J'en ai eu d'autres, mais je les ai toutes enlevées en fait.

- *Lesquelles ?*

J'ai eu Deezer, j'ai eu Spotify, et une autre qui s'appelle Django qui fait des radios par thème.

- *Et pourquoi tu les as enlevées ?*

Alors Deezer et Spotify parce que j'avais plus de compte, et y a un moment où ça sert plus à grand-chose, et Django parce qu'au final c'étaient toujours les mêmes choses qui revenaient, et que voilà je me suis lassée.

- *Et en combien de temps ? Il y a eu combien de temps entre le téléchargement de l'appli et sa suppression en gros ?*

Deezer et Spotify il y a dû y avoir un an, et Django c'est allé assez vite, euh, ça a dû mettre deux trois mois.

- *Pourquoi tu n'as pas pris de compte Deezer et Spotify du coup ?*

Ben en fait parce que moi dans mon ancien boulot on avait des comptes Spotify Deezer à la boutique, que j'utilisais aussi perso, avec les mêmes codes, et du coup après j'ai quitté ce travail et j'avais plus accès, les codes avaient changé, et j'ai pas voulu en prendre pour moi.

- Pourquoi ?

Parce que j'en voyais pas l'utilité vu qu'on a une grosse facilité aujourd'hui à se procurer les mp3, voilà, je me suis dit que c'était pas très utile de payer tous les mois pour ça.

- *Quand tu utilises ton application native iPhone, qu'est-ce que tu apprécies et qu'est-ce que tu n'apprécies pas ?*

J'aime bien le fait qu'on puisse se créer des listes de lecture, qu'on puisse regrouper des choses, en supprimer, vraiment de pouvoir manier sa bibliothèque comme on le souhaite. Et j'aime pas la difficulté de mettre des mp3 dessus, parce qu'il faut passer par iTunes, si on veut renouveler sa playlist régulièrement, ça nous oblige à se connecter à un ordinateur, à refaire des sélections, à télécharger sur l'iPhone, donc ça prend du temps.

- *Et c'est pas quelque chose qui aurait pu être discriminant pour que tu restes sur Deezer ou Spotify puisque là pour le coup tu constitues tes playlists directement ?*

Euh ben non pas spécialement. Parce qu'en fait le truc c'est que moi aussi sur mon ordi j'ai des choses que j'ai depuis très très longtemps, que ou on retrouve pas forcément sur Spotify, même je sais plus d'où j'ai eu les fichiers, c'est peut-être des amis qui m'ont prêté des CD et que j'ai numérisés, se reconstituer une bibliothèque c'est super long.

- *Utilises-tu Shazam ?*

Euh non, très peu. En fait avant j'avais un autre téléphone qui marchait sur Android, et à l'époque l'application Shazam était payante, et en fait le truc c'est que j'ai pas ce réflexe, j'ai pas pris l'habitude de l'avoir, et j'ai pas le réflexe quand on entend une musique de mettre le Shazam en route pour savoir ce que c'est, ou y a des gens autour de moi qui sont capables de me le dire, ou comme ça me vient pas à l'esprit le temps que je sorte mon iPhone, machin, c'est déjà trop tard, et puis voilà.

- *Comment tu fais pour trouver des nouvelles musiques ?*

Ben moi c'est beaucoup des amis qui me font écouter des morceaux, des choses comme ça et si ça m'intéresse je vais chercher des choses de mon côté. Des fois je fais aussi des recherches internet, quand j'entends parler d'un artiste ou même dans des magazines y a souvent des pages culture ou nouvel album, donc c'est pas mal comme ça. Et puis voilà sinon la télé ou des choses comme ça, des pubs, je regarde sur internet, tu vas taper pub Kenzo et tu vas tomber sur Jil Is Lucky et puis voilà.

- *Te considères-tu fan d'un ou plusieurs artistes ?*

Pas spécialement. J'ai pas, comment dire ça, en fait je peux me lasser assez vite des choses, et parfois c'est vrai que ça m'est arrivé, je peux télécharger tout un album, et finalement d'écouter deux titres dessus quoi, donc au final je crois que ça m'est jamais arrivé de suivre un artiste.

- *Et au niveau de sa personnalité, un artiste que tu apprécies plus que les autres ?*

Non. Pas du tout. Après c'est sûr qu'il y a des artistes que j'aime plus que d'autres et effectivement d'un album sur l'autre je retombe sur la même personne mais c'est pas dans la démarche volontaire de dire « ah ben tient ce mec là je l'aime bien, est ce qu'il va sortir un album », c'est pas dans mes habitudes.

- *Combien d'heures de musique par jour ? En gros, c'est plus pour me faire une idée.*

Ben en gros c'est dans les transports, essentiellement, donc je sais pas je dois faire trois quart d'heure de métro si je compte un peu large, je pense que une heure par jour quelque chose comme ça si tu lisses.

- *Donc toi chez toi tu n'écoutes pas de musique ?*

Ça peut arriver, mais c'est vrai que j'ai pas, si tu veux quand je rentre chez moi mon premier réflexe c'est pas de mettre de la musique sachant qu'au boulot c'est un environnement assez bruyant, donc chez moi j'ai plus envie de me retrouver un peu au calme.

- *Quelle est l'évolution sur dix ans dans ta façon d'écouter de la musique ?*

Il y a dix ans, ouais je devais encore acheter des CD je pense, je crois de mémoire que j'avais un lecteur mini disc, et je devais faire des copies de... non j'avais déjà des mp3 puisque mon frère téléchargeait donc je pense que j'arrivais à avoir des musiques de façon illégale et j'écoutais pareil dans les transports.

- *C'est quand la dernière fois que tu as acheté un disque ?*

Acheter un disque c'était il y a très très longtemps. Je sais pas. Honnêtement je sais pas, aucun souvenir. Euh, ça doit facile faire cinq ans à mon avis, et ça devait être un disque que j'ai offert à quelqu'un, c'était même pas pour ma consommation personnelle quoi.

- *Aujourd'hui tu achèterais encore un disque pour un cadeau ?*

Je sais pas. Plus pour un clin d'œil, ou alors si je vais à la FNAC par exemple et qu'il y a un truc qui m'attire, plus sur le moment, sur le coup de l'impulsion je l'achèterais mais c'est vrai que non, sinon j'ai pas le réflexe de penser à acheter un disque.

- *Comment as-tu vécu le passage du disque au numérique ?*

Je me souviens avoir été agréablement surprise par le fait de pouvoir avoir un morceau de musique ou un album en quelques minutes sans me déplacer de chez moi, de pouvoir l'écouter aussitôt après depuis mon ordinateur, de pouvoir me graver mes propres CD si je souhaitais par exemple l'emporter en voiture et surtout de passer du discman au lecteur MP3 (iTouch) ou l'on pouvait stocker des centaines de musiques plutôt que d'avoir plusieurs CD dans son sac et d'en changer ce qui n'était pas franchement très pratique!

- *Et du numérique au streaming ?*

Le changement s'est beaucoup moins fait sentir, on est aujourd'hui passé dans une aire du "tout, tout de suite" qui du coup banalise un peu ce genre de révolutions. J'utilise le streaming pour savoir si un morceau me plaît, écouter de nouveaux artistes ou cliquer au hasard sur des morceaux, c'est la simplicité et la rapidité qui sont impressionnants.

- *Vas-tu à des concerts également ?*

Oui.

- *Et ça t'arrive souvent ?*

Ça doit m'arriver, deux à trois fois par an je sais pas. Après selon, un peu plus un peu moins, avec les concerts gratuits je dois me faire une dizaine de concerts par an.

- *Est-ce que la part de concerts payant a augmenté sur dix ans ?*

Oui. Ben d'une parce qu'il y a dix ans j'avais 16 ans, et aller à un concert payant c'était pas, ni facile d'accès parce que j'habitais en province, donc il faut trouver un moyen de locomotion pour y aller, voilà c'est une logistique qui était un petit peu compliquée à ce moment-là, et puis que voilà j'ai aussi un pouvoir d'achat que j'avais pas il y a dix ans, donc aujourd'hui m'offrir une place de concert à 60 euros c'est vachement moins compliqué qu'il y a dix ans, et puis voilà quoi.

- *Et ça ne te dérange pas de mettre 60 euros dans une place de concert ?*

Pas spécialement non, tout dépend l'artiste mais pas spécialement. J'ai déjà mis plus, j'ai déjà mis moins.

- *Comme tu télécharges illégalement, et que du coup tu ne dépenses pas dans la musique, pourquoi dépenses tu 60 euros pour une place de concert d'un artiste que tu aimes, mais pas forcément pour acheter un album d'un artiste que tu aimes ?*

Euh, ben parce que voir une prestation en live c'est quand même vachement différent de, enfin moi je paye pour un concert, pour un artiste, mais aussi pour un show, et tout ce qui va avec quoi. Alors qu'acheter un album t'as de la musique et c'est tout quoi. Enfin c'est tout, entre guillemets.

- *Et qu'est ce qui t'intéresse dans le show d'un concert ?*

Ben c'est toujours une ambiance particulière. C'est aussi voir l'artiste en vrai, c'est un peu bizarre mais voir ce que ça donne sur scène, j'ai aussi été très déçue de certains concerts, ou voilà dans le CD t'as, enfin dans la musique en tout cas tu ressens pas mal de choses, et au final quand tu y vas en vrai c'est pas du tout les mêmes émotions, ou c'est pas du tout la même énergie, ou des choses comme ça, et ouais moi c'est plus dans ce sens-là.

- *Et du coup c'est quoi pour toi un bon concert ou un mauvais concert ?*

Ben un bon concert c'est un concert où je ressens des émotions, où y a une espèce de communion ou de symbiose entre le public et l'artiste, pas juste l'artiste qui fait son truc et qui s'en va, pour moi le public doit aussi participer, un concert assis j'ai un peu du mal tu vois par exemple. Et un mauvais concert c'est le concert où tu sens bien que l'artiste sur scène fait son truc pour remplir sa salle, fait e job et s'en va, ça pour moi c'est pas un bon concert.

- *Et ces émotions, qu'est-ce qu'il fait que tu les ressens dans un concert ?*

Ben c'est la musique déjà d'une part, et puis aussi de savoir qu'un concert tu te dis qu'il y a, je sais pas dix mille personnes à faire exactement la même chose que toi au même moment, c'est une ambiance particulière, l'euphorie du moment, c'est plus facile d'être transporté quand il y a dix mille personnes autour de toi.

- *Et ça justifie le prix pour toi ?*

Oui ça justifie le prix, parce qu'en même temps un concert, c'est pas juste, enfin je sais que pour faire un album y a beaucoup de boulot derrière, y a des ingénieurs, machin, y a des arrangeurs, y a beaucoup de choses mais pour moi un concert ça se voit, parce que tu as tous les mecs qui vont faire la régie, la lumière, le son, la location du lieu, donc ouais pour moi ça justifie un peu plus le prix.

- *Si ton pouvoir d'achat augmentait, est ce que tu achèterais des comptes streaming ou des mp3 légaux ?*

Honnêtement je pense pas. Enfin si j'avais envie de m'acheter des CD je pourrais me les payer, après c'est une question de volonté aussi. Y a tellement une facilité d'accès à la musique, que ben pourquoi se prendre la tête à payer quoi ?

- *Et à contrainte financière égale, entre mettre de l'argent dans un mp3 trouvable uniquement en légal et un concert, tu mettras ton argent où ?*

Je sais pas (rires). Je crois que j'irais au concert. Je préfère vivre un concert. Je sais pas pourquoi mais c'est comme ça.

- *T'y rends-tu seule ou accompagnée ?*

Pas seule. Avec des amis, de la famille. C'est du partage, je serais contente d'aller à un concert toute seule mais en même temps j'ai envie d'avoir quelqu'un avec qui le vivre, avec qui en parler après, c'est voilà. Plus pour en parler après, avoir un vécu en commun avec une personne que j'apprécie forcément, et ouais.

- *Est-ce que tu écoutes la radio.*

J'essaie d'écouter de plus en plus la radio. Ça évoque pas forcément des supers souvenirs pour moi, parce qu'en fait quand j'étais petite tous les matins mon père mettait la radio et je trouvais ça insupportable parce que je déteste qu'il y ait du bruit le matin, et du coup pour moi la radio c'est un peu associé à ça. Et maintenant je trouve plaisir à écouter la radio, et je trouve que je le fais pas assez.

- *Quels avantages et inconvénients pour toi ?*

Ben que, les publicités à la radio sont pourries, c'est toujours les pubs pour la démolition je sais pas quoi d'à côté, ou le Carrefour du coin, et ça me gonfle, et par contre avantages parce que parfois c'est ou des musiques qu'on a pas forcément l'habitude d'écouter, par exemple sur Nova c'est des choses que mon entourage et moi n'avons pas l'habitude d'écouter et je trouve qu'il y a des trucs super sympas, et voilà pour ça j'ai téléchargé tous les Nova tunes d'ailleurs, les CD de Nova (rires).

- *As-tu des réseaux sociaux ?*

Facebook.

- *Partages-tu de la musique sur Facebook parfois ?*

Rarement. Assez rarement. C'est complètement aléatoire je pense, selon mon envie du moment, si je veux faire découvrir des choses à mon réseau, ou juste dire je ne sais pas, cette musique là je l'aime bien, et le dire c'est tout.

- *Es-tu sensible au fait que les gens likent ou commentent ?*

Euh non, je m'en fous un peu en fait. C'est un peu égoïste un peu du coup comme geste (rires).

- *Et est-ce que tu écoutes ce que postent tes contacts sur Facebook ?*

Oui. Alors après y a, voilà, par exemple j'ai un ami sur Facebook qui poste très régulièrement des trucs de Booba donc j'écoute pas du tout, parce que je sais que ça va pas me parler si tu veux, mais toujours après je suis curieuse d'entendre de nouveaux sons, de nouvelles choses, donc en général je clique. Je suis pas forcément demandeuse de nouveaux titres, dans mon iPhone y a des trucs que j'écoute depuis dix ans, mais j'ai toujours autant de plaisir à les écouter, donc, donc si ça vient à moi c'est bien.

- *Est-ce que tu fais attention aux likes et commentaires sur des liens postés par tes contacts Facebook ?*

Peut-être pas consciemment mais ouais je pense que ça joue un peu. Ben c'est un peu le principe du truc communautaire, si sur le post y a douze like et que sur les douze y en a six des amis à moi, en plus c'est des gens dont je connais les goûts musicaux, qui se rapprochent des miens, forcément je vais aller voir d'autant plus parce que je sais que ces gens m'ont déjà conseillé des trucs sympas, ou qu'on écoute les mêmes musiques, et du coup je me dis « si eux ont aimé », voilà y a des chances que j'aime puisqu'on a les mêmes goûts.

- *Y a-t-il des artistes dont tu as liké la page sur Facebook ?*

Non. Après ça m'est peut être arrivé une fois y a je sais pas combien de temps, mais voilà. Je suis pas forcément l'actualité des artistes donc ça m'intéresse pas plus que ça en fait. Je trouve que ça pollue plus ton fil d'actualité qu'autre chose.

- *Tu as peut être entendu parler d'iRadio qui ouvre là à l'automne, c'est un service de streaming gratuit avec pub, ou sans si tu souscris à un forfait annuel de 25 euros, qui te donne la possibilité d'écouter tous les titres de l'Apple store en intégralité. Serais tu intéressée ?*

Pourquoi pas, parce que c'est sympa, ça te permet de découvrir le morceau avant de ou non l'acheter.

- *Et sinon tu as Twitter music, qui te permet de twitter des extraits de 30 secondes et de les partager avec ton réseau, pour que chacun découvre de nouvelles musiques. Qu'en dis-tu ?*

Non, je pense que ça finirait par me fatiguer. Je sais pas pourquoi mais en fait j'aime pas lire les commentaires, souvent c'est assez vide d'intérêt, chacun met son petit truc, les goûts et les couleurs c'est tellement personnel.

- *Qu'est-ce que la musique évoque pour toi ?*

La question c'est est ce que ça me déclenche quelque chose ou pas quoi. Ou ça me plaît et je vais faire des recherches dessus, ou ça me laisse indifférente et je vais pas chercher grand-chose, ou alors j'aime pas et j'arrête le morceau et fin de l'histoire.

- *Merci beaucoup !*

De rien !

Entretien 4, Claire, 1988, bac+3

- Bonjour ! Donc je travaille sur le marché du disque entre 2003 et 2013 dans le cadre de mon mémoire de m2. 2003 c'est l'ouverture d'iTunes et la vente du 1er mp3 légal, et 2013 est l'ouverture d'iRadio, qui est un service de streaming jumelé à iTunes. Donc je fais des entretiens pour étudier les pratiques des auditeurs sur ces dix ans. Est-ce que tu as des questions ?

Non c'est bon.

- Comment écoutes-tu de la musique aujourd'hui ?

J'ai arrêté d'acheter des CD depuis pas mal de temps, et je télécharge. De manière illégale.

- Télécharges-tu légalement parfois ?

Non. Ça m'est déjà arrivé de télécharger légalement, comme en fait c'est un ami à moi qui s'y connaît un peu mieux en informatique, il me télécharge mes sons, et un jour il était pas là et donc voilà, j'ai acheté.

- Sur quel support écoutes-tu ta musique ?

Soit sur mon téléphone, et sinon j'ai un iPod, et je passe par iTunes.

- As-tu un service de streaming ?

Non. Je sais que Deezer c'est pratique, mais je me suis pas inscrit. Les seules fois où j'ai essayé chez des gens, j'ai trouvé qu'il y avait vachement de pubs, je trouve ça un peu chiant. Et sinon faudrait que je le fasse mais j'ai pas eu le temps. Et vu que là c'est très pratique comme je suis, c'est bon.

- Combien d'heures de musique par jour écoutes-tu en moyenne ?

C'est hyper variable, souvent dans le métro, franchement par jour j'ai pas trop l'occasion surtout la semaine, une demi-heure. C'est pas non plus énorme.

- Et il y a dix ans tu écoutais ta musique comment ?

Il y a dix ans j'achetais beaucoup de CD, j'achetais que des CD il y a dix ans, et je téléchargeais pas sur internet ni légalement ni illégalement.

- Et quand as-tu acheté ton dernier disque ?

Environ 2005 je pense, un truc comme ça.

- Et tu n'achètes plus de disque maintenant ?

Non. Sauf pour un cadeau éventuellement, mais pour moi non. Parce que je trouve que c'est très cher. Après je pense que par exemple il y a des artistes hyper connus qui sont déjà millionnaires, je pense

pas que ça serve à grand-chose d'acheter leur disque mais des jeunes et tout qui commencent, je pense que ouais j'achèterais plus.

- *Et disque ou support numérique.*

Les deux, peu importe. Je mettrais plus facilement de l'argent si je pense qu'ils en ont besoin, mais c'est hyper vague ce que je dis. Et les CD c'est hyper encombrant, ça prend de la place, si on est jeune et qu'on a un petit studio on a pas envie de s'encombrer avec des CD, les transporter et tout.

- *Quels avantages et inconvénients vois-tu à l'utilisation d'iTunes ?*

L'inconvénient c'est qu'il faut renommer, parfois il faut tout renommer tandis qu'en légal c'est tout propre, t'as la pochette et tout, et sinon vu que je télécharge pas non plus des milliards et des milliards de musique, c'est pas dérangeant pour avoir de la musique gratuite.

- *Comment découvres-tu de nouveaux sons ?*

A la radio, surtout la radio, et par les amis. Parfois par internet, mais surtout la radio et par les amis.

- *Vas-tu à des concerts ?*

Ça m'arrive mais après dans les concerts ce que j'aime pas c'est que c'est hyper fort et tu ressorts en étant sourd. Et ce que je trouve qui est hyper ridicule c'est que maintenant ils te vendent des boules quies, au concert. Donc en gros tu vas à un truc où ils te vendent des boules quies. C'est un peu paradoxal tu vois, tellement c'est fort. Après les concerts j'aime bien, l'ambiance et tout, mais c'est trop fort.

- *Et qu'est-ce que tu apprécies dans un concert quand tu y vas ?*

C'est voir l'artiste en live, c'est le découvrir vraiment ce qu'il est, et tout. Après j'aime pas trop les énormes concerts, par exemple j'irai jamais au Stade de France ou des trucs énormes, sauf si après t'es bien placé et tout, mais ça risque d'être cher, et après j'aime pas trop les trucs de masse et tout, c'est pas trop mon truc.

- *Et quand tu vas au concert tu paies ta place ?*

Ben oui.

- *Et pourquoi ça ne te dérange pas de payer une place de concert alors que ça te dérange de payer ta musique ?*

Parce que le concert c'est plus concret, tandis que la musique c'est tellement immatériel que voilà, c'est hyper immatériel. Donc au fond t'as aucun scrupule à télécharger, tout le monde le fait et tout, tandis qu'un concert t'as une vraie prestation. Un morceau il est enregistré, mais pour toute la vie quoi.

- *Y allais tu plus il y a dix ans ?*

Non c'est stable.

- *Y vas-tu seule ?*

Avec des gens. Non j'irais pas seule à un concert.

- *Pourquoi ?*

Pourquoi ben parce que c'est comme manger seule au restaurant, quand tu vas à un concert c'est pour partager un moment, après pourquoi pas mais je pense que je m'ennuierais plus. Non je préfère y aller accompagnée, je m'amuserais plus.

- *As-tu des comptes sur des réseaux sociaux ?*

J'ai un compte Facebook, mais pas Twitter.

- *Et sur Facebook partages-tu de la musique parfois ?*

Non. Vu que j'utilise pas Facebook énormément, c'est vrai qu'il m'arrive de voir dans mon fil d'actualité, telle personne a écouté tel morceau, mais moi j'utilise pas du tout la musique.

- *Et tu ne postes pas de liens Youtube ou autre ?*

J'en ai mis avant, mais maintenant non, je le fais plus.

- *Et pourquoi as-tu arrêté ?*

J'ai arrêté parce que je trouve que j'ai pas le temps de faire assez de trucs et passer de temps sur Facebook c'est une perte de temps pour moi. Après c'est vrai que quand les gens mettent des liens et tout de musique, ça te fait découvrir des trucs c'est sympa.

- *Et qu'est-ce qui fait que tu vas écouter un morceau plutôt qu'un autre ?*

Ben après si je vois que déjà c'est le style de musique que j'aime je vais me dire pourquoi pas, si je vois tout de suite que c'est un artiste que j'aime pas, j'irai pas mais voilà, c'est un peu aléatoire.

- *Fais-tu attention aux commentaires, aux likes ?*

Non. Oui un peu si y a plein de personnes qui font « woah ce morceau il est trop bien », peut-être, mais je te dis je suis pas énormément Facebook et tout.

- *Fréquentes-tu des forums ou blogs musicaux ?*

Non. Non parce qu'aujourd'hui je trouve qu'il y a pas énormément de sites où tu as des avis sur la musique ; j'en ai pas trouvé moi.

- *Serais tu intéressée par ce genre de site ?*

Après quand on y pense faudrait avoir le temps d'aller regarder et tout, et y a des gens qui peuvent te raconter n'importe quoi donc. Aujourd'hui justement c'est le problème des commentaires, sur Facebook ou sur les trucs Youtube, je pense t'as pas besoin des commentaires des autres pour te faire ta propre opinion, après ça peut être utile de temps en temps, mais ouais voilà.

- *Et quand tu es sur Facebook as-tu liké des pages d'artiste ?*

Ouais, ouais mais il y a longtemps. En fait sur Facebook la musique quand tu connais pas bien quelqu'un et que tu vas l'ajouter, ça va t'apprendre un peu à mieux cerner la personne, sur ses goûts musicaux en tout cas.

- *Te considères-tu fan d'un ou plusieurs artistes ?*

Non.

- *Il n'y a personne dont tu suivrais l'actualité ?*

Non ; ben après y a des pages, genre moi je suis Vogue magazine, Lady Gaga ils la suivent beaucoup alors dans mon fil d'actualité je vais voir un peu ce qu'elle fait, mais je le vois parce qu'il est dans mon fil, mais sinon j'irais pas chercher.

- *Écoutes-tu des radios musicales ?*

J'écoute la radio, après je trouve ça dommage qu'il y a beaucoup de pubs, et parfois y a des morceaux que t'aimes pas, donc j'écoute sous la douche, mais sinon la radio j'aime bien. C'est dommage au niveau stations, je trouve que c'est hyper limité en choix. C'est-à-dire que c'est trop commercial, c'est trop pour tout le monde.

- *Et sur dix ans ?*

Pareil, même plus. Ça dépend d'où, dans la salle de bain un poste radio c'est le truc qui est le moins endommageable.

- *L'écoutes tu seule ?*

Ouais. Jamais avec des gens. Ouais quand t'y penses, ouais. Avec des gens en soirée ça va être sur Deezer ou après ton morceau à toi, ou même Youtube je trouve que c'est vraiment pratique pour écouter de la musique.

- *Au début je t'ai parlé d'iRadio, donc un service de streaming gratuit avec pub, ou sans si tu souscris à un forfait annuel de 25 euros, qui te donne la possibilité d'écouter tous les titres de l'Apple store en intégralité et en illimité. Serais tu intéressée ?*

Ben je trouve que c'est intéressant dans le fait où ouais on pourrait écouter les morceaux, mais moi personnellement je pense que ça m'inciterait pas à acheter le morceau derrière. Ce serait une bonne base pour écouter la musique sur son portable et ne pas avoir à mettre les morceaux et faire la manip et mettre tous ses morceaux, mais moi je pense pas que ça m'inciterait à mettre de l'argent derrière.

- *Et sinon tu as Twitter music, qui te permet de twitter des extraits de 30 secondes et de les partager avec ton réseau, pour que chacun découvre de nouvelles musiques. Qu'en dis-tu ?*

Ouais le concept est intéressant mais il est pas non plus hyper novateur quoi. Et puis ça rend les gens esclaves des réseaux sociaux, tout doit passer par les réseaux sociaux. Moi je partage vraiment avec des gens quand ils sont à côté de toi physiquement. Internet c'est super, c'est utile et tout, mais je pense que quand tu parles musique avec des gens je pense que tu peux découvrir des trucs que tu connais pas, et voilà c'est une des passions que tu partages avec les gens. Tu peux avoir des goûts

musicaux communs, et créer des affinités avec des personnes, parce que la personne aime plus ça, et voilà.

- *As-tu des morceaux sur le Cloud.*

Non, parce que je ne sais pas comment faire et je n'ai pas eu le temps de m'intéresser à ce système-là.

- *Si la musique n'était plus accessible illégalement, comment ferais-tu pour accéder à de la musique?*

Ben du coup j'achèterais en numérique. Si on pouvait plus télécharger ? Ben je pense que ça arrivera jamais de la vie, parce qu'on est tellement les réseaux sociaux, l'ordinateur et tout, que tout le monde peut télécharger.

- *Merci !*

Ben ça me fait plaisir !

Entretien 5 Séverine, 1986, bac +2

- Bonjour ! Donc je travaille sur le marché du disque entre 2003 et 2013 dans le cadre de mon mémoire de m2. 2003 c'est l'ouverture d'iTunes et la vente du 1er mp3 légal, et 2013 est l'ouverture d'iRadio, qui est un service de streaming jumelé à iTunes. Donc je fais des entretiens pour étudier les pratiques des auditeurs sur ces dix ans. Est-ce que tu as des questions ? Achètes-tu des disques ?

Des disques non.

- Et depuis quand ?

En fait, ça fait longtemps que j'achète plus de disque. A peu près, du moment que le mp3 est sorti, j'ai plus du tout acheté de disque. Après souvent on me donnait la musique téléchargée, ensuite j'ai essayé de télécharger illégalement, mais j'ai jamais réussi, et du coup maintenant je suis avec Deezer. Et ça j'aime bien parce que du coup on peut mettre, c'est assez simple de trouver de nouveaux chanteurs, et même avec l'application Shazam, ça m'aide vachement pour télécharger des musiques que je connais pas sur Deezer.

- Et comment fonctionnes-tu sur Deezer ?

Je suis en illimité parce que je suis chez Orange. En fait je paye rien. Je crois que c'est 5 euros, je sais pas combien, mais je suis en illimité en fait.

- As-tu choisi Deezer parce qu'Orange te le proposait ?

Non j'avais commencé Deezer parce qu'à la base c'était gratuit, et je trouvais ça pas mal d'avoir la playlist qu'on pouvait faire nous-même, moi j'ai bien aimé, et après ils ont réduit donc du coup là j'écoutais juste le temps de musique gratuit, et après quand j'ai su que, en fait j'étais déjà chez Orange, et c'est en prenant un forfait plus élevé qu'on m'a dit « oh mais il y a Deezer et tout », et là je me suis mis à utiliser l'application avec mon téléphone, que j'avais téléchargée, et du coup dès que j'ai envie d'écouter, j'écoute quoi.

- Et avant Deezer comment faisais-tu pour écouter de la musique ?

J'ai toujours écouté sur Deezer en fait, j'ai commencé, ça fait quatre ans. Avant j'utilisais mon mp3. Je demandais aux gens de me passer les trucs, je le mettais sur mon mp3, et pour l'avoir chez moi je le mettais sur mon ordi.

- Et pourquoi t'as pas continué à faire comme ça ?

Parce que c'était un vieux mp3 et que ça me soulait de chercher les musiques dessus, l'écran était tout petit, et comme après j'ai eu le portable.

- Qu'est-ce que tu aimes et que tu n'aimes pas sur Deezer ?

Que je peux choisir mes musiques simplement, et que je peux l'utiliser sur mon portable et sur mon ordi, n'importe où en fait. Et que je peux même retrouver ça ailleurs sans me trimballer avec autre chose en fait. J'aime bien aussi les suggestions d'artistes, j'aime bien écouter des artistes pas connus, pour écouter autre chose en fait. Donc soit je tombe bien, soit je tombe un peu moins bien. Mais du

coup ça ouvre un peu l'esprit aussi. J'aime bien regarder les commentaires aussi, même si à la fin je m'en fous j'aime bien savoir ce que pensent les autres.

- *Comment en as-tu entendu parler de Deezer ?*

Je l'ai appris par ma sœur. Parce qu'en fait comme j'ai qu'un giga sur mon mp3, du coup ça prend carrément de la place quoi et du coup il fallait que je le vide, pour ravoir des choses. Et après ma sœur elle m'a dit « ah y a Deezer », et c'est comme ça que j'ai connu.

- *Qu'est ce qui pourrait te faire quitter Deezer*

Ben si il y a mieux ailleurs et qu'on me dit « ah celui-là il est pas mal », et que j'aille voir et que je le trouve mieux que Deezer.

- *Et qu'est ce qui pourrait te faire trouver un concurrent mieux que Deezer ?*

Je sais pas, peut être que je change de forfait et que l'autre soit gratuit mais légal, parce que bon même si les artistes sont payés quand même bien, il faut qu'ils mangent, donc ouais que ce soit légal et qu'il soit gratuit ou très peu cher. Ou au pire s'il y a de la pub au début mais peut-être pas comme sur Deezer où il y a de la pub tous les quatre cinq morceaux. Après si un jour si j'ai assez de thune ça me dérangera pas de payer en plus.

- *C'est important pour toi de télécharger légalement ?*

Ouais quand même. Parce que malheureusement c'est un peu du vol quoi. En plus tu peux le passer à d'autres personnes.

- *Combien d'heures de musique écoutes-tu par jour en moyenne ?*

Je sais pas, quoique si en fait j'écoute tout le temps de la musique, minimum deux heures par jour.

- *Est-ce que ça a augmenté ou diminué sur dix ans ?*

Non je pense que j'écoute plus de musique maintenant. Parce que déjà les CD je trouve que ça coutait super cher, et du coup j'en achetais pas non plus tellement, et du coup j'écoutais plus à la radio. Je trouve ça plus simple, je me sens plus libre en fait. Je peux mettre des playlist, écouter autant que je veux, j'ai pas les pubs, enfin voilà.

- *Écoutes-tu la radio aujourd'hui ?*

Ben avant j'écoutais ça limite tout le temps, et maintenant j'écoute plus.

- *Du tout ?*

Du tout. Ou très peu de fois. Déjà chez moi j'écoute plus, et quand j'écoute ce serait dans les voitures des autres en fait. J'en avais marre des pubs, et il y a trop de radio libre. Mais sinon j'écoute souvent sur la télé, les chaines musicales, j'aime bien. Ça me fait écouter des choses que j'ai pas, j'écoute les nouveaux trucs, j'ai pas forcément envie de télécharger mais au moins ça me change de ce que j'aime moi en fait.

- *Te considères-tu fan d'un artiste ?*

Oui. Enfin je sais pas, qu'est-ce que ça veut dire fan ?

- *Eh bien y 'a-t-il un artiste dont tu suives spontanément l'actualité, dont tu achètes ou écoutes systématiquement la musique ?*

Je suis pas non plus à fond dedans, mais oui quand même, quand j'apprécie vraiment un artiste et tout, eh ben j'essaye de suivre un maximum, dès que j'entends une nouvelle musique du coup je le recherche et je télécharge le nouvel album ou la musique.

- *As-tu des réseaux sociaux ?*

Oui Facebook.

- *Et partages-tu sur Facebook des liens musicaux ?*

Non ça par contre non. Enfin si je partage des choses quand j'ai eu un délire avec quelqu'un, sur un artiste, sur une vidéo, là par contre ouais, c'est clair que je vais le partager, je vais mettre son nom, je vais mettre le mien, pour que les gens découvrent des choses, qu'ils soient sensibles à quelque chose, ou je sais pas on en a parlé dans la journée, moi je le partage avec la personne moi je trouve ça sympa du coup qu'il y ait un suivi, mais après je vais pas exposer ce que j'aime ou ce que j'aime pas.

- *Et pourquoi ?*

Je sais pas parce que, moi j'aime bien garder mon petit, des fois oui mais du coup je vais plus sur Youtube, comme ça les gens ne voient pas mon compte Deezer. Non je préfère rester un peu comme ça, parce que les gens n'ont pas à savoir ce que j'écoute quoi. Parce que y a des musiques, pour certaines personnes je sais qu'elles vont trouver ça pourri, et que d'autres c'est inversement et je préfère à la limite dire moi-même, plutôt qu'ils le voient.

- *Regardes-tu les liens musicaux que postent tes amis sur Facebook ?*

Quand je peux oui. Pas toujours, mais ouais si quand par exemple il y a des bons commentaires oui. Mais s'il y a rien et que je vois le titre et que je connais pas, je vais peut-être aller voir par curiosité mais c'est moins sûr.

- *As-tu liké des artistes sur Facebook ?*

Si à un moment je mettais des j'aime à des artistes que j'aimais bien, et je l'ai retiré parce qu'il y avait trop du pub, trop de choses qui étaient pas en rapport avec ce qu'ils font.

- *Vas-tu à des concerts ?*

Oui.

- *A quelle fréquence ?*

Une fois de temps en temps, une fois tous les cinq ans à peu près.

- *Cette fréquence s'est-elle accrue sur dix ans ?*

Oui. J'y vais plus souvent. Dès que j'ai l'occasion d'y aller, j'y vais. Ben déjà c'est plus simple pour connaître les chanteurs sur internet, on entend directement la musique, avec le téléchargement c'est plus simple. On entend tout l'album avant d'y aller, on a tout direct. Et même pour pouvoir connaître des nouveaux chanteurs, et une fois que je connais tous les albums, que j'aime vraiment tous les albums et tout, qu'oi j'ai plus envie d'aller à un concert qu'avant.

- *Pour des raisons financières ?*

Ouais, ouais et j'aime bien aller à des concerts bien en fait. Je veux pas aller dans un concert où à la fin tu te rends compte que c'est nul.

- *Et qu'est ce qui fait qu'un concert est bien pour toi ?*

Tout ce qui est la scène, ses artifices, voilà, ben le chanteur surtout, en premier d'ailleurs, et les à-côtés en fait, comment dire. Les danses, les artifices, la place, les choses comme ça.

- *Et y vas-tu seule ou accompagné ?*

Non souvent j'y vais avec quelqu'un, minimum une personne.

- *Donc je t'ai parlé d'iRadio, en gros c'est un service de streaming gratuit avec pub, ou sans si tu souscris à un forfait annuel de 25 euros, qui te donne la possibilité d'écouter tous les titres de l'Apple store en intégralité. Serais tu intéressée?*

Ouais pourquoi pas. Après faut voir si c'est simple, s'il y a pas mal d'artistes, et si il y a une connexion hors internet, où ça marche sans être sur internet.

- *Et sinon tu as Twitter music, qui te permet de twitter des extraits de 30 secondes et de les partager avec ton réseau, pour que chacun découvre de nouvelles musiques. Qu'en dis-tu?*

Ouais vite fait. Pas forcément. En fait je connais pas trop Twitter, là comme ça je me rends pas compte de comment ça fonctionne en fait.

- *Merci beaucoup !*

Merci à toi !

Entretien 6 Cebb 1987, bac +5

- Bonjour ! Donc je travaille sur le marché du disque entre 2003 et 2013 dans le cadre de mon mémoire de m2. 2003 c'est l'ouverture d'iTunes et la vente du 1er mp3 légal, et 2013 est l'ouverture d'iRadio, qui est un service de streaming jumelé à iTunes. Donc je fais des entretiens pour étudier les pratiques des auditeurs sur ces dix ans. Est-ce que tu as des questions ?

Non.

- Comment écoutes-tu ta musique aujourd'hui ?

Spotify.

- Uniquement Spotify ?

95% du temps. Les 5 autres sont des mp3 que j'ai téléchargés illégalement. J'ai jamais acheté de mp3.

- Du tout ?

Je crois que j'en ai acheté un, parce que c'était le seul format qui marchait pour faire une sonnerie de téléphone.

- Depuis combien de temps utilises-tu spotify ?

Ça doit faire deux ou trois ans que je l'utilise, que je l'utilise en parallèle de mes mp3 classiques, et ça doit faire un peu plus d'un an que j'utilise plus que ça. Mais avec un compte payant, avant j'étais avec un compte gratuit donc j'avais des pubs, j'avais des limitations dans le temps d'écoute, et ça fait un peu plus d'un an que j'ai un compte payant, que je fais toutes mes playlists dessus, que je choisis ce que j'écoute dessus, et que j'écoute plus que ça.

- Pourquoi ?

Ben parce que je passe pas beaucoup de temps à chercher des musiques que j'aime bien, je connais rien en fait en musique et du coup l'idée de créer des playlist ou d'écouter des playlists créées par d'autres gens qui a priori sont plus qualifiés que moi pour les faire, me fait gagner du temps et me permet d'écouter de la meilleure musique que si je télécharge des mp3. Parce que j'ai tendance sinon à stocker 40 gigas de musique et à écouter que ces 40 gigas. Enfin que, c'est déjà pas mal mais à écouter que ça et du coup ça me permet de renouveler sans faire d'efforts.

- Et comment choisis tu ces playlists créées par d'autres utilisateurs ?

Alors essentiellement c'est soit par thème, j'ai envie d'écouter de la musique classique du coup je vais chercher une playlist de musique classique qui est référencée comme, ou suivie par un bon nombre d'utilisateurs, ce qui certifie plus ou moins de sa qualité, ou alors je suis des gens parmi mes amis Facebook essentiellement, que je sais être des connaisseurs en musique et qui du coup me permettent d'écouter des sons que je connais pas forcément.

- Dix ans en arrière tu écoutais comment ta musique ?

Dix ans c'est 2003, 2003 j'avais, j'ai jamais eu beaucoup de CD, j'ai dû avoir trente CD dans ma vie, et je téléchargeais déjà du mp3. En fait j'ai aucun attachement au support CD, enfin au support matériel, contrairement au livre par exemple, du coup le fait que tous les supports de musique que j'utilise, enfin je suis passé par le mini disc au début, ensuite l'iPod, et ensuite l'iPhone font que quand j'ai eu les CD je les ai juste importés et ensuite je les ai rangés, donc j'ai jamais eu besoin du support en tant que tel, et du coup je me contente du numérique et du mp3.

- *Et du coup comment as-tu vécu l'évolution vers le numérique ?*

Ben pour moi c'est une simplification de la vie clairement, parce que du coup pour télécharger un album c'est un peu galère, faut le choper sur internet ou sur emule ou un torrent ou quoique ce soit, et là le fait d'avoir des providers de musique comme Deezer ou spotify ça permet d'avoir tout instantanément donc c'est plus simple ; et il y a aussi la fonction de réseau, alors je partage pas sur le réseau moi en tant que tel, parce que j'ai aucune connaissance, mais par contre le fait de pouvoir récupérer des playlist, d'agrèger de la musique comme ça, permet d'avoir un choix plus large.

- *Pourquoi Spotify ?*

Parce qu'on m'en a parlé, je trouvais l'idée assez novatrice, et l'intérêt c'est que je suis passé au compte payant, parce qu'en fait il y a deux comptes payants, le compte payant classique qui permet d'avoir une écoute illimitée et il y a le compte un petit peu plus cher, celui que j'ai pris, qui permet d'avoir deux choses, la musique en haute qualité, parce que ça c'est quelque chose auquel j'attache de l'importance, et aussi de télécharger les sons hors connexion, donc sans connexion internet, et c'est pratique.

- *Qui t'en avait parlé ?*

C'est mon beau-frère.

- *Combien d'heures de musique écoutes-tu par jour en moyenne ?*

Ça dépend, je vais dire deux heures par jours. Des fois huit heures, des fois pas.

- *As-tu d'autres applications musicales ?*

Shazam, mais en fait c'est plus à titre informatif. J'utilise des podcasts éventuellement, mais c'est plus vraiment de la musique. Autre chose qui m'a fait choisir spotify aussi, c'est le fait d'avoir une radio qui se crée automatiquement à partir d'un artiste ou à partir d'une playlist, donc si on a une playlist conséquente avec je sais pas, 300 morceaux, on peut lancer la radio de cette playlist, une fois qu'on en a marre de cette playlist, les 300 morceaux sont suffisamment nombreux et complémentaires pour avoir une idée assez précise de ce qu'on va aimer derrière. Et ça, c'est un truc dont je me sers très très souvent.

- *Qu'est ce qui te plaît dans cette fonction ?*

C'est que ça correspond très bien à mon utilisation utilitariste de la musique, c'est à dire que j'ai pas à chercher ce que j'écoute, on choisit pour moi en fonction de mes goûts.

- *Vas-tu à des concerts ?*

Rarement de mon propre chef. J'y vais que quand ma fiancée me propose, mais de ma propre démarche je suis allé à deux concerts dans ma vie.

- *A quelle fréquence y vas-tu ?*

Deux par mois environs.

- *Et y vas-tu plus maintenant qu'il y a dix ans ?*

Oui. Bon je suis à Paris maintenant alors qu'avant j'étais en province. Alors ça joue, aussi j'ai le sentiment que c'est plus de mon âge, en tout cas c'était pas un pôle naturel de dépense à l'époque. Et ma connaissance de la musique, même si elle est très faible par rapport aux gens de mon âge aujourd'hui, elle est quand même plus développée qu'il y a dix ans.

- *Est-ce important pour toi de payer pour ta musique ?*

Oui. Je me trouve plus en accord aujourd'hui en payant 9€99 par mois, qu'à l'époque où je téléchargeais tout. Je trouve que pour mon utilisation actuelle de la musique c'est quelque chose d'assez honnête. Vu que je fais partie des gens qui peuvent se le permettre, si je ne le faisais pas je trouverais ça pas fair. Et là je trouve que je suis en accord avec ma pratique de la musique. Et aller à un concert je trouve ça d'autant plus intéressant qu'on a une toute autre émotion que sur un CD ou quoique ce soit.

- *Est-ce qui motive ta démarche d'aller des concerts ?*

Oui et puis l'aspect social aussi. Parce que quand j'y vais, j'y vais avec des gens, je suis jamais allé à un concert tout seul par exemple.

- *Et que recherches tu en y allant avec des gens ?*

Le partage, le partage de la musique ensemble. Et le son en live, qui est pas toujours présent en terme de qualité d'ailleurs, qui apporte un plus. Mais par contre je suis pas du tout du genre à aller à un concert parce que j'idolâtre quelqu'un. Ça m'est jamais arrivé.

- *Te considères-tu fan d'un artiste ?*

Non. Oui il y en a un que j'apprécie beaucoup c'est Avishai Cohen, c'est un jazzman israélien, que j'apprécie beaucoup parce qu'il a un certain charisme sur scène, et parce qu'il a un grand talent de musicien que de vendeur de CD si on veut, et que c'est un bonheur de le voir sur scène étant donné que c'est du jazz, et que le jazz laisse place à l'improvisation beaucoup plus facilement sur scène que sur CD. Alors oui pour ce type là j'ai une grande sympathie, mais je vais jamais m'acheter un tee shirt et le faire signer à la fin du concert.

- *Suis tu l'actualité musicale ?*

Non pas directement, je suis au courant soit à travers des discussions, soit quand je tombe sur un article sur le web ou à la télé, pour une promo, mais ça n'engendrera que très rarement des pulsions d'écoute quoi. Et encore moins de télécharger sa musique.

- *Et qu'est ce qui pourrait te donner envie de télécharger sa musique justement ?*

Ben je pense que ça viendrait plus de gens qui me feraient écouter ça. Je crois que les CD vers lesquels je suis allé ou que j'ai écouté le plus spontanément, enfin pour lesquels ça a été le plus naturel de découvrir, ça a été des gens qui vont me dire « ah ça c'est vraiment génial, écoute ça ». ou via Facebook, par exemple quelqu'un qui poste une musique et qui écoute ça, parce que, le fait que ce soit cette personne et pas une autre, qui m'en ait parlé, donne du crédit à ce qu'il me dit, et forcément ça m'encourage à aller voir ce dont on parle. Maintenant, l'artiste pourra faire des pieds et des mains, c'est pas lui qui m'enverra écouter sa musique.

- *Sur quels réseaux sociaux es-tu ?*

Twitter, j'en ai un mais je ne m'en sers pas, c'était plus pour voir comment ça marche, et Facebook j'y suis présent mais plus en tant qu'observateur, ou via ma page de photographie, mais j'observe plus que j'agis. Google + j'y suis pas. J'ai des réseaux propres à la photographie après mais c'est tout.

- *Quand tu es sur Facebook, partages tu des liens musicaux ?*

Non jamais. Mais je partage très peu de choses sur Facebook. Je partage mes photos. C'est déjà arrivé mais c'est vraiment quand je découvre un son qui me fait penser à quelqu'un, je vais peut-être lui envoyer mais ça a dû arriver cinq fois dans les dernières années quoi.

- *Et regardes-tu les liens musicaux qu'ont pu poster tes contacts Facebook ?*

Alors ça arrive, mais assez rarement mais il faut que je sois dans une condition où je peux cliquer, par exemple si je suis sur mon portable je vais pas écouter une musique parce que ça sert à rien, je vais avoir un son pourri, il faut que j'ai envie, et il faut que la personne en question, j'ai une sorte de sensation qui me dise que oui la musique qu'elle écoute pourrait me plaire. C'est pas un réflexe en tout cas.

- *Regardes-tu les likes ou commentaires postés sur ce type de liens quand il y en a ?*

Oui mais encore une fois c'est vraiment quand c'est des gens particuliers qui postent tel type de vidéo. Si machin truc poste le dernier clip de Rihanna, il peut avoir 200 likes ça va pas me faire cliquer. Par contre si c'est un de mes meilleurs amis qui poste un truc par an et qui met une musique, peut-être qu'il n'y a pas de like mais je vais peut-être cliquer dessus. C'est ponctuel quoi.

- *Quand tu dis que tu n'es pas sensible au support CD comme tu peux l'être pour le livre, comment expliques-tu la différence entre les deux ?*

Ben je trouve que, ben tout simplement quand on fait un raisonnement par élimination, on voit que l'alternative au livre, enfin le support digital type lire sur un écran, lire sur un iPhone ou quoi, c'est pas du tout pareil, il y a une perte de qualité, on a pas le papier, on a pas l'odeur. Un CD n'a pas d'odeur, il n'a pas de qualité particulière, aujourd'hui on fait des mp3 qui sont quasiment de même qualité que des CD, ou en tout cas j'ai pas le matériel pour sentir la différence, et un boîtier CD ça se pète tout le temps, un CD ça se raye. Et j'en ai pas l'utilité c'est-à-dire que j'ai une tour CD qui prend la poussière et le seul lecteur CD que j'ai, c'est sur mon ordi et je m'en sers jamais.

- *Écoutes-tu des radios musicales ?*

J'écoute peu la radio, et quand je l'écoute c'est en voiture. Et je vais l'écouter, alors soit j'écoute par exemple Fun Radio parce que j'ai envie d'un truc vraiment détente, et qu'il y a cinq musique qui passent pendant tout l'été et qu'elles me font bien marrer, sinon j'écoute Rire et Chansons, parce que ça me fait rire et que je chante (rires).

- *Sur dix ans écoutes-tu plus ou moins les radios musicales ?*

J'écoute moins parce qu'il y a dix ans j'avais une chaîne radio dans ma chambre d'ado, et j'écoute moins parce que je conduis pas à Paris, et j'estime que même si je fais pas moi-même ma sélection sur spotify et que c'est les autres qui la font un peu pour moi, j'estime qu'elle est quand même de bien meilleure qualité, et qu'il n'y a pas de pub, qu'à la radio.

- *Qualité ça veut dire que ?*

Ben il y a plus de chances que ça me plaise que ce que je peux écouter à la radio. Et puis aussi la qualité sonore. Enfin moi j'attache beaucoup d'importance à la qualité du son que j'écoute, j'ai toujours essayé de faire gaffe d'avoir du matériel correct pour écouter ma musique, et je trouve que la radio restitue difficilement la qualité qu'on peut avoir avec un bon mp3, ou avec un bon CD, et écouter du classique ou du jazz avec des grésillements, c'est dommage.

- *Pourquoi ?*

Parce que je suis musicien à la base, enfin j'ai fait du piano, et du synthé, et la première chose à laquelle j'attache de l'importance à un concert par exemple, c'est la qualité du son. Je suis allé voir Avishai Cohen à l'Olympia, et j'ai particulièrement aimé parce que le son est parfait, c'est vraiment proche de l'acoustique, et là je prends du plaisir. Et je pense que c'est dû au fait que j'ai moi-même joué d'un instrument, et que la radio te permet pas de te restituer une qualité sonore correcte, on est très loin de la réalité et que je vois pas trop l'intérêt à ce moment-là d'écouter de la musique.

- *Écoutes-tu des radios en ligne ?*

Non.

- *Qu'est-ce que la musique évoque pour toi ?*

C'est un art, que j'ai transformé dans ma vie de tous les jours en loisir, mais je l'ai transformé de manière très utilitariste. C'est que la pratique que j'ai de la musique est très utilitariste. Quand j'ai des potes chez moi le soir, je mets de la musique en fond, mais c'est un truc très passif quoi.

- *Qu'est-ce qui pourrait te faire quitter Spotify ?*

Si je ne trouvais pas les quelques sons que parfois je vais chercher, si ça devenait pas aussi facile d'utilisation, s'ils augmentaient leurs tarifs de façon prohibitive, ou si d'un coup je me découvrais une passion pour tel ou tel type de musique, et que j'avais envie de faire mon truc moi-même. C'est que là aujourd'hui j'ai pas le temps et j'ai pas les connaissances qui me permettraient de faire ma sélection de musique proprement. Il faudrait que je lise sur la musique, que j'apprenne des choses, qu'il y ait un investissement de ma part, et disons que là des gens le font beaucoup mieux pour moi que moi. Donc je préfère utiliser spotify pour ça. Mais si un jour je me prends de passion pour le jazz, et qu'ils ont pas un quart des musiques qui m'intéressent, là peut être que je quitterai spotify.

- *Serais tu intéressé par iRadio ? C'est un service de streaming gratuit avec pub, ou sans si tu souscris à un forfait annuel de 25 euros, qui te donne la possibilité d'écouter tous les titres de l'Apple store en intégralité.*

Non parce que spotify était là avant, et je suis très content d'utiliser leur système. J'utilise déjà beaucoup Apple dans mon quotidien et je suis content de pas être un Apple maniaque dégénéré, et parce que j'ai confiance dans le système de spotify, ils sont concentrés là-dessus. Economiquement j'aime leur modèle, et j'ai envie de favoriser leur truc.

- *Et sinon tu as Twitter music, qui te permet de twitter des extraits de 30 secondes et de les partager avec ton réseau, pour que chacun découvre de nouvelles musiques. Qu'en dis-tu?*

Ben je dirais oui, mais aujourd'hui en tout cas ça correspond pas à mon mode d'utilisation de la musique qui est vraiment passif, on fait tout pour moi, et c'est vraiment, si jamais y a vraiment des pratiques d'utilisations révolutionnaires, comme spotify à mon sens a révolutionné clairement la musique numérique, ou comme iTunes l'a fait avant, ben peut être que j'y succomberai aussi mais là pour l'instant j'ai un modèle qui me correspond bien.

- *Merci beaucoup !*

De rien !

Entretien 7 Laure, 1988, bac+5

- Bonjour ! Donc je travaille sur le marché du disque entre 2003 et 2013 dans le cadre de mon mémoire de m2. 2003 c'est l'ouverture d'iTunes et la vente du 1er mp3 légal, et 2013 est l'ouverture d'iRadio, qui est un service de streaming jumelé à iTunes. Donc je fais des entretiens pour étudier les pratiques des auditeurs sur ces dix ans. Est-ce que tu as des questions ?

Non non.

- Comment écoutes-tu de la musique aujourd'hui ?

Numérique. Du coup moi c'est plus par spotify, plus le temps passe, en fait avant, y a encore cinq ans, j'écoutais des artistes. Donc j'écoutais des albums, et en fait de moins en moins. Je vais écouter une chanson maintenant, sans savoir qui est l'artiste, sans savoir d'où ça vient, sans écouter le reste de l'album, ça me gêne plus.

- Pourquoi ?

Parce que je fonctionne en termes de playlist maintenant dans mon esprit, donc je vais rechercher une ambiance générale pour une playlist, et je vais beaucoup plus m'intéresser à l'ambiance que je veux susciter à ce moment-là, qu'à l'artiste, et qu'à la démarche, qu'il peut y avoir derrière en fait. Donc c'est très rare, même quand une musique me plaît, j'ai plus autant qu'avant le réflexe d'aller voir le reste des musiques du même artiste.

- Quand tu dis que tu recherches une ambiance, je ne comprends pas ce que tu veux dire

Eh ben par exemple, la playlist du dimanche tu vois, ben ça va être des musiques hyper cool, qui bougent pas trop, qui permettent à ton esprit de se réveiller calmement tu vois, après t'as la playlist pour faire du sport, alors des trucs punchy quand tu vas courir. Des trucs comme ça quoi, qui m'encouragent à faire une activité, qui encouragent mon esprit à être dans une certaine disposition.

- Sur quel support matériel écoutes-tu ta musique ?

Sur mon iPhone, et quand je suis chez moi, c'est mon ordi ou mon iPhone qui sont reliés à ma chaîne hifi en wifi, et je passe par iTunes ou spotify. C'est très très rare que j'aille sur Youtube. C'est vraiment ponctuel, je suis avec des copains qui me parlent d'une musique donc ils vont la chercher si elle est pas sur spotify sur Youtube, et on va regarder le clip par exemple, mais c'est très très rare. En général c'est iTunes ou spotify et tu balances des playlists.

- Utilises-tu autant spotify qu'iTunes ou utilises-tu l'un plus que l'autre ?

J'utilise plus iTunes parce que, moi j'utilise pas spotify personnellement. Je vis avec quelqu'un qui utilise spotify, mais c'est son compte, et moi je peux pas bénéficier sur mon téléphone de son compte. Donc ce qu'il se passe c'est que quand lui il lance spotify, c'est avec son compte et vu que ça sort de la chaîne hifi j'en profite, mais je peux pas en profiter personnellement sur mon iPhone toute seule.

- Et pourquoi n'as-tu pas pris de compte toi-même ?

Parce qu'on en a déjà un, c'est payant en fait. Et aujourd'hui la musique est en accès libre, on va dire, du coup je trouve ça débile de payer deux abonnements. On en paye un, du coup ça me dédouane psychologiquement de télécharger à côté aussi tu vois.

- *Et sur iTunes, ta musique vient de sources légales ou illégales ?*

Les deux. Beaucoup plus illégal, que légal, mais y a encore quelques artistes que je chéris et pour lesquels je fais la démarche d'acheter. Et sinon j'importe de mes CD.

- *Et quelle est la dernière fois que tu as acheté un CD ?*

Je crois que c'était il y a un an.

- *Et sur dix ans, comment évalues-tu tes achats CD ?*

Non, j'ai jamais eu le réflexe vraiment d'acheter des albums pour découvrir. J'ai toujours acheté des albums soit parce que je suis fidèle à un artiste et il y en a très peu, ils doivent être deux. Pour lesquels systématiquement j'achète, je me pose même pas la question c'est évident pour moi que je veux l'objet CD, et sinon ce qu'il se passe c'est quand j'aime bien un artiste, que j'aime bien un album et que j'en connais d'autres, je vais faire la démarche d'acheter le CD. Mais c'est rare.

- *Et en nombre de disque, en achetais tu plus il y a dix ans ?*

Non. Il y a dix ans en fait on m'en offrait mais j'en achetais pas, j'avais pas le réflexe. Du coup j'ai pas vraiment l'impression que ma consommation ait changé parce que c'est pas comme si j'achetais beaucoup de CD et que d'un coup j'en achetais plus en fait, j'en ai toujours rarement acheté, on m'en offrait beaucoup par contre à un moment donné, maintenant ça doit faire cinq ans que personne ne m'a offert de CD quoi. Et les derniers que j'ai eu, je crois que ça venait de mes grands-parents, enfin y a au moins dix ans que quelqu'un de ma génération ne m'a pas offert un CD. Et moi ça me viendrait pas à l'esprit d'offrir un CD à quelqu'un. Parce que je vais recommander une musique, à la limite je vais envoyer le lien de téléchargement, mais je vais pas offrir un, enfin, je trouve ça archaïque d'offrir un CD aujourd'hui quoi.

- *Donc tu consommes ta musique illégalement en fait*

Oui. Par contre ce qui a changé c'est mon rapport à la musique, c'est que comme je te disais tout à l'heure maintenant j'accorde beaucoup moins d'importance à l'artiste, alors qu'avant c'était quelque chose d'important, y avait une identité, et du coup maintenant, je suis aussi beaucoup plus changeante, je vais écouter une musique pendant un temps, et après je la vire carrément de mon ordinateur en fait. Parce que si je l'écoute pas en ce moment, je sais qu'à tout moment je peux la re-télécharger, donc je ne la garde même plus. Pourtant en soi ça prend pas beaucoup de place. Donc c'est pour ça que je vais pas acheter un CD en fait, c'est que du coup je fonctionne par vague, par moment, et suivant ce que j'ai envie d'écouter je vais dans mon ordinateur, et quand c'est fini. Bon après y a des classiques que tu gardes, parce que tu sais qu'ils reviennent, mais en mode découverte en tout cas c'est vraiment de la pure consommation au sens, y a rien qui reste quoi. Même dans la mémoire, y a des musique que j'ai adoré je sais pas qui les a faites, je sais pas s'ils en font encore, j'en sais rien et je m'en fous quoi.

- *Il y a dix ans, téléchargeais tu aussi ?*

J'ai commencé à télécharger vers 18 ans, avant j'avais pas mon ordinateur, du coup mon rapport à la musique est indissociable du téléchargement en fait. Plus je télécharge, plus j'écoute de la musique, mais moins je suis capable d'identifier ce que j'écoute, paradoxalement. Et je trouve ça dommage en général, et c'est surtout que, j'ai un copain qui est passionné par la musique, et qui souvent me poste des liens, des clips, et qui me fait redécouvrir la joie que c'est de découvrir un artiste, les différentes chansons, la démarche qu'il y a derrière, et je sais que c'est des moments de pur bonheur quand je découvre ça. Et du coup quand j'ai l'occasion de découvrir un artiste, ça me marque beaucoup plus profondément. Et surtout ça me rappelle que mon rapport à la musique aujourd'hui, il a pas vraiment de sens quoi.

- *Pourquoi n'essaies tu pas de le changer ?*

Parce que ça me demande un effort. J'écoute beaucoup beaucoup de musique, j'en écoute tout le temps. Dès que je suis chez moi j'écoute de la musique en fait, je me réveille en musique, je me douche en musique, quand je vois des copains y a de la musique, quand je suis dans le métro j'écoute beaucoup de musique, du coup le système de playlist est très bien. Ça me fait découvrir des choses, après j'ai même pas besoin de savoir qui c'est, parce que je la mets dans la playlist si je l'aime, je sais que je l'ai en fait. Donc c'est un confort, c'est pratique en fait. Donc j'ai la flemme de le changer globalement ce rapport-là.

- *Comment tu as vécu le passage du disque au numérique ?*

Ben très bien parce que, j'ai commencé à écouter la musique quand il y avait le téléchargement, donc les deux sont un peu indissociables dans mon esprit. J'ai déjà l'impression que le CD c'est un support qui ne m'a jamais concerné en fait. Pour moi c'est la génération de ma sœur dans mon esprit, ma sœur a des CD mais moi j'en ai pas. Enfin j'en ai eu peu.

- *Qu'est-ce que tu aimes et que tu n'aimes pas sur spotify et iTunes ?*

Spotify, j'y comprends pas grand-chose, l'interface me parle absolument pas, donc j'ai pas essayé non plus de la comprendre plus que ça. Sur iTunes un truc que j'adore c'est les recommandations. Parce qu'elles sont pas forcément pertinentes mais du coup je trouve ça très drôle. Parce qu'elles peuvent l'être et à ce moment-là tu découvres de nouveaux artistes, de nouvelles chansons, donc c'est cool. Et puis des fois elles sont tout à fait à côté de la plaque et c'est très drôle. Donc je sais que je m'en sers énormément des recommandations iTunes. Et je suis curieuse en plus même si je connais de voir, qui est mis en lien. Parce que des fois je comprends vraiment pas quoi. Il suffit que tu tapes chanson française et tu vas avoir Biolay et Souchon. Ya aucun lien entre les deux, et ils te le recommandent quoi. Du coup j'utilise souvent les recommandations.

- *Et comment découvres-tu de la musique ?*

Parce que j'en parle avec les gens. Parce que je suis dans un lieu, il y a une musique qui me plaît, et je vais demander qui c'est, ce que c'est. Ou bien souvent j'ai des potes, spontanément, on s'envoie des musiques qu'on écoute en ce moment en fait.

- *Vas-tu à des concerts ?*

Ouais. Mais ce qui est marrant c'est que mon achat de CD... les gens que j'achète... enfin, en gros, aujourd'hui, à chaque fois qu'il y a un nouvel album de Benjamin Biolay ou de Vanessa Paradis qui sort, je l'achète. Que ce soit un best of, alors des musiques que j'ai déjà mais sous forme d'album, je l'achète, et s'ils font un concert, c'est exactement le même mécanisme, j'y vais. C'est marrant. Et après y a d'autres groupes que je vais beaucoup aimer, mais je vais pas facilement à un concert, c'est quand même quelque chose que je réfléchis, y a des groupes que j'adore mais je me dis « ouais, sur scène », je les aime pas au point d'aller les voir en concert quoi.

- *Qu'est-ce qui motive ton déplacement à des concerts alors ?*

J'essaie toujours d'imaginer ce que donnerait la musique sur scène, en fait y beaucoup de trucs posés que j'adore, mais ça me viendrait pas à l'esprit d'y aller parce que pour moi un concert c'est vivant, ça bouge, j'essaie d'imaginer l'ambiance qu'il peut y avoir en fait, c'est assez déterminant. Et à l'inverse il y a des groupes que j'aime peut être un peu moins, mais leur musique est plus punchy et je me dis « ouais sur scène ça doit être vraiment chouette ».

- *Qu'est-ce qu'un concert réussi pour toi ?*

Un concert est réussi quand tu réécoutes l'album en étant déçu, une fois que tu en viens. Parce que sur scène, il y a vraiment une valeur ajoutée, aux chansons de l'album.

- *De quel ordre ?*

Ben ça peut être musical, dans les arrangements, dans la mise en scène, parfois dans les deux, dans les invités qu'il peut y avoir au concert, donc ça va être une chanson qui va se transformer en duo, alors qu'elle l'était pas du tout à l'origine. Donc c'est vraiment transformer une chanson, et après quand tu la réécoutes tu repenses à ce moment du concert, et moi il me faut toujours un peu de temps, pour un concert que j'estime réussi, pour distinguer les deux justement, c'est toujours une phase de déception, et puis après je me dis oui mais en fait, c'est la même chanson, oui et non. C'est la même dans le texte, mais c'était vraiment une performance ce jour-là, et du coup c'est fort parce que c'est le même support, mais ce n'est pas du tout le même souvenir, ni la même évocation.

- *Es-tu sensible à ton environnement ?*

A chaque fois je regarde le public. Parce qu'il y a aussi beaucoup de... quand je vais voir un artiste je me pose souvent la question de qui va aller le voir en fait. Donc je regarde le public, et après je suis attentive à la salle, c'est-à-dire que je vais avoir tendance à favoriser les petites salles, et de manière générale à l'originalité, enfin ça m'intéresse pas d'aller voir un concert si on me rejoue l'album et que rien ne change, donc ça tu peux pas le savoir quand tu vas pour la première fois à un concert de quelqu'un, mais c'est ces concerts-là moi en tout cas que je préfère, ceux qui apportent vraiment une nouveauté.

- *Y vas-tu seule ou accompagnée ?*

C'est pas très important, en général je propose toujours à des gens parce que je trouve que c'est chouette de partager un moment comme ça, mais l'idée d'aller seule à un concert ne me rebute pas du tout. Si j'ai envie d'aller voir quelqu'un, enfin si demain Benjamin Biolay fait un concert et que personne ne veut m'accompagner, je n'en ai strictement rien à faire. Parce que t'es seul à un concert.

T'as beau être accompagné, ta joie... moi je regarde pas les gens avec qui je suis genre « il est vraiment bien ce concert », non je regarde la personne ou le groupe qui est sur scène, et je kiffe.

- *Allais-tu à des concerts il y a dix ans ?*

Plus maintenant. Ben déjà j'ai plus les moyens, tout simplement, et puis c'est quelque chose que j'apprécie plus. Ça me disait beaucoup moins il y a dix ans d'aller à un concert, je voyais pas trop l'intérêt, et aujourd'hui beaucoup plus.

- *Pourquoi tu ne dépenses pas d'argent dans les disques, mais dans les concerts oui ?*

Je culpabilise pas d'acheter moins de disques, mais quand je vais à un concert, je me dis que, j'ai l'impression que c'est l'essentiel pour un artiste un concert.

- *Pourquoi ?*

Parce que je me dis certes, j'achète pas de disque, c'est pas que c'est pas grave ou c'est grave, mais, j'ai l'impression de pas culpabiliser vis-à-vis de ça, mais en attendant, quand je vais à un concert, je suis contente de ma démarche. Je valorise mon action, je me dis que je fais quelque chose de bien, à chaque fois que je vais à un concert. Donc je pense que finalement je compense quand même. C'est pas tant le téléchargement, je compense plus le rapport que j'ai aujourd'hui à la musique, en lui donnant plus de sens le jour où je vais à un concert.

- *Pourquoi pour toi aller à un concert a plus de sens qu'acheter un album ?*

Parce que tu vas voir. Enfin parce que pour moi un chanteur, ou un musicien, c'est une personne, c'est un, c'est pas juste de l'écouter tu vois, il y a aussi toute une dimension de performance qui fait partie intégrante du métier d'artiste pour moi. Du coup, pour moi j'ai quand même l'idée que tu ne connais vraiment un artiste que quand tu le vois, faire, son art, finalement.

- *A somme d'argent égale à la fin du mois, tu préfères aller à un concert ou acheter un disque ?*

Ah je préfère aller à un concert.

- *Et pourquoi du coup ? Parce qu'au final tu rapportes aussi de l'argent à l'artiste, et tu respectes aussi son art si tu achètes son album.*

Ouais mais je suis noyée dans une masse quand j'achète un CD en fait. Quand je vais le voir à un concert, bien sûr l'artiste va pas me voir et va pas se dire « ah ben c'est Lola Girard », mais j'ai l'impression que je participe à un moment unique, parce que chaque date est unique, enfin c'est le mythe du moment unique quoi. C'est que je participe à quelque chose qui ne se reproduira jamais. Chaque date, y a aucune date qui se ressemble quoi.

- *Donc toi tu te sens exister si je comprends bien ?*

Oui carrément, j'ai l'illusion d'un lien avec l'artiste, mais je, vraiment parce que j'ai l'impression du coup que je partage quelque chose avec lui. C'est pour ça qu'il y a des artistes que je vais voir sans me poser de questions, tu vois. Je les ai déjà vus quatre fois en concert, mais je sais qu'à chaque fois c'est tellement un moment de bonheur pour moi, au-delà du fait que j'aime leur musique, de les voir, et de les voir chanter, que j'y vais, parce que je sais que c'est un moment de pur bonheur. Et ça donne vie tu

vois, un CD ça a pas de vie. Il y a toujours le même ton. Tu vas voir un artiste, le même artiste, admettons tu vas le voir deux jours d'affilée en concert, la chanson sera jamais chantée de la même manière. Et du coup cette dimension-là dans un CD tu la retrouves pas. Même dans un DVD tu la retrouves pas.

- *Es-tu fan d'un ou plusieurs artistes.*

Ça dépend de ce que tu entends par fan.

- *Comment le définirais-tu-toi ?*

J'aime pas le mot fan, donc je me définirais pas comme ça, j'aime pas le mot fan parce que j'ai l'impression qu'il y a derrière, ce qu'on entend par fan aujourd'hui c'est aimer, inconditionnellement un artiste, quelle que soit sa production. Donc j'essaye de ne pas tomber dans cette dérive-là. Et quand un nouvel album d'un artiste que j'aime depuis plusieurs années sort, j'essaie de toujours conserver une dimension critique. C'est possible que j'aime pas, par exemple un titre de Benjamin Biolay. Mais, c'est rare. Je suis fidèle. Enfin, je suis vraiment fidèle, ça me fait plaisir tu vois avant de l'acheter, de me dire « par principe », tu vois, parce que c'est ça, c'est un principe. Donc oui, oui je suis fan du coup (rires).

- *Donc tu vas aux concerts, tu achètes les disques, qu'as-tu été amenée à faire d'autre pour un de ces artistes ?*

Oui enfin les concerts à Paris, j'ai pas encore traversé la France tu vois, je garde quand même une... et je sais que j'ai acheté un DVD de Benjamin Biolay (rires). Le DVD de sa scène au Casino de Paris, et d'ailleurs ce qui est très drôle, en fait j'ai acheté le DVD en fantasmant que c'était la date à laquelle j'avais assisté. Or pas du tout. Mais je me souviens très bien du fantasme que j'ai eu au moment où je l'ai acheté, c'est le soir où j'y étais, ça va être une trace indélébile, en fait non pas du tout. Et en plus ce DVD je ne l'ai jamais regardé. Je l'ai acheté il y a trois ou quatre ans, je ne l'ai jamais regardé.

- *Pourquoi*

Ben parce que je, je sais pas, parce que quel est l'intérêt de regarder un concert à la télé. Je voulais l'objet, parce que j'ai été très attirée par, la pochette est trop belle, y a des trop beaux dessins, il est très très fort la dessus Benjamin Biolay. En dehors de la musique c'est que, j'aime beaucoup le, j'aime beaucoup l'image qu'il donne. Et ça joue aussi beaucoup. Donc je voulais cet objet-là, sachant que je n'en ai pas l'utilité. Et que je ne l'aurai probablement jamais.

- *Et si ça avait été le concert auquel tu avais assisté, tu penses que ça t'aurait changé le rapport à l'objet ?*

Non. Non j'ai voulu matérialiser un souvenir en fait, en l'achetant. Mais paradoxalement je veux pas qu'on touche à ce souvenir-là donc il y a de fortes chances que je ne le regarde jamais du coup.

- *Est-ce que tu as des réseaux sociaux ?*

J'ai Facebook et j'ai Twitter depuis lundi. Donc je découvre.

- *Est-ce que tu suis un ou plusieurs artistes sur Twitter ?*

Je suis qu'un artiste, et c'est Benjamin Biolay (rires). Tout va bien. Je me soigne.

- *Sur Facebook tu as liké des artistes ?*

Je like énormément de pages d'artistes pour le coup sur Facebook. Mais énormément. Comme ça je suis leur actualité. Notamment pour les concerts c'est très très pratique. C'est un bon moyen d'être informé quand un groupe passe, parce que j'ai pas le réflexe, de regarder sur chaque salle la programmation, du coup suivre un artiste ça me permet de savoir en fait.

- *Partages-tu de la musique avec tes contacts Facebook ?*

Ça peut m'arriver mais c'est rare. Ça va être vraiment rare. Et quand je le fais ça va être beaucoup l'intérêt du clip qui va primer sur la qualité de la chanson en fait. Donc ça peut être un clip marrant dont la musique est pourrie, ou que j'aime pas forcément, mais j'ai trouvé ça drôle. Ça va être beaucoup plus sur le registre de l'humour que « tiens, ça tu pourrais aimer ». Si c'est quelque chose de « sérieux » entre guillemets, ben je vais le mettre en message privé. Je vais pas le mettre en public.

- *Inversement est ce que tu regardes ce que peuvent mettre tes amis sur Facebook ?*

Ça dépend qui. Et ça dépend de la longueur de la vidéo, souvent elles sont courtes mais j'ai toujours la flemme de regarder des vidéos sur Facebook. Je le fais très très rarement quoi.

- *Est tu attentive aux commentaires qui peuvent être publiés ?*

Ça oui. Bien souvent je regarde les commentaires sans regarder la vidéo. Et si les commentaires me donnent envie, c'est là que je vais regarder la vidéo. Et si c'est des gens que je connais, là ça va beaucoup plus me pousser à la regarder. Parce que du coup c'est digne d'intérêt. C'est pas juste une vidéo comme ça, que des gens, je sais pas qui ont liké, là du coup c'est un repère aussi, qui a liké. Ça te donne une idée quoi.

- *T'intéresses-tu à l'actualité musicale ?*

Ben je vais beaucoup sur les Inrocks, via Facebook en fait, parce que j'ai liké leur page et qu'ils ont une importante production, et c'est quasiment tout. Mis à part eux, ça me suffit en fait.

- *Comment as-tu connu les Inrocks ?*

Parce qu'un jour par hasard je suis tombé sur le classement annuel des meilleurs albums, et y avait déjà pas mal d'albums que j'avais beaucoup aimé, et du coup je me suis dit par rapport aux goûts que j'avais, qu'a priori il y avait beaucoup de chances que je découvre d'autres artistes que j'apprécie.

- *Écoutes-tu les radios musicales ?*

Oui.

- *Est-ce que tu l'écoutes souvent ?*

Pas aussi souvent que ce que j'aimerais. En fait la seule radio que j'écoute c'est radio Nova, et j'ai pas le réflexe radio. Et du coup c'est rare les moments où je me dis que je pourrais écouter la radio.

- *L'écoutais tu plus il y a dix ans ?*

Oui, j'écoutais quasiment que la radio il y a dix ans.

- *Et comment ça se fait que tu l'écoutes moins du coup aujourd'hui ?*

Ben parce que j'ai pas d'application sur mon téléphone qui me permette d'écouter hors ligne, quand je suis dans le métro ça coupe tout le temps, donc après ce qu'il se passe c'est que je pourrais l'écouter chez moi, et chez moi j'ai vraiment le réflexe d'écouter iTunes, spotify. Il y a dix ans j'avais un poste de radio en fait, j'avais pas de chaîne hifi, donc c'était le seul moyen d'écouter de la musique pour moi, alors qu'aujourd'hui c'est l'inverse. J'ai pas de poste de radio, et limite ça me demande plus de manipulations sur mon ordinateur pour mettre la radio que de lancer une playlist sur iTunes.

- *Et les radios internet ?*

J'ai écouté il y a un an, j'écoutais beaucoup radio libé. Et j'ai arrêté parce que j'avais l'impression d'avoir fait le tour, je trouvais que c'était pas suffisamment renouvelé, c'était sympa mais je m'y suis très vite lassé.

- *As-tu de la musique cloudée ?*

J'ai jamais rien compris au Cloud. Non.

- *En fait c'est de la musique que tu stockerais sur des serveurs qui sont pas le disque dur de ton ordinateur, chez Google, chez Microsoft,...*

Non.

- *Alors je ne sais pas si tu as entendu parler d'iRadio. C'est un service de streaming gratuit qui ouvre cet automne, soit avec pub, soit sans si tu souscris à un forfait annuel de 25 euros, qui te donne la possibilité d'écouter tous les titres de l'Apple store en intégralité. Serais-tu intéressée ?*

Ben les pubs moi me freinent beaucoup, c'est pour ça que moi spotify gratuit avec les pubs, je l'utilise pas, donc ça dépendra vraiment de la fréquence à laquelle il y a des pubs.

- *Et sinon tu as Twitter music, qui te permet de twitter des extraits de 30 secondes et de les partager avec ton réseau, pour que chacun découvre de nouvelles musiques. Qu'en dis-tu ?*

Oui et non ; je trouve que c'est encore un pas de plus dans la consommation rapide, en mettant de côté énormément de choses donc, oui je l'utiliserais peut-être, après je pense pas que ce soit une bonne chose. Qu'est-ce que c'est un single, ben un single s'inscrit dans un album, un album s'inscrit dans la trajectoire d'un artiste, tout ça ça a du sens, et ça en perd de plus en plus. Donc je pense qu'il faut faire attention à préserver le sens qui est en train de se perdre, plutôt que d'accentuer cette démarche consumériste, sur le fond c'est ce que je pense. C'est pas juste un divertissement la musique, c'est une œuvre d'art, ça s'inscrit dans la mémoire, y a plein de choses dans la musique, c'est quelqu'un qui dédie sa vie pour quelque chose, c'est un engagement. Du coup c'est une forme de reconnaissance de s'intéresser à un artiste, ne pas l'isoler de son contexte de création.

- *Ca évoque quoi la musique pour toi ?*

Ça dépend, y a différents types de musique dans mon esprit. Je distingue la musique que j'écoute quand j'ai envie juste de me divertir, de la musique dans laquelle je mets plus de sens, j'ai pas la même écoute de tous les morceaux. Déjà la plupart du temps quand je suis en posture divertissement, je n'écoute pas les paroles, je vais chercher une mélodie agréable. Alors qu'il y a des artistes que je vais vraiment aimer, parce que je vais prendre le temps d'écouter. Donc ça c'est vraiment deux catégories distinctes. Et après il y en a une troisième, c'est les musiques où c'est pas nécessairement les paroles qui sont importantes, mais là c'est vraiment de la musique au sens, des instruments de musique, genre le jazz par exemple tu vois, c'est encore une autre disposition mentale, c'est encore un autre plaisir et c'est encore une autre écoute.

- *Et le point commun entre les trois ?*

Ben c'est du plaisir, mais c'est pas le même. Et je pense que la musique que j'écoute quand je me diverts, c'est un plaisir qui est accessible à tout le monde et on a tous le même, et après le plaisir plus profond c'est les goûts de chacun finalement, c'est ce qui te fait écho ou pas en fonction de tes dispositions à ce moment-là, du message qui est envoyé, de ce que t'as besoin ou envie d'entendre. Et surtout qui va pas se démoder. Parce que j'ai l'impression qu'avec les musiques de pur divertissement, typiquement ce qui passe sur NRJ tu vois, pour moi c'est des musiques qui restent pas. Quand je les écoute maintenant, quand j'écoute des vieux tubes, ça va évoquer un souvenir précis mais qui peut plus s'actualiser, c'est une musique morte quoi. Alors que les auteurs à texte, où la musique au sens instrument de musique, pour moi c'est quelque chose qui dure beaucoup plus. C'est pas périssable pour moi.

- *Merci beaucoup !*

Ben de rien.

Entretien 8 Cristalline, 1988, bac+5

- *Bonjour ! Donc je travaille sur le marché du disque entre 2003 et 2013 dans le cadre de mon mémoire de m2. 2003 c'est l'ouverture d'iTunes et la vente du 1er mp3 légal, et 2013 est l'ouverture d'iRadio, qui est un service de streaming jumelé à iTunes. Donc je fais des entretiens pour étudier les pratiques des auditeurs sur ces dix ans. Est-ce que tu as des questions ?*

Non.

- *Comment écoutes-tu de la musique aujourd'hui ?*

Essentiellement en téléchargeant. Soit en téléchargeant, soit échange de musique avec des proches par internet. Et encore éventuellement s'ils sont très has been par CD, mais c'est quand même très très rare.

- *Légal ou illégal ?*

Illégal. Du légal ça m'est arrivé une fois, genre il y a un ou deux ans, parce qu'il y a un de mes potes qui allait en vacances et qu'il avait absolument besoin d'un morceau en particulier, et on arrivait pas à le trouver en illégal, du coup on l'a acheté sur Amazon, mais c'est vraiment la seule fois que ça m'est arrivé.

- *Et il y a dix ans tu faisais comment pour consommer de la musique ?*

Alors il y a dix ans j'allais à la bibliothèque municipale, avec la carte d'une amie, et on allait emprunter des CD. Et ensuite on les enregistrait sur l'ordinateur de mes parents, enfin de ma maman, et ensuite on se les partageait.

- *As-tu des CD ?*

J'ai acheté beaucoup de CD il y a cinq ou six ans pour soutenir des groupes que j'écoutais, enfin je les connaissais déjà par cœur, c'était vraiment dans le but d'acheter leur CD pour qu'ils aient vendu des CD. Et sinon je convertis en mp3 des CD qui sont achetés par des potes.

- *Comment écoutes-tu ta musique ?*

Je les télécharge par torrent et je les écoute sur iTunes.

- *Pourquoi iTunes ?*

Parce que j'ai un mac. Comme j'ai gardé mon OS Mac, j'ai gardé iTunes.

- *Et comme tu as acheté parfois pour soutenir, pourquoi est-ce que tu ne le fais plus sur du numérique ?*

Ben parce que ça coûte 1euro le morceau et que ça me fait un album à 10 euros, du coup pour 10 euros je préfère avoir un objet, que je vais pouvoir donner à quelqu'un ensuite, que d'avoir juste sur mon ordinateur que je vais pouvoir transmettre trois fois, sachant que j'ai tendance à changer d'ordinateur souvent. En achetant un CD physique tu peux l'écouter indéfiniment, en achetant un truc numérique t'es limité super rapidement, donc c'est chiant.

- *Es-tu attachée à l'objet ?*

Moi pas trop, parce que ça prend de la place, par contre je sais qu'à partir du moment où je dépense de l'argent. Je suis assez d'accord avec ce qu'avait fait Radiohead il y a quelques années, genre on peut donner l'argent qu'on veut pour avoir de la musique, ça ça me plaît assez bien, c'est-à-dire que tu donnes 5 euros, t'as un album, ou même 15 euros, 20 euros peu importe. Ça me dérange pas de concrètement donner de l'argent à l'artiste, par contre donner de l'argent à je sais pas qui pour avoir de la musique qui m'appartient même pas vraiment, dans le sens où je pourrai pas l'utiliser, que je pourrai pas filer à qui je veux, sans avoir d'objet que je pourrais éventuellement offrir à quelqu'un qui serait plus sensible à l'objet que moi, non ça ne me convient pas du tout.

- *Qu'est-ce qu'évoque la musique pour toi ?*

Je sais pas comment y répondre, c'est-à-dire. Je considère à peu près la musique comme la littérature, non plus en fait parce que, la musique c'est un peu un truc nécessaire en soi, c'est-à-dire que le considère un peu comme quelque chose de vital. C'est-à-dire je considère la littérature comme vitale, c'est-à-dire je peux pas me retenir d'avoir des livres. Mais j'ai l'habitude d'avoir des livres à la bibliothèque, comme j'ai pu à une époque avoir de la musique à la bibliothèque, ce qui correspondait assez bien à ma façon d'appréhender ces formes artistiques, après contrairement à la littérature la musique est quelque chose dont j'ai besoin par exemple pour prendre le métro, c'est-à-dire que prendre le métro sans mp3, ça me fait souffrir profondément. Parce que je déteste prendre le métro, alors que prendre le métro avec de la musique, c'est bon c'est cool, ça me dérange pas, je vais pouvoir écouter un album que j'ai jamais écouté, ça va me faire plaisir, et limite je vais être triste que le métro arrive parce que j'aurai pas fini d'écouter mon album. Donc ça me fait plaisir d'écouter de la musique, parce que je peux l'écouter à peu près n'importe où, et ça devient relativement vital presque, dans le sens où ça me permet de supporter tous les événements relous, et obligatoires type faire la queue à la CAF pendant deux heures, ben si j'ai mon mp3 c'est pas grave, c'est bon. Un bouquin ça peut marcher aussi, mais c'est moins facile dans différentes circonstances. Alors que la musique est à peu près adaptable, et il y a toujours une musique qui correspond à l'ambiance, ou à l'humeur dans laquelle je suis, et qui me permet de supporter ou de sublimer n'importe quelle situation. Donc oui j'envisage pas du tout par exemple de pas avoir de musique plus ou moins, illimitée.

- *Comment as-tu vécu la transition du physique au numérique ?*

Ah ben le numérique c'est fabuleux. Parce que maintenant j'envoie un mail avec de la musique, j'envoie un transfert avec de la musique, personne a besoin de se déplacer, et en cinq minutes je fais découvrir un nouvel album à un pote, il me fait découvrir un nouvel album, j'ai le nouvel album sur mon ordinateur et je peux le réécouter même quand il est plus là, alors qu'avant mon pote devait se « sacrifier » entre guillemets pour me le prêter, pour que je puisse l'écouter, que je lui rende. Je me sens vachement plus libre.

- *Quels sont les inconvénients que tu y vois ?*

Les inconvénients ce serait éventuellement que j'ai plus tendance à consommer la musique, qu'à l'écouter parfois, c'est-à-dire que quand on me présente un nouveau groupe, j'ai une peu une réaction addictive vis-à-vis de la musique, c'est-à-dire que j'ai besoin de tout écouter de ce groupe, mais en fin de compte je passe deux nuits dessus, je l'écoute et je l'oublie, à moins que ça m'ait vraiment marqué.

Alors que quand on me passait un album il y a cinq ou six ans même, comme j'avais pas grand-chose, que je m'ennuyais un peu avec ma musique, nécessairement je l'écoutais plusieurs fois et j'apprenais à l'apprécier. Donc c'est vrai que maintenant je fais beaucoup moins d'efforts pour apprécier des musiques qui sont beaucoup moins proches de mes musiques, et de mes goûts. Et éventuellement des fois une légère culpabilité vis-à-vis de certains groupes peu connus, de pas acheter leurs CD et de télécharger leur musique, sans qu'ils aient aucun bénéfice dessus. Même d'un point de vue complètement égoïste, j'ai envie de trouver une solution pour qu'ils puissent continuer à en faire.

- *Est-ce que tu utilises des services de musique en streaming ?*

Alors j'ai eu, mais ça a jamais été vraiment mon compte en fait. Mes potes m'ont toujours fait des comptes, que j'ai toujours plus ou moins squatté, que je pense avoir eu un temps un compte à moi, mais on a toujours mixé nos comptes pour éviter les limitations en allant d'un compte à l'autre, et maintenant j'utilise Deezer sans compte, et je l'utilise quasiment plus. Je sais pas pourquoi (rires) non vraiment je me souviens pas. Maintenant j'utilise aussi Grooveshark en ce moment, où t'es pas obligé de t'inscrire, y a pas mal de trucs dispos, donc c'est assez pratique. Il y a pas toujours tout ce que je veux, mais si je veux juste faire écouter quelque chose comme ça, à une soirée, ça suffit. Après pour faire découvrir un album non, en général c'est sur mon disque, et je le transfère. Egalement sur Grooveshark c'est vachement bien fait, t'as vraiment des conseils de musique qui sont étonnamment efficaces par rapport à ce que tu écoutes, après ça t'enferme quand même dans un style musical mais c'est pas grave parce que t'as d'autres moyens de toute façon de découvrir d'autres styles de musique. Et c'est pratique aussi de faire des playlists, d'arriver en soirée, d'avoir tes playlists. Ça te rend assez décontracté quoi.

- *Comment tu découvres de nouvelles musiques à part ces recommandations ?*

Facebook, et simplement tes potes, en soirée, comme il y a dix ans quoi, de la même façon.

- *Vas-tu à des concerts ?*

Aujourd'hui non. C'est-à-dire que j'y allais il y a cinq ans, j'allais vraiment systématiquement aux concerts des groupes que j'écoutais, donc peu importe le prix, peu importe les conditions, je me démerdais pour trouver une solution pour y aller si c'était au moins à Paris, et à Paris il y a quand même beaucoup de concerts, donc je devais faire deux concerts par mois minimum, et encore quand j'étais vraiment fauchée. Maintenant non, vraiment pas. Je fais un concert de temps en temps, mais c'est plus une question d'opportunités.

- *Pourquoi ?*

Je sais pas. J'ai perdu l'habitude, d'aller aux concerts systématiquement. Je pense qu'avant c'était vraiment un évènement sociable, c'est-à-dire qu'avec tous mes potes on allait au concert, c'était par principe, on écoutait les mêmes groupes, on allait aux mêmes concerts, ensuite on s'est tous séparés, on a commencé à aller à des concerts différents, et donc oui j'ai continué pendant quelques années à aller à pas mal de concerts, et il y a deux ans je pense, deux trois ans j'ai vraiment ralenti, et là j'y vais presque plus.

- *Qu'est-ce que c'est qu'un concert réussi pour toi ?*

Je pense qu'il n'y a pas de concerts réussis et de concerts qui ne marchent pas. Je pense que c'est une question d'état d'esprit, c'est-à-dire que soit tu vas à un concert où tu as envie d'aller, soit tu vas à un concert où t'as pas envie d'aller, si tu vas à un concert où t'as envie d'aller c'est un concert réussi, sinon c'est un concert raté. Donc si tu t'es fait trainer par tes potes à un groupe que t'aimes pas ben ça va être un concert raté, sinon c'est un concert réussi (rires).

- *Y vas-tu plutôt seule ou accompagnée ?*

J'ai fait les deux. En général ça m'est plus ou moins indifférent. Parce qu'en fait de compte quand j'étais à un concert j'étais un peu dans ma bulle, et dans mon délire, et finalement je me sentais plus agressée par la présence des autres, parce que j'étais dans mon délire un peu perso. Après par contre pour tout ce qui est festival, ça m'importait par contre d'être avec des gens. C'est-à-dire que pour trois jours, en camping et tout, c'est-à-dire que tu fais un concert, tu reviens au camping, tu fais la fête, et là c'est quand même plus sympa d'être avec du monde. C'est toujours une ambiance assez particulière avec des gens que tu connais.

- *As-tu un Facebook ou un Twitter ?*

J'ai un Facebook, pas de Twitter.

- *Partages-tu de la musique sur Facebook ?*

Non. J'aime pas partager sur Facebook tout simplement. J'ai un Facebook parce que c'est pratique, pour suivre un peu ce qu'il se passe, savoir ce qu'il se passe à la fac, quand est ce qu'il faut rendre des devoirs, des trucs comme ça, pour communiquer un peu avec des gens que je vois dans la vie de tous les jours, dont j'ai pas forcément l'adresse mail et dont j'ai pas envie de communiquer par mail forcément parce qu'on est pas assez proches, mais en vrai j'utilise très peu Facebook pour communiquer sur quoique ce soit. Pour moi partager de la musique ce serait passer le cap du Facebook public, au Facebook intime un peu. Parce que la musique c'est intime, ça révèle quand même un peu tes goûts quoi. Sur mon propre Facebook je trouve ça beaucoup trop intime.

- *Est-ce que tu regardes ce que postent tes contacts comme liens musicaux ?*

Pas tout. Certain en fait. C'est-à-dire que j'ai un peu repéré des contacts qui postaient de la musique qui me plaisait, ou que en général j'estime pour une raison ou pour une autre, et donc j'écoute régulièrement ce qu'ils mettent mais pas toujours, parce qu'en général les contacts qui mettent de la musique en mettent beaucoup, donc beaucoup trop, donc j'écoute pas tout. J'ai l'impression qu'il n'y a pas de sélection, et donc du coup j'ai pas envie d'écouter.

- *Es-tu sensible aux commentaires et aux likes sur ces liens ?*

Je sais pas. En général les morceaux que j'écoute c'est vraiment quand ils arrivent sur ma page d'accueil, donc il n'y a pas encore de commentaires ou rien. Et je suis assez réfractaire à la machinerie Facebook, donc les commentaires pourraient même me dégouter de regarder un lien que je pensais regarder plus tard.

- *Suis tu l'actualité musicale ?*

Non. Je l'ai fait un peu à une époque, j'étais sur un forum parce que j'écoutais que des petits groupes très peu connus, et donc ça m'intéressait de savoir ce qu'ils devenaient, surtout que c'était typiquement le genre de groupe qui disparaissait d'un coup, donc il n'y avait pas trente mille solutions pour savoir ce qu'ils étaient devenus. Donc soit on avait des potes qui connaissaient des membres, soit pas et du coup il y avait certains forums qui permettaient de savoir ce qu'ils devenaient. Mais alors maintenant je ne m'informe que via mes amis.

- *Est-ce que tu écoutes des radios musicales ?*

Non.

- *Pourquoi ?*

Je ne sais pas ? J'ai jamais écouté la radio. J'ai vraiment découvert la musique de façon plus ou moins autonome, mais j'ai jamais réussi à écouter la radio, j'ai essayé une fois quand je m'ennuyais en vacances, et j'avais des goûts qui n'étaient pas assez radiophoniques je pense, donc ça m'a pas plu et j'ai jamais réécouté la radio musicale depuis.

- *Combien d'heures écoutes-tu de musique par jour ? En moyenne.*

Ben je sais pas, ça peut aller de une heure à vingt heures, je dirais cinq ou six heures.

- *Donc je te disais au début qu'il y a iRadio, c'est un service de streaming gratuit avec pub, ou sans si tu souscris à un forfait annuel de 25 euros, et qui te donne la possibilité d'écouter tous les titres de l'Apple store en intégralité. Qu'en penses-tu ?*

Mis à part ne pas changer de logiciel franchement je pense que ça changerait pas grand-chose, je pense que j'en aurais pas grand-chose à cirer. Après s'ils ont un répertoire plus conséquent, ça pourrait valoir le coup.

- *Et sinon tu as Twitter music, qui te permet de twitter des extraits de 30 secondes et de les partager avec ton réseau, pour que chacun découvre de nouvelles musiques. Qu'en dis-tu ?*

Bof. Voire pas. Dans le sens où on a tous pris l'habitude de partager des morceaux complets, donc ça serait un peu un retour à genre « on a 14 ans, on va chez Virgin écouter des extraits de morceaux d'un album », mais maintenant je suis pas sûr que sur un morceau de trente secondes, on ait envie de l'écouter et qu'on ait envie d'en discuter surtout.

- *Merci beaucoup !*

De rien !

Entretien 9 Mitch, 1987, bac +5

- Bonjour ! Donc je travaille sur le marché du disque entre 2003 et 2013 dans le cadre de mon mémoire de m2. 2003 c'est l'ouverture d'iTunes et la vente du 1er mp3 légal, et 2013 est l'ouverture d'iRadio, qui est un service de streaming jumelé à iTunes. Donc je fais des entretiens pour étudier les pratiques des auditeurs sur ces dix ans. Est-ce que tu as des questions ?

Nope !

- Comment écoutes-tu de la musique aujourd'hui ?

Radio, CD et ordinateur généralement. Et ordinateur c'est internet, c'est juste Youtube, Deezer et Grooveshark.

- Et il y a dix ans ?

Il y a dix ans, c'était que CD, je devais découvrir un petit peu la radio dans ces eaux-là, enfin l'écouter régulièrement je veux dire, et en tout cas j'écoutais des trucs très mainstream, genre NRJ, ce qu'il y avait quoi. Et voilà, c'était ça. Ou alors en gros j'ai ré-piocher dans les vieux albums de mes parents, et genre deux trois conseils de mes potes. Mais j'ai arrêté de télécharger il y a très longtemps, depuis maintenant deux trois ans environs. Parce que je suis une bille à ça, et parce que je prends pas le temps de le faire en fait. Mais j'ai jamais payé non plus pour un téléchargement.

- Combien d'heures de musique par jour tu écoutes, à peu près ?

Ben mis à part les moments où je suis au boulot, je suis à la fac, enfin les moments où on ne peut techniquement pas écouter de musique, j'écoute à peu près tout le temps quoi. Dès que je ne suis pas en train de faire un truc qui m'interdit d'écouter de la musique, et que j'ai sur moi un matériel qui me permet d'écouter de la musique, en continu quoi.

- Et comment tu répartis ton volume d'écoute entre radio, ordinateur et disques ?

J'utilise plus trop mon mp3, donc internet la radio et les CD à mon avis. Mais j'écoute les trois, il y en a pas un qui est vraiment laissé derrière. Je pense qu'en dernier c'est les CD, parce qu'au bout d'un moment, bon ben t'as pas beaucoup de variété, à un moment donné t'as un stock fixe. Donc du coup pour moins se répéter, c'est mieux d'aller sur internet ou sur la radio.

- Depuis quand tu n'as pas acheté de CD ?

Oh pas longtemps. C'était quand j'étais à Londres, mi-juillet, j'ai acheté neuf d'un coup là-bas.

- Et sur dix ans tu en achetais plus ?

Non. J'en achète plus. Depuis deux ans environ. Je rentre peut-être pas dans le truc en général (rires).

- C'est surprenant, qu'est-ce que tu recherches dans le CD ?

Il y a un format que j'aime bien. Déjà en fait, comme je suis pas tellement à la page au niveau des technologies, c'est aussi un moyen d'accéder à la musique, de l'avoir vraiment. Parce que bon il y a un moment, t'as pas envie d'être tout le temps sur internet pour avoir ta musique, t'aime bien la

posséder un petit peu. Justement il y a un peu ça dans le CD, c'est le tien, t'as un objet vraiment. Il y a souvent la pochette avec, enfin il y a tout un visuel qui va avec. Et je me suis rendu compte récemment que je préférais le format CD, parce que ça implique en fait une forme de non contrôle sur ta musique. C'est-à-dire quand tu télécharges ou quand tu vas sur Youtube, c'est toi qui clique, c'est toi qui choisit chaque musique tu vois, et en fait tu te rends compte au bout d'un moment que t'es assez limité, parce qu'à part si tu choisis tout le temps la vidéo qui arrive en premier, les suggestions, tu vas finir par te répéter tu vois, tu peux pas tout le temps découvrir un truc nouveau. Tu vas toujours avoir le même type d'associations, et ton parcours va tout le temps être le même. Alors que quand t'écoutes un CD, c'est l'artiste qui te donne son rythme, et en un sens tu le subis un petit peu, mais ça fait découvrir sa musique d'une autre manière en fait, la manière dont il l'a pensé lui. C'est pareil si tu vas à un concert, le mec arrive sur scène, tout le monde va lui dire « ah, joue moi ça, joue moi ci », ok non. Tout le monde leur dirait à ces gens-là, « non mais ta gueule, c'est lui qui joue, c'est lui qui fait le concert, c'est lui qui fait ce qu'il veut ». Et en un sens, le CD ça doit être un petit peu pareil aussi quoi. Le mec a choisi une progression, il a un message à faire passer, il a une ambiance à faire passer, et il y a un moment où t'es là aussi comme récepteur.

- *Qu'est-ce que tu aimes dans la radio ?*

J'aime bien l'aléatoire aussi, comme ça justement, c'est aussi se laisser guider la radio. Il y a beaucoup plus de surprises, parce qu'au final, si tu reviens à la question du CD, bon tu peux te faire surprendre par l'artiste, mais tu restes sur le même mec, en général t'as la même voix plus ou moins, t'as le même univers, la radio apporte énormément de variété à ça.

- *Tu utilises Deezer et Grooveshark si je comprends bien, comment as-tu entendu parler de ces sites ?*

Deezer c'est mon père qui l'a découvert. Il a toujours été fasciné par le côté technique, il a toujours une approche très technique en fait de la musique en général, mais surtout de l'industrie de la musique, genre il, quand il me montre ce site, c'est pas pour me montrer un artiste, c'est pour me montrer « non mais c'est incroyable ce qu'ils ont fait, c'est vraiment des génies », et ensuite moi j'ai vu l'opportunité musicale que ça représentait. Et Grooveshark c'est une copine, une nana avec qui je partage beaucoup de musique, qui m'a vu me plaindre de la pub sur Deezer, et qui m'a dit « mais pourquoi tu vas pas sur Grooveshark, il y a pas de pub ». Et c'est comme ça que je suis arrivé sur ce truc-là. Avant Deezer je me rappelle j'étais sur un autre truc de streaming, mais qui ressemblait beaucoup à ça. Mais en gros ce qu'avait apporté Deezer à ce moment-là, c'était le format CD sur le streaming justement. C'est-à-dire que tu peux lire intégralement un CD du début à la fin.

- *Pourquoi tu privilégies le format CD alors que tu peux aussi lire un album comme l'a voulu l'artiste, mais en streaming ?*

Parce que, parce que je peux l'emmener là où j'ai pas de connexion internet, par exemple en voiture.

- *Donc c'est pour des raisons pratiques en fait ?*

Aussi ouais, en grande partie. Après il y a l'attrait du CD, la pochette, c'est un peu le vinyle cheap tu vois le CD. Pour moi je calque un peu peut être ce que font « les grave-diggers », qui sont les mecs qui cherchent les vinyles dans tous les magasins comme ça, ils cherchent la perle rare, et tout. Bon moi je fais ça de manière énormément plus cheap, parce que j'ai pas connu le vinyle, j'ai jamais eu de

platine ni rien, en tout cas qui fonctionnait. Donc du coup je calque un peu le raisonnement, mais sur un truc un peu plus bas de gamme qui est le CD. Donc quand j'achète un CD c'est un peu parce que j'ai bien aimé l'endroit, aussi, où je l'ai acheté, ça m'arrive très très très rarement d'acheter ça à Virgin, ou un truc comme ça, que je trouve très impersonnel, tout est présenté comme un présentoir de bouffe au final, il y a aucun travail derrière je trouve, les prix sont beaucoup plus chers, tout ça, finalement à chaque fois que je vais acheter un CD, ce sera dans un magasin que j'ai bien aimé. Par exemple à Paris, il y a un truc qui s'appelle Crocodisc, qui est assez marrant, genre avec une partie soul, une partie rock, mais en gros il y a vraiment un travail de présentation, de classification, qui fait que tu sens que tu es dans un endroit où la musique est respectée déjà, où il y a une ambiance qui est sympa, il y a toujours un vinyle qui tourne, des fois tu peux parler avec les mecs, c'est le genre de conversation que j'aime bien avoir aussi.

- *Te considères-tu fan d'un ou plusieurs artistes ?*

Oui. Oui. Bon après moi je suis souvent, c'est très glauque à dire comme ça, mais je suis souvent fan de chanteurs morts, ou d'artistes morts, donc du coup en gros, les recherches que je ferais sur ces personnes c'est pas trop les trucs d'actualités tu vois. Les seules recherches que je vais faire s'ils jouent encore, c'est genre les concerts par exemple. Ou alors m'informer sur eux, machin, enfin il y a un truc qui influe énormément là-dessus aussi, c'est que j'ai bossé à Nova, donc très clairement pendant un moment mon boulot en tant que stagiaire, c'était de rechercher, des trucs sur les gens. De faire des articles sur eux, de me renseigner, de connaître le sujet. Donc forcément je me suis tapé à peu près tout ce qui passe en scène actuelle sur Nova, mais moi personnellement, c'est souvent des vieux groupes. Tout simplement parce que c'est la période qui me plaît en règle générale.

- *Qu'est ce qui fait que tu te sentiras fan d'un artiste plutôt qu'un autre ?*

Sa musique déjà. La musique c'est le plus important, c'est le premier critère, qui peut être excluante. Et sinon oui sinon, pour voir s'il a un univers, enfin oui trouver s'il y a un prolongement en fait, par exemple dans la vie de cette personne, par rapport à ce qu'il raconte dans ses chansons, tout ça, est ce que vraiment c'est lié, est ce qu'il y a quelque chose.

- *Pourquoi est-ce que ça t'intéresse ?*

Parce que ça rajoute du poids à la chanson déjà. Et puis voilà, je sais pas, il y en a qui aiment bien savoir l'actualité people par exemple, moi non, ça m'intéresse pas spécialement, donc c'est simplement ce genre de curiosité, je sais pas pour développer un peu le spectre qu'il y a derrière cette personne.

- *Et qu'est-ce que ça t'apporte à toi ?*

Qu'est-ce que ça m'apporte à moi ouais. C'est une bonne question (rires). Ben techniquement, rien, concrètement, enfin ça peut apporter un certain, pas des atouts mais des trucs marrants à raconter en soirée, ou dans certaines communautés tu vois, en disant voilà, tu vas parler de musique, c'est bien de savoir de quoi tu parles, de qui tu parles, enfin c'est pas que c'est bien ni que c'est utile tu vois, mais c'est marrant de savoir que Jimmy Hendricks est monté sur scène genre avant le grand concert où il a foutu le feu à sa guitare, il a foutu la grosse honte au mec des Who en lui jouant un solo de guitare sous le nez, et que l'autre est resté sans voix, sans parler pendant deux minutes, à plus pouvoir bouger quoi. Ok, ça sert à rien, ça va pas changer ta vie techniquement, mais ça peut prendre

dans certains contextes une certaine importance, et je dis pas que je fais ça pour avoir un espèce de charisme dans un contexte ou l'autre tu vois, mais voilà simplement c'est des choses qui m'intéressent et qui intéressent d'autres personnes. Et comme en fait, l'autre chose c'est que je me destine plus ou moins à un univers assez musical pour mon futur professionnel, donc du coup forcément, c'est important pour moi en fait de connaître toutes ces choses-là. C'est pas purement désintéressé non plus en ce sens-là.

- *Comment tu as vécu l'évolution du disque jusqu'au mp3 ?*

Ben au début je trouvais ça génial, parce que justement c'était mortel de pouvoir trouver ce que tu voulais écouter, ça me faisait plaisir de pouvoir tomber là-dessus, de l'écouter quand je voulais, d'être libre à ce niveau-là quoi vraiment. Donc c'était vraiment une énorme ouverture en fait, t'avais l'impression que t'allais jamais t'arrêter de découvrir des choses, à partir du moment où on est passé sur le numérique. Et c'est vrai.

- *Donc tu l'as vécu comme quelque chose de positif ?*

Oui de très positif.

- *Qu'est-ce que ça évoque la musique pour toi ?*

Ben disons que c'est une chose sans laquelle j'imagine absolument pas le monde en fait. Pour moi ça rythme vraiment l'activité humaine au même sens que le langage. C'est une manière de communiquer, c'est une manière d'exprimer la joie, la déception, la tristesse, tous les sentiments qu'on peut avoir, c'est une manière de créer des liens sociaux, de renforcer des communautés, de faire des découvertes, de voyager en fait. C'est quelque chose qui est vraiment vital pour moi.

- *Est-ce que tu vas à des concerts ?*

Oui.

- *Beaucoup ?*

Pas tellement au final. J'y suis beaucoup allé quand j'ai travaillé à Nova, j'y vais dès que je peux, enfin, je compte travailler là-dedans, encore une fois, donc je compte m'en faire des tonnes et des tonnes. Sinon en général trop cher, et mes soirées étaient dirigées vers autre chose.

- *Y allais tu davantage il y a dix ans, ou au cours de ces dix dernières années ?*

Euh, ben déjà avant je viens de banlieue, il y a Paris j'y allais très peu en fait, jusqu'à mes 20 ans, donc c'est arrivé assez tard, et à partir du moment où j'y suis allé, j'ai beaucoup cherché les concerts gratuits, les concerts en bar j'aime beaucoup ça. Et sinon c'est beaucoup rythmé par mes capacités financières.

- *Que recherches-tu dans un concert ?*

Première chose c'est l'artiste, c'est la musique. Et ensuite il y a tout ce qu'on valorise dans un concert, c'est d'ailleurs pour ça qu'on achète des albums live, pour écouter des concerts chez soi, ce qui en soi pourrait paraître assez paradoxal, mais c'est simplement parce que ça développe une ambiance particulière, le fait de sentir le public ça fait ressentir l'enthousiasme aussi, ça peut renforcer en fait

l'émotion qui est procurée par la musique à la base. Ya des choses qui se font, il y a des flirts, y a des amitiés, en général en plus, il y a de la boisson, pour moi c'est extrêmement festif en fait un concert.

- *Y vas-tu seul ou accompagné ?*

Ça dépend. Quand j'y vais juste pour voir le concert, j'y vais généralement avec des gens, parce que j'y vais dans le cadre d'une soirée vraiment. Ensuite quand c'est un artiste que j'ai envie de voir, je dirais que statistiquement j'y vais beaucoup plus avec des gens, parce que c'est aussi des gens avec qui je partage un délire sur la musique en question. Mais techniquement, pareil ça pourrait être la même chose accompagné ou seul. Parce qu'à partir du moment où j'aime l'artiste, j'y vais aussi pour ça. Ya aucune gêne pour moi à être tout seul à un concert en tout cas.

- *As-tu des réseaux sociaux ?*

Oui.

- *Lesquels ?*

Sur Facebook.

- *Et quand tu es sur Facebook est ce que tu postes des liens musicaux sur ta page ?*

Beaucoup.

- *Pourquoi ?*

Parce que, comme j'ai dit c'est une manière de communiquer aussi, dans un sens. Il y a l'idée de faire découvrir quelque chose, pas forcément hein, ça peut être des trucs que tout le monde connaît, ou tout simplement genre, je sais pas, ça témoigne de quelque chose en fait sur toi. Je mets très rarement des pseudos Facebook, du genre « voilà aujourd'hui je me suis fait chier, machin, nanana ». Non je favorise plutôt ce genre d'expression, et j'aime bien quand les gens font ça aussi en fait. Ça m'intéresse quand les gens postent de la musique en fait. Déjà j'aime bien savoir ce qu'ils écoutent, c'est un truc qui est important pour moi dans la définition de la personnalité d'une personne. Ça veut pas tout dire, tu peux te gourer complètement en regardant la musique de quelqu'un, et ensuite le juger à tort, mais pour moi ça veut quand même dire quelque chose en fait. C'est une partie importante des réseaux sociaux, j'ai découvert énormément de choses comme ça, j'ai même un groupe sur Facebook où on fait que ça en fait. On partage, on est genre dix personnes sur ce groupe, ou un truc comme ça, et en gros, la moitié je les connais pas, et c'est juste des gens qui mettent des vidéos musicales, qui leur paraissent intéressantes, et ils font partager en fait cette culture musicale.

- *Qu'est ce qui fait que tu vas écouter un morceau plutôt qu'un autre ? Tu les écoutes tous du coup ?*

Oui, enfin. Après tu peux voir assez rapidement le style de musique qui est posté, donc si c'est un truc que t'as pas envie d'écouter, tu peux te passer en fait de laisser les vingt premières secondes, avant d'éteindre les oreilles en feu. Et ensuite c'est vrai comme j'ai pris l'habitude d'associer les gens à certaines musiques, sur Facebook, quand telle personne va poster une musique je vais être plus attentif que quand une autre personne va en mettre une, tu vois.

- *Regardes-tu les likes ou les commentaires qui ont pu être postés ?*

Ouais. Ouais, en général, quand il y a une vidéo musicale, ça m'intéresse de savoir ce que les gens disent dessus.

- *Et est-ce que ça peut influencer sur ton écoute d'un lien plutôt qu'un autre ?*

Sur Facebook ? Oui. Très peu je pense, très très peu. Mais oui peut être. Statistiquement non, mais oui ça a dû arriver peut être. Enfin non, ça m'étonnerait quand même.

- *Est-ce que tu suis l'actualité musicale ?*

Oui. Pas énormément dans le sens où je suis pas abonné, et j'achète pas régulièrement des revues musicales, mais je la suis par la radio, je vais sur le site de radio nova, et sinon je vais sur Facebook liker les pages des artistes que j'aime, par ce biais là ça m'arrive de savoir des choses sur les artistes, savoir que un tel va sortir un nouvel album, ou va faire un concert à tel truc ou tel truc, il y en a qui postent énormément de photos sur leurs concerts, rien que par Facebook je me tiens au courant un petit peu de l'actualité musicale.

- *Écoutes-tu des radios musicales ?*

Non. Ça peut m'arriver mais non, je préfère le son de ma radio que celui de mon ordinateur.

- *Je ne sais pas si tu as entendu parler de l'actu streaming, tu as iRadio qui va être lancé, c'est un service de streaming gratuit avec pub, ou sans si tu souscris à un forfait annuel de 25 euros, qui te donne la possibilité d'écouter tous les titres de l'Apple store en intégralité. Ça t'intéresserait ?*

Non, moi ça m'intéresserait pas non. Parce que j'utilise très peu iTunes. Il est possible que je m'y intéresse un jour ou l'autre, mais comme je suis un procrastinateur dans l'âme, ça va prendre du temps à mon avis.

- *Et sinon tu as Twitter music, qui te permet de twitter des extraits de 30 secondes et de les partager avec ton réseau, pour que chacun découvre de nouvelles musiques. Qu'en dis-tu ?*

Déjà j'ai pas Twitter, et je compte pas du tout l'avoir, donc moi non. Et j'utilise déjà Facebook pour ça. Et puis tu peux mettre que trente secondes de la musique, je trouve ça ridicule. Et puis j'aime pas ce format en fait Twitter. J'aime pas l'idée de, je sais plus combien t'as de mots, de limite. Et faire des phrases comme ça, concises et courtes, on se débilise. Si les gens commencent à faire pareil sur la musique, non moi ça me plait pas.

- *Merci beaucoup !*

De rien !

- Bonjour ! donc je travaille sur le marché du disque entre 2003 et 2013 dans le cadre de mon mémoire de m2. 2003 c'est l'ouverture d'iTunes et la vente du 1er mp3 légal, et 2013 est l'ouverture d'iRadio, qui est un service de streaming jumelé à iTunes. donc je fais des entretiens pour étudier les pratiques des auditeurs sur ces dix ans. Est-ce que tu as des questions ?

Non.

- Alors pour commencer, comment écoutes-tu de la musique aujourd'hui?

Ce sont des musiques que j'ai téléchargé principalement, après j'ai un compte Grooveshark mais ça s'arrête là.

- Donc tu passes par le mp3 et un peu de streaming c'est ça?

Exact, des fois on a plus de mal à trouver, enfin à télécharger certaines musiques. Gratuitement je veux dire. Donc je passe par le streaming mais que depuis chez moi ou chez potes qui ont un PC.

- Donc si je comprends bien tu n'utilises le streaming que pour des morceaux que tu n'as pas trouvé en illégal?

(Rires) Oui c'est ça. En fait je crée mes propre listes de lecture sur mon iPod, alors je ne vois pas l'intérêt d'avoir, d'écouter trop en streaming. Parce que tu vois t'es trop dépendant du réseau après. Moi je préfère être sûre d'avoir mes musiques avec moi, genre par exemple mes parents habitent en Afrique je fais quoi avec du streaming, ben pas grand-chose, Internet tu l'as pas partout.

- Donc tu télécharges illégalement, puis tu mets sur iTunes pour la plupart de ce que tu écoutes?

Oui c'est ça, je télécharge illégalement, pas que ça me fasse plaisir mais les prix de téléchargement sont tellement abusés que ça me fait mal au cœur de mettre autant d'argent là-dedans, c'est exorbitant. Alors je télécharge, au moins je n'ai pas à me freiner sur le nombre de chansons que j'emmagasine.

- Pourquoi tu utilises iTunes ?

J'utilise iTunes parce que j'ai un iPod depuis des années; donc par la force des choses on va dire.

- Et Grooveshark, pourquoi ce site?

En fait c'est le copain d'une de mes amies, il m'a dit « essaye ça » et puis voilà je me suis mise dessus, y avait Deezer aussi à un moment. Mais ils sont devenus payant, et ça buguait alors j'ai laissé tomber. Au moins Grooveshark ils ont pas mal de choix, bon pas tout, mais additionné avec mes musiques j'arrive à tout trouver à peu près, y'a même des sons pas trop connu ce que j'apprécie.

- Il y a dix ans comment écoutais-tu de la musique?

Comme tout le monde je pense hein, on acheter les CD, enfin mes parents plutôt. Donc c'était pas le top, tu pouvais pas découvrir aussi facilement des musiques, et moi il n'y avait pas de magasins de disques dans les coins ou j'étais alors j'étais dépendante de la musique que les gens écoutait là où je me trouvais. Au moins maintenant t'as plus de choix.

- *Pourquoi? pourquoi plus de choix je veux dire.*

Par exemple je sais pas tu vas sur Youtube, des fois tu te trompes, tu cliques sur le mauvais lien et tu te retrouves sur un son que tu n'aurais pas envisagé. T'as Facebook ou Soundcloud aussi, les gens postent pas mal donc tu as plus accès à des sons auxquels tu n'aurais même pas pensé. Ah oui et Shazam aussi c'est plutôt cool je dois dire. En gros grâce à internet t'as vraiment plus de possibilités.

- *Donc attends, tu n'utilises pas que Grooveshark et le téléchargement illégal alors?*

Ah ouais ben y'a Youtube quoi mais ça bug souvent alors j'évite si je peux, et Soundcloud c'est plus pour les remix. Et on peut télécharger avec Youtube et Soundcloud donc ça se rejoint un peu. Enfin officiellement on ne peut pas avec Youtube mais voilà il y a moyen.

- *Et alors tu as déjà téléchargé en légal?*

Oui ça m'est arrivé pour certains artistes. Sans doute parce que je ne les trouvais pas illégalement par ailleurs. Mais depuis que j'ai 14 ans ça se compte sur les doigts d'une seule main.

- *Mais du coup pourquoi tu ne mets pas d'argent dans la musique que tu écoutes?*

Honnêtement parce que je peux ne pas le faire je pense. Et puis je pars un peu du principe qu'ils gagnent bien assez d'argent. J'ai pas envie de les engraisser non plus.

- *Pourtant certains artistes n'ont pas ou peu de moyens non?*

Oui certainement, mais ce qui ont vraiment du mal ça ne me dérangerait moins de payer pour avoir leur musiques, et d'ailleurs chaque fois que j'ai payé pour avoir l'album d'un artiste ce n'était pas pour un artiste comme Rihanna. Mais je n'arrive pas forcément à délimiter lesquels ont des moyens énormes et les autres, enfin à part certain où c'est simple bien sûr, mais parmi ceux que j'écoute à vrai dire, non pas vraiment. Enfin si après j'ai même acheté des CD y'a quelque mois.

- *Ça veut dire que tu serais sensible à un artiste te demandant de lui acheter sa musique?*

Sensible oui sans doute, mais j'en suis pas certaine non plus. Pas pour une somme exorbitant mais oui. En fait la musique j'ai du mal à l'assimiler à une certaine somme, j'ai tellement pris l'habitude d'y avoir accès gratuitement, comme les films d'ailleurs à part pour aller au cinéma, mais sinon j'en viens presque à oublier parfois qu'il y a un artiste derrière qui a besoin d'argent pour faire son art. Donc donner de l'argent à un artiste qui en a besoin sur le principe je suis d'accord, mais ça ne me vient pas à l'esprit dans un premier temps.

- *Est-ce que ça t'embête de ne pas y penser?*

Ça va je le vis bien quand même ! (Rires)

- *Et du coup ça remonte à quand ton dernier achat de disque?*

Le dernier que j'ai acheté c'était il y a deux mois, mais c'était pour un ami. Après sinon pour moi c'était il y a 3 mois en fait ça ne remonte pas tant que ça, mais c'est parce que les artistes dont j'ai acheté les disques sont africains donc je préférerais les acheter directement.

- *Pourquoi tu achètes des disques alors que tu télécharges illégalement?*

Parce que déjà je doute que ce soit téléchargeable en France, et que ce sont des artistes que je connais, donc ça me paraît normal de les acheter.

- *Que tu connais?*

Oui ben personnellement je veux dire en l'occurrence. Et parmi ces CD que j'ai acheté, j'en ai aussi acheté un de Balavoine, mais pour l'offrir, donc j'allais pas graver un CD pour l'offrir, ça fait crevard ! (rires). Disons qu'acheter un CD relève vraiment de l'exceptionnel.

- *Pourquoi le fait de les connaître te fait acheter leur disque?*

Parce que je sais à quel point ils ont du mal à s'en sortir, comme ils sont très peu connus, je veux les aider dans leur passion on va dire à petite échelle. Après ça me fait plaisir en fait surtout.

- *C'est-à-dire ?*

Ben si j'ai le sentiment de les aider concrètement, de contribuer à ce qu'ils fassent leur musique.

- *Comment tu as vécu le passage du CD au numérique?*

Très bien, tout est plus simple, plus de choix, moins de place. Les baladeurs faut dire que c'était pas des plus pratiques, donc vraiment positif, je n'ai pas le sentiment d'avoir eu à devoir m'adapter à quelque chose ce soit, ça s'est fait très naturellement. C'est vraiment bien le téléchargement à vrai dire, tu n'as plus à passer dans une boutique et prendre un CD en entier. Tu peux choisir les chansons que tu souhaites prendre, les écouter au préalable, ça simplifie la vie. Clairement c'était plus simple à tout point de vue, je ne perçois pas de point négatif.

- *Et le passage du mp3 au streaming, le vis tu comme un passage?*

Pas vraiment puisque je jumèle les deux, je ne vois pas vraiment l'un sans l'autre pour le moment, dans l'utilisation que j'en fais du moins. C'est vraiment une question de réseau et les musiques que je télécharge, je sais que je les ai "à vie", si mon compte Grooveshark plante ou quoi, au moins mes fichiers mp3 me semblent plus permanents.

- *As-tu de la musique sur le nuage?*

Le nuage ?

- *Le Cloud!*

Ah non du tout, je me sers du compte de certains mais plus en soirée pour des playlists qu'ils ont, moi j'ai pas la fois d'en faire.

- *Est-ce que tu vas à des concerts?*

Pas beaucoup, je préfère aller à des festivals, pour avoir tout une ambiance autour de ça. Sinon j'en ai fait quelque un de concert mais pas vraiment des choisis, plus une occasion proposée par une personne. Et puis tu profites de voir plusieurs artistes en même temps, payer 50 euros pour voir un artiste dans une salle bondée de monde, avec une salle, avec une résonance plus que médiocre, je préfère largement m'en passer.

- *Quand tu y vas, c'est donc toujours accompagnée?*

Oui je ne me vois pas y aller toute seule, déjà que ça ne me plaît pas forcément d'y aller pour y aller, après si on sort ensuite, enfin faut qu'il y est un certain contexte on va dire.

- *Y allais-tu davantage il y a dix ans?*

Non pas du tout, j'avais 15 ans, et donc un revenu assez restreint et ma mère ne me laissait pas y aller (rires). La première fois que j'y suis allée j'ai fait le mur (rires). Et ensuite y'a eu les boîtes où ils passent un artiste que tu apprécies, tu l'entends mais pas seulement, tu fais d'autres choses à côté aussi. Les festivals coûtent souvent chers, donc je ne peux pas toujours me les permettre mais si j'ai l'occasion c'est quelque chose que j'apprécie vraiment.

- *Mais pourquoi tu aimes les festivals plus que les concerts?*

Comme j'ai dit, tu peux y aller entre amis, tu peux écouter de la musique ou te poser sur une pelouse et boire une bière avec des amis, la journée c'est assez tranquille et tu découvres d'autres artistes et le soir c'est souvent une ambiance plus électro donc tu te crois en boîte presque. C'est souvent une bonne ambiance. Ça brasse beaucoup de monde on va dire.

- *Et pas les concerts?*

Non, ça dure deux heures, la musique est trop forte et de mauvaise qualité et tu n'as accès qu'à un seul artiste et une première partie bidon la plupart du temps. Bref je n'apprécie pas trop cette ambiance.

- *Es-tu fan d'un artiste?*

Non je n'ai pas d'idole. J'aime la chanson d'un artiste et une autre de lui peut-être vraiment nulle. Je l'étais plus jeune, d'Eminem, mais ce sont des obsessions d'ado. Maintenant la vie des artistes me désintéresse vraiment, je n'écoute que leur musique.

- *Des "obsessions d'ado" ?*

(Rires) Eh bien de penser que l'on peut être proche d'un artiste et de fantasmer sur lui ou je ne sais quoi, ils ont une image, un groupe de com. Ce sont des produits, j'aime ou non leur production mais de là à les idolâtrer il y a un gouffre. Je ne vais pas aller acheter leur poster, et collectionner leurs articles de journaux, voire me tatouer le nom d'un de leurs albums comme certains, c'est excessif je trouve.

- *Tu es présente sur des réseaux sociaux?*

J'existe, mais je n'ai aucune activité sur ces réseaux. J'ai Facebook mais je n'ai pas de vie virtuelle comme beaucoup. Il sert un peu à rien mon compte en fait

- *Donc tu ne postes pas de musique sur Facebook?*

Absolument jamais, à part pour faire un clin d'œil à un ami par rapport à un délire que l'on a pu avoir mais rien de plus.

- *Et tu écoutes les liens musicaux postés par tes amis?*

Oui parfois, du moins quand je me trouve sur Facebook ce qui tend à se raréfier. Je m'y rends par phase et ça me gonfle assez vite.

- *Quand tu écoutes ces liens, comment tu fais ton tri parmi ceux qui sont sur ton wall? Pour savoir lequel écouter.*

Je sais plus ou moins ce que vont écouter les gens que je connais. Je veux dire je regarde le titre, le nom de l'artiste qui est posté et je choisis ou nom d'écouter selon mes goûts.

- *Es-tu sensible aux commentaires ou aux likes?*

Pas du tout, je ne les regarde même pas à vrai dire

- *C'est important pour toi de découvrir de la musique?*

Oui bien sûr, je me lasse de ce que j'écoute assez rapidement, sans les délaisser pour autant mais c'est toujours intéressant de découvrir de nouvelles musiques. Je veux pas tourner en rond sur des sons que j'écoutais y'a 10 ans.

- *Comment tu les découvres ?*

Comme j'ai dit, soit par hasard sur des liens Youtube ou par des amis, ou en navigant sur le net. La radio des fois mais c'est très rare. Après y'a Shazam aussi, qui est vraiment pratique, ça me sauve de la frustration bien des fois, je chéris celui qui en est l'inventeur (rires).

- *Donc tu écoutes les radios musicales?*

Alors oui ces derniers temps malheureusement comme j'étais bloquée en voiture, pour moi la radio ça fait vraiment écho au truc que tu écoutes juste en voiture vraiment.

- *Donc toi spontanément tu n'écoutes pas la radio?*

Non pas du tout. Je n'aime pas, les 3/4 du temps ils passent des musiques que je n'aime pas en boucle. Peut-être Nova est la moins assommante, mais tout dépend du moment où tu écoutes et c'est souvent nul.

- *Et tu l'écoutais davantage il y a dix ans?*

Oui beaucoup plus je pense, mais je ne saurais pas dire pourquoi.

- *Eh beh, pourquoi ?*

Sûrement parce que j'avais que ça et moins de choix, fallait bien que je compense, et sans internet il fallait bien s'occuper.

- *Donc tu préfères la situation actuelle?*

Oui beaucoup plus. Tu dépends moins des distributeurs il me semble.

- *Ecoutes-tu des radios internet?*

Non pas du tout. C'est la même chose que les radios FM pour moi.

- *Qu'est-ce que tu aimes et que tu n'aimes pas dans Grooveshark?*

Il faut faire les playlist, c'est long et on dépend d'internet, donc je n'y vois pas vraiment beaucoup d'avantages. Je ne m'en sers pas au maximum de son potentiel à vrai dire. Et les avantages bon c'est assez facile à manipuler, enfin voilà quoi.

- *Ok. Alors tu es au courant des nouveautés technologiques en lien avec le streaming cette année?*

Peut-être. Mais pour l'instant je ne vois pas de quoi il s'agit.

- *Alors déjà tu as iRadio, un service de streaming gratuit avec pub, ou sans si tu souscris à un forfait annuel de 25 euros, qui te donne la possibilité d'écouter tous les titres de l'Apple store en intégralité. Serais tu intéressée?*

Oui enfin ça dépendrait de la dose de pub qu'ils nous imposent, je ne regarde pas la télé les 3/4 du temps pour ces raisons. Je ne sais pas si on a accès à un choix assez vaste de musique, mais en soi oui je trouve ça bien, mais je ne pense pas que je m'inscrirais, si je dépends encore une fois du réseau. Mais je ne suis pas vraiment réfractaire.

- *Et sinon tu as Twitter music, qui te permet de twitter des extraits de 30 secondes et de les partager avec ton réseau, pour que chacun découvre de nouvelles musiques. Qu'en dis-tu?*

Je n'aime pas partager des musiques, donc je dirais non encore une fois, je préfère en parler directement avec le principal intéressé. Et 30 secondes c'est trop peu je trouve, je vois pas très bien l'intérêt.

- *Dernière question : la musique ça évoque quoi pour toi?*

C'est vraiment une question qui reprend beaucoup de domaines, ça fait partie de la vie, y'a aucune journée où je n'en écoute pas je pense, et ça me frustrerait de devoir m'en passer d'ailleurs. Tu l'écoutes entre amis en soirée, quand tu fais du sport pour te donner un rythme quand tu es seul, tout le temps quoi.

- *Qu'est-ce que ça t'apporte?*

De l'énergie, de la motivation pour certaines choses, ça me booste on va dire ou m'apaise. Voilà.

- *D'accord, merci beaucoup!*

Je t'en prie!